

COTMEC - INFORMATIONS

Janvier 1978

REPUBLIQUE CENTRE-AFRIQUE

REFLEXION APRES UN COURONNEMENT : un exemple d'auto-colonisation.

Les lampions de la fête se sont éteints, le monde compte un empereur de plus, la République Centre-Afrique 70 millions de moins. Chez nous, beaucoup d'indignation mais des gens finalement pas tellement mécontents : ils ont eu la confirmation de ce qu'ils savaient déjà: On voit où passe l'aide au Tiers Monde, les Africains sont de grands enfants, quant à l'Eglise, toujours du côté des puissants, pourquoi s'étonner de sa présence à la fête ? C'est un peu rapide.

Essayons d'aller plus loin. Un pays colonisé, ce n'est pas d'abord un pays dont on draine les ressources, c'est d'abord un pays à qui on retire son indépendance, sa "majorité", un pays à qui "on remet les culottes courtes". Il doit donc aller à l'école pour apprendre qu'il n'a pas d'histoire, par contre les blancs... (nos ancêtres les Gaulois); qu'il n'a pas de culture, par contre les blancs..., que sa religion n'est que paganisme, par contre celle des blancs...

C'est du passé, direz-vous. Et les transferts de technologie ? N'importe quelle machine crie bien haut aux oreilles du pays d'accueil : "les blancs ont su me construire, vous pas". Et le système des boursiers ? Et le tourisme ? Est-ce que tout n'est pas mis en place pour faire tourner le miroir aux alouettes "la civilisation, elle est chez les blancs, il faut les imiter".

A ce stade, le colon peut rentrer dans son pays, c'est de toute façon à lui que l'on achètera le lait en poudre, le vin, ses montres... jusqu'à son costume de fêtes (à lui qui ne sait plus ce que c'est une fête depuis bien longtemps !).

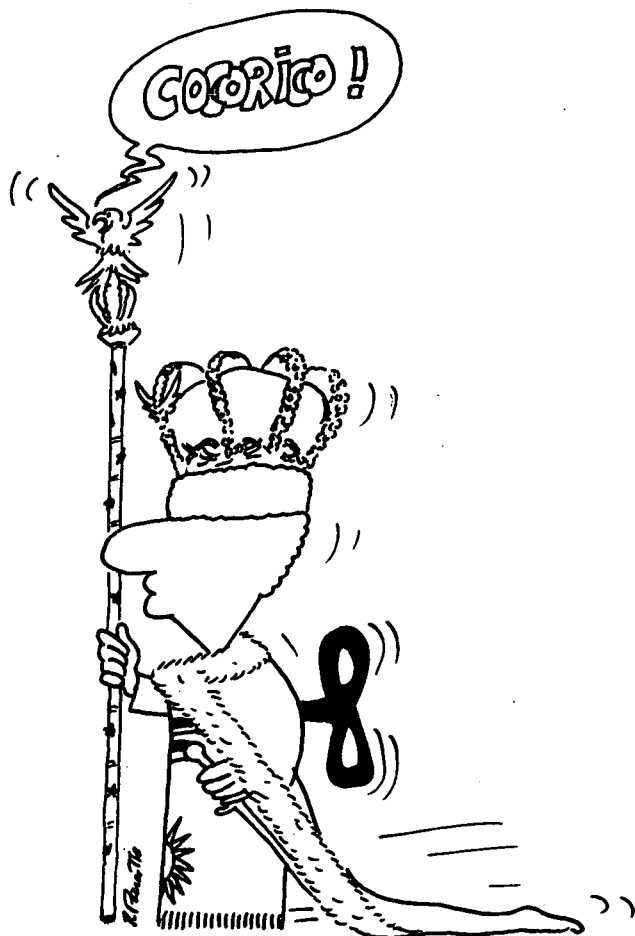
"Qui aura compris, écrit Témoignage Chrétien, que la comédie sincère de Jean Bedel renvoie à la France coloniale (mais pas à elle seule. Réd.) une simple image renversée d'elle-même, et des dégâts qu'elle a faits sur le continent africain — au nom de la "défense de la civilisation" ?

Et cette célébration ? et le rôle de l'Eglise ?

Sans chercher des justifications, il faut rappeler certaines choses. Tout d'abord, si l'empereur s'est couronné lui-même, c'est parce que ni le nonce apostolique, ni l'évêque ont accepté de le faire. Il est utile de savoir également qu'au mois de mai le souverain, profitant du voyage de l'évêque en Europe, avait convoqué une assemblée au cours de laquelle il avait exprimé son désir d'être couronné dans la cathédrale. On est arrivé à le faire changer d'avis notamment en invoquant l'opinion de Paul VI. Au retour de l'évêque, une polémique s'est engagée avec le souverain au cours de laquelle Mgr M'Dayen a fait preuve d'un courage indéniable. Les éclats n'ont pas manqué de part et d'autre et cet orage a, semble-t-il, détendu l'atmosphère.

Alors cette célébration, un compromis ? A n'en pas douter, et on est en droit de s'indigner...

Sans perdre de vue cependant que, à plus de 5000 km, les solutions sont toujours plus faciles à trouver, les actes de courage plus aisés...



AFRIQUE DU SUD

EMPLOYEURS SUD-AFRICAINS : "Nuit du quatre-août" ?

Dix puissantes organisations d'employeurs sud-africains ont adopté le 7 décembre dernier un "code de conduite" les engageant à éliminer les discriminations raciales dans le monde du travail et reconnaissant timidement le droit syndical pour tous. Les employeurs ont décidé d' "agir constamment pour éliminer les discriminations basées sur la race ou la couleur de tous les aspects de l'emploi".

ET LES EGLISES ?

"Pourquoi les Eglises ne se lancent-elles pas "activement dans la résistance passive" face à l'apartheid, demandent les chrétiens militant dans la "conscience noire" ? Quel impact cela aurait-il si les Eglises refusaient d'envoyer leurs aumôniers dans l'armée, de respecter l'interdiction de mariages interraciaux, intégraient toutes leurs écoles ?

Mais l'évolution des Eglises multiraciales, comme l'Eglise catholique ou anglicane ou méthodiste, n'est pas aisée. De nombreux fidèles blancs ont quitté les églises catholiques, le 19 novembre, lorsqu'un message de Mgr Fitzgerald, archevêque de Johannesburg, condamnant les interdictions de 18 organisations a été lu dans toutes les paroisses.

Le récent synode anglican du Cap a décidé de ne pas affronter le Gouvernement sur la question des écoles intégrées, et d'attendre le feu vert des autorités.

Mais les Noirs, qui constituent la majorité des fidèles au sein de ces Eglises, ne semblent pas vouloir baisser les bras. Le groupe de solidarité des prêtres noirs, né au sein des catholiques, a ainsi pris l'initiative de manifester pacifiquement au centre de Johannesburg contre la répression. "Interdisez la Bible, interdisez notre Eglise", disaient les pancartes brandies par les prêtres, rapidement arrêtés et inculpés.

A la conférence annuelle méthodiste, tenue après le bannissement des responsables du Christian Institute, les délégués noirs ont rejeté pour la première fois l'envoi traditionnel d'une lettre polie au président de la République...

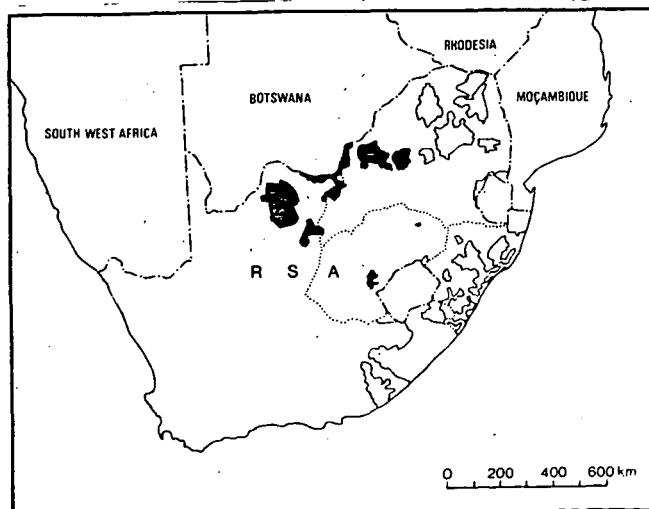
Les Eglises bougent, oui, mais vont-elles assez vite pour suivre le rythme de Soweto ?"

LES AFRICAINS REJETENT LA FAUSSE INDEPENDANCE DU BOPHUTHATSWANA

Afrique du Sud : 18 millions d'Africains représentant 70 o/o de la population d'Afrique du Sud sont progressivement refoulés vers les réserves caillouteuses par le gouvernement de la minorité blanche (4 millions, soit 16 o/o). Ces réserves, baptisées pompeusement "bantoustans", ne représentent que 13 o/o du territoire. Les Blancs se sont attribués toutes les zones riches ou équipées : villes, mines, industries, axes routiers ou ferroviaires, ports importants et aéroports. Mais, pour montrer au monde une façade libérale, le gouvernement a décidé de proclamer l' "indépendance" de ces réserves. Le premier bantoustan devenu ainsi indépendant est le Transkei. C'était en octobre 1976. Le 6 décembre dernier, ce fut le tour du Bophuthatswana.

La communauté des Nations a refusé de reconnaître l' "indépendance" du Transkei. Elle refuse aujourd'hui de reconnaître l' "indépendance" du Bophuthatswana. C'est en particulier la ligne de conduite adoptée par le Conseil Fédéral. Comment d'ailleurs pourrait-on faire autrement lorsqu'on sait que les ministres de ces Etats "indépendants" sont tous doublés de "conseillers" blancs sud-africains et que plusieurs ministères, notamment celui de la police, sont directement dirigés par des fonctionnaires sud-africains ? Lorsqu'on sait que ces pays "indépendants" sont chacun constitués de petits morceaux dispersés à l'intérieur même du territoire de l'Afrique du Sud. Lorsqu'on sait que ces bantoustans servent de réservoir de main d'oeuvre à bon marché pour les mines et industries contrôlés par les Blancs. Ainsi, les hommes valides sont recrutés pour le travail dans les zones dites blanches; leurs familles (enfants, femmes, vieillards) sont déportées dans les bantoustans. La misère qui en résulte a été très bien décrite dans un petit livre : "La femme africaine et l'apartheid" (*).

(*) Pour plus d'informations sur la politique des bantoustans, on consultera la brochure éditée par le Centre Europe - Tiers Monde : "Transkei, vers quelle indépendance ?". Les deux brochures peuvent être obtenues au Mouvement Anti-Apartheid, 15, rue Lévrier, 1201 GENEVE, ou tél. 022 324362, le matin.



En noir

le territoire du Bophuthatswana.

On aura remarqué l'émiettement de cette pseudo nation.

LES EGLISES ANGLICANES ET LES PRETS A L'AFRIQUE DU SUD

Le groupe britannique de pression "ELTSA" (mettre fin aux prêts à l'Afrique du sud) a lancé en novembre un appel aux Eglises anglaises pour qu'elles accroissent la pression économique sur l'Afrique du sud en mettant fin aux prêts bancaires.

ELTSA demande que la Midland Bank, qui avait décidé à sa dernière assemblée générale de ne plus accorder de tels prêts, en prenne l'engagement publiquement; que la banque Barclay d'Afrique du sud, qui avait acheté des bons de la défense considérés par ELTSA comme un soutien direct de la politique militariste du gouvernement sud-africain, revende ces bons avant la fin décembre 1977 (dernier délai légal); et enfin que l'on n'accorde plus de crédits à l'exportation, d'abord au gouvernement sud-africain, ensuite aux sociétés commerçant avec ce gouvernement.

■ PHILIPINES

TECHNIQUE, EMPLOIS : quelle priorité ?

La construction d'un nouveau port de pêche à North Bay, Novotas, a été inaugurée le 26 mars : c'est le plus grand centre du pays pour le débarquement et la vente de poissons. Par son organisation entièrement mécanisée, 5 à 6000 travailleurs (hâleurs, pêcheurs, personnel navigant, etc.) perdront probablement leur emploi. De plus un nombre important de personnes, occupant la terre depuis 1939, seront déplacées pour permettre l'expansion du port.

On repense au propos de Gandhi : "La mécanisation est une bonne chose s'il y a trop peu de mains pour faire le travail qui doit être accompli, elle est mauvaise s'il y a plus de mains qu'il n'en faut pour ce travail, ce qui est le cas de l'Inde."

Voilà qui doit nous faire réfléchir : notre pays vient au premier rang pour les exportations dans le Tiers Monde (par habitant) et dans ces exportations, les machines occupent une place importante.

■ LE MONDE EST PETIT

La revue Labor (Confédération Mondiale du Travail) consacre un article sur la lutte des ouvriers du textile en France. A travers l'exemple de la société Rhône-Poulenc S.A., on découvre des stratégies révélatrices.

"C'est beaucoup plus rentable d'investir dans des pays où le syndicalisme ne compte pas... C'est ainsi que, tandis que les effectifs en 1971 étaient de 23000 travailleurs, le 28.2.1977 ils sont tombés à 16200 travailleurs... C'est ainsi donc que depuis 1971, Rhône-Poulenc a fermé 5 usines ou parties d'usines en France."

Parrallèlement à ces fermetures, des brevets, des licences ... sont vendus à l'étranger : implantation en Thaïlande, en Egypte, en Chine. Extension en Espagne, au Brésil.

Un cas typique : la fermeture de la filature de Péage Roussillon touche 356 familles et près de 1500 personnes. Pourtant cette usine est dotée d'un matériel ultra-moderne dans son ensemble. Cette usine est la seule à fabriquer en France le fil acétate. Sa capacité de production est de 600 tonnes de fil par mois : l'équivalent de la consommation française. Résultat : la France doit maintenant importer 600 tonnes de fil.

Dans cette affaire qui exploite qui ? L'Occident exploite le Tiers Monde ? Ne serait-ce pas plutôt l'exploitation conjointe des travailleurs occidentaux et des travailleurs du Tiers Monde ?

Décidément, il est grand temps d'abandonner les mots "développé" et "sous-développé" : il y a un maldéveloppement contre lequel doivent se mobiliser toutes les énergies.

■ LA FAIM : PROBLEME TECHNIQUE OU POLITIQUE ?

Le CETIM (Centre Europe-Tiers Monde) a organisé le 1er décembre 1977 une conférence-débat sur le thème "Faim et abondance". L'orateur était Mme Suzan GEORGE, chargée de recherche au Transnational Institute à Amsterdam et à l'Institute for Policy Studies à Washington, et auteur d'un ouvrage sur les vraies causes de la faim, qui paraîtra l'année prochaine en français.

Mme GEORGE a tout d'abord écarté plusieurs mythes : celui de la surpopulation (en montrant par exemple que la Chine, qui a pratiquement résolu le problème de la faim, possède 0,13 hectare de terre par habitant, tandis que l'Inde en possède 0,30); celui de la révolution verte (les semences "miracles" demandent en effet beaucoup d'eau et de technologie); mais ensuite, elle a surtout insisté sur la politique agricole des multinationales, "l'agrobusiness".

Les sociétés multinationales implantent dans le Tiers Monde de nouvelles cultures (fruits, légumes) destinées à l'exportation et vendent sur place leurs produits à une minorité privilégiée qui peut payer. Ces grandes firmes contrôlent le marché mondial, changent le goût des consommateurs (cf. l'affaire de Baby Killer) et ont le soutien des gouvernements des pays industrialisés.

Du débat qui a suivi, deux points importants sont à relever :

1. il serait possible dès à présent de donner 3000 calories de céréales par jour à chaque homme dans le monde, donc la faim n'est qu'un problème de distribution, c'est-à-dire un problème politique et social;
2. la nourriture est une arme très importante pour les Etats-Unis dont l'industrie alimentaire représente 30 o/o de l'ensemble des activités.

RAOUL FOLLEREAU : Pas seulement "apôtre des lépreux"

Poète, prophète d'un monde d'amour, mais aussi homme d'action efficace, Raoul Follereau est mort. Parce qu'il avait combattu la lèpre pendant longtemps, ce qui lui avait valu le titre d' "apôtre des lépreux", la mémoire des hommes risque de ne retenir que cet aspect. Pourtant, cet homme ouvert et intelligent fut rapidement sensible aux maladies du cœur de l'homme, tels l'égoïsme, l'orgueil (individuel ou collectif), et appela il y a plus de quinze ans au combat "contre toutes les lèpres" : les grandes famines, les taudis, etc.

SUISSE

ALEXIS JACCARD : une intervention du nouveau recteur de l'Université de Genève

Quelques jours après son élection au poste de recteur de l'Université, M. Justin Thorens a écrit une lettre au président de la "république" argentine, le général Jorge Videla, au sujet de la disparition en Argentine depuis sept mois, de l'étudiant Alexis Jaccard. Dans cette lettre, il fait part de son extrême inquiétude, qui est celle aussi de tout le corps professoral, après les nombreuses interventions antérieures, toutes inefficaces, auprès des ambassadeurs argentin en Suisse et suisse à Buenos Aires.

► **CONTRE LA TORTURE : un bulletin et des documents**

Chacun a sans doute entendu parler de la proposition d'une convention internationale visant à protéger les prisonniers de la torture et de tout traitement inhumain, lancée par M. Jean-Jacques Gautier, de Genève. Cette proposition est en train de faire son chemin. En janvier 1977, un comité s'est constitué à Genève, qui a pris le nom de C.E.S.T. (Comité pour un engagement de la Suisse contre la torture).

En mai, un colloque international de juristes a rédigé un projet de convention. Les idées fondamentales de la proposition Gautier ont été présentées au Conseil fédéral par l'Institut Henry-Dunant, chargé d'examiner la motion Schmid relative à la protection des prisonniers politiques. Le gouvernement a commencé par rejeter le projet le 29 juin; puis, après les délibérations d'une commission du Conseil national, le conseiller fédéral Graber s'est déclaré prêt à poursuivre les efforts dans le sens proposé.

A ce propos, on peut signaler la démarche de la Communauté de travail des Eglises chrétiennes qui a envoyé une lettre ouverte aux parlementaires fédéraux : "...Nous sommes conscients des difficultés que suscite ce projet, cependant nous sommes persuadés qu'il peut contribuer efficacement à la lutte contre la torture (...) Nous vous demandons d'œuvrer à la formation d'une volonté nationale qui permette à la Suisse de prendre une telle initiative, car nous croyons que l'heure est venue où notre pays se doit de redécouvrir et de prendre conscience de ses responsabilités humanitaires."

Le C.E.S.T. va publier 4 à 8 fois par an un petit bulletin d'information et quelques documents qui seront envoyés à tous ceux qui feront un versement minimum de Fr. 10.- par an (étranger Fr. 15.-) au CCP 12-21656, Genève. L'abonnement de Fr. 10.- ne couvrant pas les prix de revient, les abonnements de soutien (Fr. 30.-) seront les bienvenus.

► **AMNESTY INTERNATIONAL : le rapport annuel est publié**

Cette association qui, on s'en souvient, a reçu le Prix Nobel de la Paix, vient de publier son traditionnel rapport annuel. Ce dernier révèle une telle extension des violations des droits de l'homme dans le monde qu'un sursaut de révolte, organisée et efficace, s'impose à tout homme digne de ce nom.

Pour les personnes ou groupes qui voudraient se procurer le rapport et soutenir Amnesty, voici l'adresse : AMNESTY INTERNATIONAL, 52, rue des Pâquis, Boîte postale 276, 1211 Genève 12, Tél. 32 50 91.

Lundi : 14 h.-18 h.; mercredi : 14 h.-16h.

► **UN NOUVEAU JOURNAL : "Non à l'apartheid"**

Jusqu'à présent, le Mouvement anti-apartheid, qui a été fondé à Genève en 1965, diffusait une information sur la situation en Afrique australe en publiant diverses brochures. Etant donné la rapidité du développement des événements dans cette région, le comité a senti la nécessité de trouver une nouvelle formule permettant de donner une information plus régulière et plus accessible.

C'est ainsi que "Non à l'apartheid" répond à deux objectifs : suivre l'actualité de la lutte des opposants au régime de Vorster et élargir le courant de solidarité. La ligne directrice s'inscrit dans une volonté — comme l'a écrit le Mouvement anti-apartheid — "de lier l'explication des événements en Afrique australe aux implications de la solidarité dans notre pays".

Ce journal sortira six fois par an. Chaque numéro coûte 0,50 fr. On peut s'abonner pour 3 fr. aux six numéros annuels à l'adresse du Mouvement anti-apartheid de Suisse (15, rue Lévrier, 1201, Genève) ou par téléphone le matin (022 324362).

COTMEC - INFORMATIONS

Numéro 2

Février 1978

DU COTE DU SAN SALVADOR

■ Le 21 juin, dans un document intitulé "Communiqué de guerre no 6", l'Union Guerrière Blanche ordonne l'expulsion de tous les jésuites (au nombre de 50) dans un délai d'un mois. "En cas de non exécution de notre ordre dans les délais imposés, il sera procédé à l'exécution immédiate et systématique de tous les jésuites qui demeureront dans le pays jusqu'à ce que nous en finissions avec eux ... A partir de cette date, en cas de désobéissance, seront considérées comme cibles militaires les installations jésuites et les lieux fréquentés par eux."

Cette menace n'a pas été mise à exécution à cause de la pression internationale, notamment d'une intervention directe du président des Etats Unis.

■ Le 25 août, deux laïcs, Serafin Vasquez et le jeune Pablo sont assassinés à coup de machette par les forces militaires dans l'appartement où ont lieu les rencontres de formation chrétienne. Le lendemain le cadavre de Felipe de Jesus Chacon, chrétien actif dans la communauté, est retrouvé dans un champ; a ce point méconnaissable que ce n'est que par une cicatrice que sa famille a pu l'identifier.

■ Le 3 novembre à Ocicala, l'armée occupe l'église, expulse avec violence l'assemblée liturgique se livre à des profanations et à la fouille du presbytère. Le Père Ventura, les catéchistes Raimundo Argueta et Porfirio Argueta ainsi que le sacristain Augusto Lobos sont interrogés et torturés. Un ordre du président de la république, le lendemain, obtient leur libération, (par contre l'occupation de l'église se poursuit plusieurs jours.) Ce même 4 novembre, un catéchiste de la paroisse Fabio Argueta disparaît, sans que personne ne reconnaisse son enlèvement.

Notons encore que durant 6 mois, (novembre 76 à mai 77) on a relevé 63 articles et pamphlets contre l'Eglise. (Dial)

A ce propos, souvent des questions sont posées à la COTMEC concernant ses sources d'informations; plus largement on lui demande si elle n'est pas en train de monter en épingle quelques faits pris dans l'actualité d'un monde qui ne va tout de même pas si mal ...

Il faut savoir que, fréquemment nous avons l'occasion de rencontrer directement des ressortissants du tiers-monde, notamment d'Amérique latine, de passage à Genève. Nous souhaiterions leur donner la parole dans cette feuille, mais ils compromettraient leur possibilité de retourner dans leur pays. Toutefois ce qui ressort à chaque rencontre:

- La situation est plus grave que ce qu'on en sait ici.
- Il est très important de la faire connaître.
- Sans le contrôle international, l'arbitraire serait encore plus arrogant.

Nous avons encore en mémoire l'appel que le Père Yacuzzi, au terme d'un témoignage très sobre sur les 16 mois de détention passés dans les prisons d'Argentine, adressait aux chrétiens.

Aussi, à ce jour, le regret de notre commission n'est pas de dire trop, mais trop peu et trop tard.



■ BOGOTA

LES EVEQUES LATINO-AMERICAINS A L'ETUDE DE LA NON-VIOLENCE.

Du 28 novembre au 3 décembre, 21 évêques de 7 pays d'Amérique latine se sont réunis à Bogota en compagnie de quelques laïcs et prêtres. Le thème de leurs travaux : l'étude de la non-violence. Au terme de cette session, ils ont publié un document important à l'intention des communautés chrétiennes d'Amérique latine.

Après avoir analysé longuement (5 pages) la violence qu'ils rencontraient, sous toutes ses formes notamment politique et économique, ils ont évoqué l'esprit et les méthodes de la non-violence; avant de dégager des lignes d'actions dans trois domaines particulièrement : les problèmes de la terre, l'attitude face à la sécurité nationale et ses principes, les conflits à l'intérieur de l'Eglise. C'est de ces trois derniers chapitres que nous extrayons respectivement les trois paragraphes ci-dessous.

"Notre travail pastoral doit permettre la promotion des paysans dans les communautés de base ainsi que dans les syndicats et les organisations paysannes, bien que, pour ces derniers, notre tâche pastorale ne consiste pas à organiser directement de tels groupements mais seulement de préparer et d'encourager les personnes à assumer ce rôle comme laïcs. Le respect des personnes doit être présent dans toute notre action : respecter les initiatives dans l'expression religieuse et liturgique, comme la mise en place de nouveaux ministères. Nous devons aussi faire preuve du même respect quand les paysans prennent l'initiative dans la défense de leur droit à la terre."...

... "Nous ne sommes pas convaincus par les arguments avancés pour justifier un régime de répression et de violence. Nous ne voulons nullement opposer à ces régimes une autre forme de violence. Au contraire, nous pensons que le moment est venu de briser le cercle vicieux de la violence en opposant aux systèmes actuels une action, décidée et persévérante, sans violence mais claire et précise, de non participation active en vue d'une transformation totale des structures de violence politique et économique dans nos pays."...

... "Nous ne pouvons accepter que l'unité de l'Eglise se fasse autour d'un évangile réduit à des abstractions de valeur universelle, d'un évangile sans saveur, odeur ni couleur, d'après lequel tous les hommes sont égaux, en dehors de toute position sociale, économique et culturelle ... L'unité ne pourra jamais se faire au prix du sacrifice de notre choix en faveur des pauvres, en acceptant que leur existence soit passée sous silence dans notre prédication et notre action ...",

(Dial)

■ ECONOMIE DE L'AN 2000

REDUIRE DE MOITIE LES INEGALITES

Le rapport de l'économiste Léontief, réalisé à la demande des Nations-Unies, a l'originalité de se placer dans la perspective des textes sur le nouvel ordre économique international. Il tient compte ainsi du fait que le développement économique doit accorder la priorité aux besoins du marché intérieur de chaque pays plutôt qu'à ceux du marché mondial, et que les échanges devraient reposer sur les intérêts réciproques des partenaires. De plus, pour la première fois, une étude de prospective économique se demande comment "préserver l'environnement tout en favorisant le développement."

Le rapport part du nouvel objectif des Nations-Unies de réduire de moitié d'ici l'an 2000 les inégalités existant actuellement entre les nations. Selon Léontief, le principal obstacle n'est pas lié à la rareté des ressources ou à la surpopulation, mais à l'organisation politique, aux mentalités et aux règles du jeu en cours dans les relations internationales.

Pour éliminer le problème alimentaire, le rapport propose de tripler la productivité agricole dans les pays sous-développés et d'augmenter de 30 % les surfaces cultivées. C'est ici que nous ne suivons plus M. Léontief. En effet, de telles augmentations exigeraient de forts apports de technologie qui ne feraient que renforcer la dépendance des pays pauvres vis-à-vis des pays riches; mais surtout nous savons que la production mondiale de céréales est suffisante aujourd'hui pour nourrir la terre entière et qu'il s'agit essentiellement d'un problème de distribution, c'est à dire d'un problème politique.

(à suivre : dans notre prochain numéro, la seconde partie de cette analyse, dans laquelle l'auteur envisage les changements à apporter aux politiques menées par les pays développés et sous-développés).

COMMISSION TIERS-MONDE DE L'EGLISE CATHOLIQUE C.P. 208 - 1211 Genève 4

Secrétariat : André Fol - 7 rue Pictet de Bock - 1205 Genève - Téléphone : 29.58.50

L'EGLISE ET LE TEMPS

Nous livrons ici quelques extraits de l'homélie prononcée par Monseigneur Manuel Viera Pinto, Evêque de Nampula au Mozambique à l'occasion du premier anniversaire de l'indépendance.

Ce texte fait partie du dossier * pour la préparation des "journées internationales pour une société dépassant les dominations" organisées à l'initiative de la conférence épiscopale du Brésil.

... "Au long de cette première année, nombreux furent les efforts et diverses les libertés conquises. Et pas seulement au niveau national, mais également au niveau international, puisqu'il est bien clair qu'aucun peuple n'est entièrement libre tant qu'il y a d'autres peuples esclaves. Dans le projet définitif de l'histoire, les peuples du monde entier sont appelés à former une grande famille. Et dans une famille, personne ne pourra se sentir libre tant qu'il y aura un esclave parmi ses membres.

Mais il ne suffit pas de créer des structures, de mobiliser et d'organiser le peuple. Il devient également urgent de changer de mentalité, de comportement et de style de relation avec l'autre et avec l'histoire. C'est dans cette vue que nous appelons nos compatriotes à se convertir. Beaucoup se sentent organisés, se disent mobilisés, mais en eux n'apparaît pas toujours l'homme nouveau. Il est urgent de changer le cœur, de passer d'une conscience du pouvoir à une conscience du service, d'une relation d'exploiteur à une relation de solidarité, d'un comportement de domination à un comportement d'égalité, d'une attitude d'étranger à une attitude de frère. Il est urgent de passer d'une conscience opprimée à une conscience libre, d'une conscience d'objet à une conscience de sujet, de l'individualisme à la communion, au partage, à la solidarité. Urgent enfin de passer de l'acceptation de conditions injustes, oppressives, à la lutte pour la création de conditions justes, capables de libérer le peuple intégralement. Nous disons intégralement, parce que la vocation de l'homme ne se limite pas au bien-être social, politique, économique et culturel. l'homme dépasse l'homme;

Au plus intime du cœur naissent constamment des aspirations que nulle conquête purement temporelle ne peut combler pleinement. des interrogations surgissent auxquelles nulle victoire scientifique ne peut répondre. Un humanisme totalement fermé, exclusif, courrait le risque de devenir déshumanisé. C'est pourquoi nous parlons de libération intégrale. Une libération qui ne peut se limiter à la simple dimension restreinte économique, politique, sociale et culturelle, mais en toutes ses dimensions, y compris son ouverture à l'absolu, l'absolu même de Dieu; une libération intimement liée à une conception déterminée de l'homme, à une anthropologie qui ne peut jamais sacrifier aux exigences d'une stratégie quelconque, ou d'une praxis, ou encore d'une efficacité à court terme.



Dans cette perspective, notre foi n'entre pas en contradiction avec la lutte pour l'instauration d'une société d'hommes libres, égaux, solidaires et fraternels. Bien au contraire. En effet, vivre la foi, c'est vivre le combat pour la libération intégrale de l'homme et pour sa communion en Jésus Christ. Dans le Christ, mort et ressuscité, tout l'homme est libéré de la racine d'oppression (Jc 8,36) : tous les hommes sont frères, tous les peuples sont appelés à faire partie de la cité où il n'y aura plus de pleurs, plus de cris, plus de douleur (Ap 21,22).



Loin de nous aliéner et de nous rendre étrangers au processus historique, notre foi nous oblige à assumer les tâches les plus diverses avec le souci de libérer effectivement le peuple. Le message de libération, qui s'attaque d'abord à la racine de toute oppression, le péché, et finit dans la plénitude de la vie en Jésus Christ, est au centre de l'Evangile: Je suis venu pour annoncer aux captifs la délivrance et rendre libres les opprimés (Lc 4,18). Et le Seigneur nous assure que nous serons jugés sur l'attention que nous aurons portée aux opprimés : Venez, les bénis de mon Père... (Mt 25,34-41). La foi, comme don de Dieu, réponse et engagement de l'Homme, n'est pas un opium, une boisson qui fait dormir, un sentiment anachronique, un refuge des faibles, une aliénation, une forme d'obscurantisme. La foi ne fait pas de l'homme un exilé de l'histoire, un étranger aux conquêtes de la politique, de la technique, de la science, de la culture et de la "convivialité" humaine. L'homme qui vit la foi a dans son cœur une nouveauté qui le rend capable d'aimer pour de bon, de servir sans relâche et sans mensonge, de lutter pour de bon pour la transformation du monde et de mettre en cause toutes les révolutions, afin de les libérer de la tentation de l'absolu, du péché de dogmatisme, de l'entrave de la suffisance.

Il serait absurde de séparer radicalement le règne de Dieu et les "mouvements révolutionnaires" (qui tendent à instaurer la justice sociale), comme si le règne de Dieu n'était pas en relation avec nos luttes historiques et se situait dans un "autre monde", indifférent aux vicissitudes, à l'ordre et au désordre de celui-ci, faisant ainsi des chrétiens une "confrérie d'absents", étrangers aux combats politiques et sociaux de ce monde. Il ne serait pas moins faux d'identifier les deux comme si le règne de Dieu pouvait s'installer dans un ordre nécessairement provisoire qu'il sacraliserait.

Comme des citoyens animés par la foi en Jésus-Christ, source et chemin de la véritable liberté, nous défendons le principe de la vigilance, nous dénonçons tout ce qui s'oppose à l'authentique libération de notre peuple, à sa croissance intégrale, à la paix dans la justice et dans la vérité. Nous condamnons toute oppression, nous condamnons les massacres d'hier dans le pays du Mozambique et les crimes de lèse-humanité qui se commettent aujourd'hui dans les pays encore sujets de régimes coloniaux et impérialistes. Notre foi nous rend attentifs, elle nous rappelle la nécessité de la vigilance pour ne pas être surpris (Lc.16,10). Mais la vigilance évangélique, avant d'être attentive aux ennemis de l'extérieur, est une attention à l'ennemi qui vit à l'intérieur de nous-mêmes. Dans le cœur de chacun dort l'ennemi. Et si c'est du cœur que viennent les homicides, les prostitutions, les faux témoignages et les blasphèmes (Mt 15,19), nous devons commencer la vigilance par nous-mêmes. Ainsi donc, nous serons aptes à tenir compte de notre frère, à découvrir et à récupérer ceux qui pratiquent l'iniquité. ●●



* Rappelons que ce dossier, qui s'enrichit de semaine en semaine, peut être consulté et obtenu au secrétariat de la COTMEC.

CES PROCHAINS JOURS A LA TV ROMANDE

- ▶ * Questions à l'Eglise : EGLISE ET DEVELOPPEMENT. Le 5 février 18 h. 30, Paul Jubin, responsable du groupe Frères sans Frontières, répondra aux questions des téléspectateurs.
- ▶ * Temps présent : LE SHAH D'IRAN. Le 9 février à 20 h. 20. Journaliste : Claude Smadja. Réalisation : Raymond Vouillamoz.

CHEZ NOUS AUSSI

Lundi 9 janvier, dans l'émission matinale de la radio romande: "microscope", on évoquait les effets des échantillons de produits alimentaires et cosmétiques reçues par les mères à la naissance d'un nouvel enfant.

Sans mettre en cause la qualité des produits, les personnes présentes à cette table ronde, notamment des infirmières en pédiatrie, remarquaient que ces envois non seulement créaient de nouveaux besoins mais qu'ils avaient souvent des effets néfastes étant utilisés d'une manière inopportune. Et cela de la part des mères, avec la meilleure intention.

Comment ne pas faire un rapprochement avec un procès qui s'est déroulé à Berne dans un passé récent ?

Décidément, lorsque des procédés publicitaires ont des effets dramatiques dans le Tiers Monde et souvent néfastes chez nous, n'est-on pas en droit de se poser des questions ?

735 MILLIONS D'AIDE AU DEVELOPPEMENT. De quoi nous réjouir ... en toute modestie ...

Certains ont pu être impressionnés par cette information parue ces jours derniers dans nos quotidiens : en effet, le chiffre paraît considérable. Pourtant que l'on se rassure. Par exemple en considérant à quel point notre balance commerciale est excédentaire dans nos échanges avec les pays en développement. Egalement en sachant que les prestations de la Suède sont 6,5 fois supérieures. Dans ce pays, l'augmentation pour l'année prochaine est de 8 o/o pour l'aide multi-latérale, 13 o/o pour l'aide bi-latérale et 23 o/o pour l'aide aux réfugiés et aux mouvements de libération.

A GWATT, UN COLLOQUE ENERGIE ET EMPLOIS

Dans le prolongement du forum "Quelle Suisse demain ?", qui s'était déroulé à Macolin en octobre 1976, 60 personnes se sont retrouvées à Gwatt les 13, 14 et 15 janvier autour du thème : énergie et emplois. Tour à tour, 8 conférenciers se sont succédés apportant le point de vue des ouvriers suisses, du Tiers Monde, des théologiens et du patronat. N'ayant pas pu suivre le colloque jusqu'au bout, nous nous réservons d'y revenir lorsque paraîtra le rapport final. En deux mots, toutefois, disons que nous avons rapporté de cette rencontre passablement de doutes et de questions.

- Le nombre de places de travail ne semble pas si évidemment lié à l'augmentation des ressources en énergie que certains le disent.
- Que veut dire le mot "besoin"? Aux Etats-Unis a-t-on vraiment "besoin" de trois fois plus d'énergie qu'en Suisse ? En Suisse a-t-on "besoin" de X fois plus d'énergie qu'au Rwanda ?
- Avec l'énergie nucléaire, ne va-t-on pas augmenter énormément le fossé entre pays riches et pauvres, puisque, à cause du risque de la dissémination, cette technique restera le privilège de quelques-uns ?
- L'énergie nucléaire n'entraîne-t-elle pas un renforcement des services de sécurité qui met en péril la liberté démocratique ?

Nous avons rapporté de cette rencontre également une conviction.

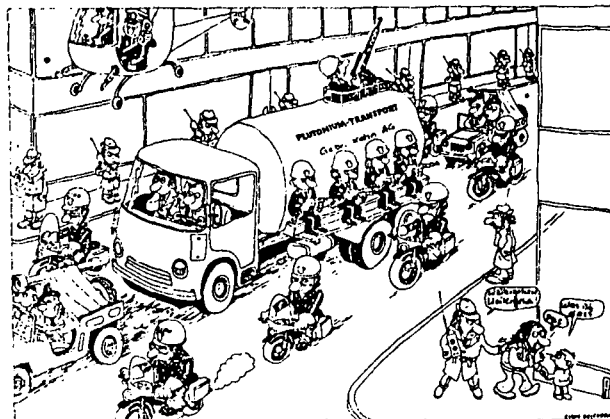
L'importance, dans ces débats, de l'apport du théologien. On ne peut pas indéfiniment situer notre recherche au niveau des moyens; il faut se poser la question de la fin : l'activité économique pour quoi, pour qui ? Et si c'est pour l'homme, pour quel homme ?

Au cours de l'histoire, on a pu s'autoriser du texte de la Genèse 1.28 ... "Dominez la terre ..." pour commettre tant de viols et de pillages dans notre environnement; il est urgent que le théologien nous en donne une autre lecture. Une attitude "de respect devant le don" est nécessaire à notre survie. On repense à la phrase d'Olivier Clément : "Le chrétien doit exiger de la science une quête plus ouverte, de la technique une efficacité plus soumise aussi bien à l'irréductible de la personne qu'à la nécessaire amitié de l'homme et de l'univers. Car si la terre n'est plus ressentie comme mère, elle doit l'être comme fiancée".

Remercions les organisateurs de cette rencontre (des théologiens et des membres des Eglises protestantes et catholiques) et attendons les rapports de conclusions.

L'énergie nucléaire crée des emplois.

(le point de vue du AGÖP.)



COTMEC - INFORMATIONS

Numéro 3

Mars 1978

■ "L'Afrique du Sud aujourd'hui : le prix de l'espérance" *

Sous ce titre un document récent du Conseil Oecuménique des Eglises nous donne, en 15 pages, un excellent aperçu de la situation en Afrique du Sud.

En quelques chiffres, dates, extraits de lois, on nous permet tout d'abord de saisir la dégradation de la situation ces dernières années. On découvre également le seuil qui a été franchi en automne dernier avec l'assassinat de Steve Biko, leader noir non-violent, alors qu'il était détenu par la police; suivi, le 19 octobre, de l'interdiction de 18 associations (dont un journal qui bénéficiait d'une très large audience auprès de la population noire).

Mais le document n'en reste pas là, il tente de dégager les éléments d'une stratégie. L'action et le soutien à l'intérieur du pays sont souvent très problématiques : les lois en effet, de plus en plus restrictives, rétrécissent de jour en jour l'espace de légalité.

Par contre les actions à l'extérieur du pays, notamment en mettant en question les relations économiques entretenues avec l'Afrique du Sud, doivent s'intensifier. Et cela concerne particulièrement notre pays.

Rappelons en effet que la Suisse est le 5e investisseur étranger par ordre d'importance en Afrique du Sud; pour les investissements par tête d'habitant, elle vient en tête. De plus l'Afrique du Sud est le premier partenaire économique africain de notre pays; (le 80 o/o de l'or sud-africain vendu passe par le marché de Zürich)...

"Les investissements étrangers en Afrique du Sud, affirme le professeur Fridman de l'université de Syracuse (New York), ont une responsabilité directe dans l'apartheid. Sans être en aucune manière les garants exclusifs de l'apartheid, les investisseurs étrangers figurent néanmoins parmi les banquiers et les fournisseurs de savoir-faire de l'apartheid dans sa forme actuelle. Le rôle qu'ils jouent fait d'eux une pierre de touche dans la domination raciale car ce sont eux qui rendent possible une exploitation économique qui se reflète dans le taux élevé de leurs profits"...

On comprendra pourquoi nous avons mis en annexe une feuille de pétition. La COTMEC en effet, d'accord avec sa ligne générale, ne peut que vous recommander de la signer et de la faire signer.

* Des exemplaires du document cité peuvent être obtenus par l'intermédiaire de notre secrétariat.



■ Droits de l'homme à l'américaine

Le 9 février dernier, le département d'Etat américain a présenté au Congrès son rapport annuel sur le respect des droits de l'homme dans les 105 pays jouissant de l'aide américaine. Ce rapport doit servir de base pour la répartition de l'aide économique et militaire pour l'année prochaine. Parmi les pays coupables de violations des droits de l'homme, on trouve l'Indonésie, les Philippines, la Thaïlande, le Nicaragua, le Guatemala, le Maroc, l'Iran et Israël dans les territoires occupés.

Seul le Nicaragua a fait jusqu'à présent l'objet de pressions américaines. En effet, les intérêts américains dans ce pays sont moins importants qu'en Iran, par exemple, (le Shah possède du pétrole !), où des améliorations sont intervenues dans le domaine des droits de l'homme, selon ce rapport...

Un porte parole de la Maison-Blanche a même reconnu que les droits de l'homme ne sont pas le seul critère pour l'attribution de l'aide : d'autres considérations entrent également en jeu !

A propos du message de Paul VI pour la journée de la paix

■ PAUL VI contre la révolution ?

Du message du Pape pour la journée de la paix, beaucoup de journaux ont isolé, et, de ce fait, mis en évidence, la phrase : "La violence conduit à la révolution et la révolution à la perte de liberté".

Considérons ce passage dans son contexte; Paul VI parle des "entreprises criminelles qui dégèrent parfois en gestes impitoyables de terrorisme marquant l'aboutissement de cette voie erronée que l'on a suivie et provoquant des répressions peu souhaitables. La violence conduit à la révolution et la révolution à la perte de liberté. C'est autour d'un axe social erroné que la violence étend son développement fatal. Elle éclate comme une réaction de force, non dépourvue parfois d'impulsion logique, mais elle finit par se retourner contre elle-même et contre les motifs qui ont provoqué son intervention".

Visiblement, la phrase sur la révolution n'est pas inspirée par les situations révolutionnaires du Tiers Monde, mais par le terrorisme européen - particulièrement allemand - comme le confirment plusieurs paragraphes antérieurs : "Ce phénomène (de la violence passionnelle et cérébrale) se répand dans la trame de notre civilisation moderne, profitant des facilités dont bénéficie le citoyen dans son activité pour attaquer et frapper...". "Elle provient d'une décadence de la conscience morale, non éduquée, non assistée, imprégnée généralement de pessimisme en ce qui concerne la société".

Paul VI constate d'autre part que cette violence est "non dépourvue parfois d'impulsion logique"; qu'"elle provoque des répressions peu souhaitables"; qu'elle conduit "à la perte de liberté"; qu'elle "finit par se retourner contre elle-même et contre les motifs qui ont provoqué son intervention".

Cela appelle deux commentaires :

- Il ne s'agit pas d'un texte manichéen. Ce n'est pas le combat du vice et de la vertu qui est décrit ici. Certes le terrorisme est criminel, et il n'est pas question de le décriminaliser. Mais il a, en amont, des causes dont la responsabilité revient à d'autres qu'aux terroristes et, en aval, des conséquences mauvaises, notamment une répression "peu souhaitable" (parce que dépassant souvent ce qui est strictement nécessaire et neutralisant la réflexion sur les causes). Cette position nuancée est à remarquer dans le climat actuel, et cela d'autant plus si l'on considère que, depuis quelques années, Paul VI ne fait plus preuve d'autant d'audace qu'au début de son pontificat.
- Ce texte sur le "terrorisme européen" ne peut être appliqué à toute forme de révolution, comme le corps de phrase isolé pourrait y inciter le lecteur inattentif. Paul VI, qui déjà nuance sa pensée sur l'atroce phénomène du terrorisme, le fait davantage encore sur la révolution armée dans certains pays. Traditionnellement, l'Eglise reconnaît aux aux peuples gravement opprimés le droit de faire la révolution contre ceux qui les gouvernent.

Paul VI, précisément, admet la légitimité de la révolution" dans les cas de tyrannie évidente et prolongée". (Populorum Progressio).

Dans ces cas, la seule réserve que l'Eglise fait est de veiller à ne pas entraîner une répression plus insupportable que la tyrannie régnante. C'est la préoccupation de dom Helder Camara, qui, sans jamais condamner l'option de ceux qui se sont résolus à entrer dans la révolution armée ou qui envisagent de le faire, ne l'a jamais approuvée non plus, convaincu que dans la situation actuelle de l'Amérique latine cela conduirait à un plus grand mal. Il ne renonce pas pour autant, et avec lui un nombre croissant de religieux et de laïcs, à la révolution tout court - mieux: il y travaille ardemment -, qui doit substituer au règne des violations de la dignité humaine celui de la justice et de la fraternité.

■ Nouvelle déclaration des Théologiens du Tiers Monde résolument tournée vers l'avenir.

Du 17 au 24 décembre, à Accra (Ghana) a eu lieu la réunion panafricaine des Théologiens du Tiers Monde. Deux ans après la rencontre de Dar es-Salam où ils avaient élaborés un manifeste qui consacrait encore une grande place à la dénonciation des séquelles du colonialisme, les participants ont élaboré une déclaration orientée avec détermination vers l'avenir. On y perçoit les accents de ce que sera demain la théologie africaine. Une théologie enracinée dans les valeurs culturelles de l'Afrique de hier, à l'écoute également des aspirations et des problèmes de l'Afrique d'aujourd'hui.

En voici les conclusions:

"Dans les pays indépendants comme en Afrique du Sud, la théologie est confrontée à de nouveaux défis, chances, et espérances.

La vigueur des religions et cultures traditionnelles africaines et le renouveau des Eglises, grâce en particulier à un retour aux Ecritures, nous fournissent les ressources pour nos tâches.

Notre foi en Jésus-Christ, libérateur, nous convainc qu'il y a un grand avenir pour nos pays si le processus de construction de la nation est conduit de manière à pourvoir aux besoins élémentaires et urgents de tous au lieu des privilèges d'un petit nombre. Nous croyons que la vitalité créatrice de nos religions et cultures traditionnelles peut fournir l'inspiration pour une forme adéquate d'organisation communautaire et de développement national.

En vue de servir le peuple, l'Evangile et l'Eglise dans ces tâches, nous nous engageons à nous renouveler nous-mêmes en fonction des besoins actuels que nous discernons à la lumière de l'Esprit de Dieu présent parmi nous. Pour cela il nous faut une méthodologie interdisciplinaire d'analyse sociale, une réflexion biblique et un engagement actif à être avec nos peuples dans leurs efforts pour la construction d'une société meilleure. A cette fin nous avons constitué une association œcuménique de Théologiens africains. Conscients de nos déficiences et de notre faiblesse, encouragés par la grandeur de la tâche qui est devant nous, nous entreprenons cette étape de service par la théologie afin que les femmes, les hommes et les enfants de nos pays puissent tous "avoir la vie et l'avoir en abondance."

(source: Foi et développement 1.78)

POUR UNE TERRE NOUVELLE

la campagne 1978



Action de Carême

Pain pour le prochain

■ Le prix de l'indigénisation .

L'engagement pour une réappropriation de l'identité africaine au sein de l'Eglise n'est pas l'apanage des seuls congrès théologiques; il se fait également à la base. Les lignes ci-dessous sont extraites d'une allocution du Père Godefroy Sanje, curé-doyen de Dschang (Cameroun), adressée au Pro Nonce Apostolique en visite dans sa paroisse (juillet 1977).

"...Nous pensons qu'avec la fin de la mission au sens technique du mot, la présence des "Missionnaires" prêtres, religieuses ou laïcs nous demeure indispensable, mais à condition :

1. qu'ils trouvent leur joie à nous voir assumer nos responsabilités au lieu d'essayer à torpiller nos initiatives ou de se retrancher dans des lieux ou des services qu'ils croient devoir faire échapper à notre maîtrise chez nous;
2. Qu'ils reconnaissent et respectent le visage propre de notre Eglise locale au lieu de vouloir présenter le leur comme l'étalon universel de l'Eglise catholique;
3. qu'ils restent dans leur rôle d'auxiliaires disponibles, se prêtant à nous pour aller dans notre sens et à notre allure au lieu de prétendre nous sauver mieux que nous;
4. Bien plus, qu'ils se mettent à notre école - je veux dire à l'école de l'indigénisation - en s'insérant dans la culture locale à l'exemple du Christ incarné qui s'inséra dans la culture et la vie des gens de son temps afin de les sauver en tant que frères;
5. qu'enfin qu'ils cessent d'extravertir les fidèles qui leur sont confiés, par un zèle plus souvent au service de l'expansion de leur culture et de leur civilisation que de l'Évangélisation, de se rendre habilement nécessaires en créant, avec des ressources extérieures attachées directement à leur personne, des oeuvres qui ne peuvent leur survivre et que nous prendrons bien du temps à casser avant de les reprendre à notre taille; de corrompre avec de l'argent la conscience et la voix de certains de nos frères qui ignorent les vraies exigences de l'enracinement et de la maturité d'une Eglise locale."

■ BOLIVIE: le gouvernement cède aux grévistes de la faim

L'annonce des prochaines élections, en juillet 78, s'est accompagnée dans le pays, d'une relative détente du climat politique. Le 22 décembre, le gouvernement décrétait une amnistie générale pour les hommes politiques et syndicalistes, mais en excluant 348 personnes, ce qui allait être le point de départ de remous importants.

En effet, le 29 décembre, 6 femmes et 14 enfants commençaient une grève de la faim dans les locaux de l'archevêché pour obtenir la libération des membres de leur famille. Et ce mouvement devait s'étendre jusqu'à atteindre le 18 janvier, jour de l'accord à savoir 21 jours après, 1200 participants parmi lesquels l'ancien président de la république M. Luis Adolfo Salinas.

Au terme d'une partie serrée, dans lequel on a eu recours à des expulsions de grévistes de leurs locaux (églises, université,...) le gouvernement a accepté d'accorder l'amnistie générale, mesure qui concerne 17'000 boliviens (selon l'opposition).

■ ECONOMIE DE L'AN 2000 (suite du numéro de février)

Industrialiser et vaincre la pollution

Pour l'économiste Léontief, la pollution est technologiquement surmontable et le coût de la lutte contre la pollution est également supportable; il se monterait à environ 1 o/o du PNB.

Pour pouvoir s'industrialiser (obligation entre autre de développer la coopération industrielle entre voisins), augmenter les rendements agricoles, réduire la pollution etc., les pays en développement devront faire passer à 30-35 o/o la part de leur revenu consacrée aux investissements. Il leur faudra compter sur l'épargne interne plus que sur l'aide extérieure, donc pour cela diminuer les inégalités de revenu afin de permettre à chacun d'épargner.

Mais pour que cela soit possible sans engendrer un gigantesque endettement du Tiers Monde, il faut changer les règles du jeu international. Il s'agirait surtout de laisser les prix des matières premières évoluer plus favorablement que ceux des produits manufacturés des pays industriels, et de doubler l'aide publique au Tiers Monde. Les dépenses militaires (6 o/o du produit mondial !) dépassent donc largement les besoins de l'aide au développement et de la lutte anti-pollution.

Ainsi, selon Léontief, l'avenir de l'humanité dépend du seul combat de l'homme, car les obstacles au développement ne sont pas d'ordre naturel mais politique.

■ Les Eglises Belges interpellent les banques qui soutiennent l'apartheid

Les Eglises protestantes et la Conférence épiscopale de Belgique interpellent les banques belges au sujet de leur politique d'investissement en Afrique du Sud, prenant ainsi le relais des interventions que le Conseil oecuménique des Eglises fait depuis plusieurs années.

La commission nationale Justice et Paix, pour les catholiques, ainsi que la commission "Eglise et coopération au développement", pour les protestants, ont eu un entretien le 23 décembre dernier avec M. A. Coppé, président de la Société générale de banque, entretien qu'elles avaient sollicité deux fois. Lors d'une conférence de presse donnée en janvier, ces commissions ont fourni les indications suivantes :

- Cette banque est la composante belge du consortium européen EBIC (European Banks International Company), principal organisateur d'une série de prêts à l'Afrique du Sud.
- Leur interlocuteur a rejeté leur proposition, considérant comme inadmissible toute tentative exercée par des groupes de pression, fussent-ils belges, d'influer sur les choix de la banque; il a souligné que sa banque ne contrevenait pas à la

législation belge et a rappelé la nécessité de favoriser les exportations afin de sauvegarder le plein emploi en Belgique. M. A. Coppé a encore précisé que la morale des banques s'en tient à l'individuel et ne fait pas entrer en ligne de compte les situations collectives.

- Un dialogue a également été demandé par les deux commissions à la Kredietbank, à la banque Bruxelles-Lambert et à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Avec la Société générale de banque, ces trois établissements représentent plus de 90 o/o des possibilités financières belges en Afrique du Sud.

(Selon Soepi)

En Suisse, il existe des organismes d'Eglises correspondant aux sus-nommés. Il est vraisemblable que s'ils sentaient un appui suffisant de la part des chrétiens suisses, ils entreprendraient des démarches semblables auprès des banques suisses, démarches qui seraient pour le moins aussi justifiées dans notre pays qu'en Belgique.

Genève: un séminaire sur "Droits de l'homme et christianisme"

Un séminaire sur la théologie des droits de l'homme a été préparé par une équipe du Centre catholique d'études. Il comprendra trois cycles : historique, biblique, ainsi qu'éthique et politique.

- ▶ 24 février : Las Casas, ou l'Evangile et la force.
- ▶ 7 avril : Un Dieu libérateur : la sortie d'Egypte.
- ▶ 28 avril : Paul et l'esclave; la lettre à Philémon.
- ▶ 20 et 21 mai : Table ronde sur "l'homme est-il défendu par les Droits de l'homme ?"

27, chemin de Grange-Canal, à 20 h. 30



■ Un emprunt "légal"

Selon un communiqué de l'Agence télégraphique suisse,

"L'emprunt public du Gouvernement brésilien lancé en Suisse - 100 millions de francs - ne saurait être interdit par la loi suisse, car celle-ci ne prévoit pas de critères tels que le respect des droits de l'homme ou le système politique du pays débiteur. Les seules conditions permettant le refus d'autorisation sont, explique le Conseil Fédéral dans sa réponse à une

question écrite du conseiller national Carrobio (PSA/TI), la sauvegarde des intérêts économiques du pays, la tendance du change et le taux d'intérêt de l'argent et des capitaux".

Le Conseil fédéral, qui a la charge d'appliquer la loi, ne saurait encourir de reproche lorsqu'il le fait.

En va-t-il de même des citoyens suisses - nous tous - que l'iniquité de la loi ne choque pas et qui ne se battent pas pour la changer ?

HALTE

A LA COLLABORATION SUISSE EN AFRIQUE DU SUD

Considérant que :

1. La République d'Afrique du Sud, par sa politique d'apartheid et par une répression féroce, est un des Etats qui violent le plus ouvertement et le plus délibérément les Droits de l'Homme;
2. les firmes qui investissent en Afrique du Sud ne font que renforcer ce régime, comme le dénoncent les Nations Unies et les mouvements d'opposition sud-africains eux-mêmes;
3. ces investissements, encouragés par les bas salaires des Noirs sud-africains, sont source de profit pour la minorité blanche et pour les investisseurs occidentaux;
4. les facilités que la Suisse accorde aux investisseurs en Afrique du Sud privilégient ces investissements;

les soussignés demandent au Conseil Fédéral et au Parlement de prendre les mesures suivantes :

- de supprimer les réductions d'impôts sur les investissements privés suisses en Afrique du Sud (dénonciation de la Convention sur la double imposition avec l'Afrique du Sud);
- de ne plus accorder de garantie fédérale pour des crédits au régime d'Apartheid (fin des garanties contre les risques à l'exportation);
- de réellement empêcher la propagande pour l'émigration suisse en Afrique du Sud (application de la loi de 1888 interdisant toute propagande en faveur de l'émigration).

Nom et prénom	Adresse	Signature
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		

Organisé par : Campagne Anti-Outspan (Mouvement Anti-Apartheid de Suisse, Déclaration de Berne, Magasin du Monde, Groupe de Travail Afrique Australe-Portugal), Anti-Apartheidbewegung der Schweiz, Arbeitsgruppe Dritte Welt (Zürich, Knonauer-Amt), SKAAL.

Soutenu par : Parti Socialiste : sections Zürich, Bâle-ville, Vaud, Valais, Jura, Genève; Jeunesses socialistes vaudoises; PDT; POP: Vaud, Neuchâtel; POCH; Centre Martin Luther King; Chrétiens pour le socialisme; LMR-RML; CLP; VPOD Vaud état; Confédération romande du travail; Groupe Afrique Lausanne; MPF-romand; JOC; Erklärung von Bern; Schweizerischer Friedensrat; Christlicher Friedensdienst; Schweizerische Arbeitsgruppen für Entwicklungspolitik; Vereinigung Dritte Welt Läden; Terre des Hommes (N.W.S.) Typographia Stadt Zürich; OC1DR.

A renvoyer à Campagne Anti-Outspan, 15 rue Lévrier, CH-1201 Genève d'ici au 15 avril au plus tard.

POURQUOI CETTE PETITION ?

Malgré leur ampleur, les condamnations verbales du régime d'apartheid ne peuvent, à elles seules, modifier la politique raciste de l'Afrique du Sud, si elles ne s'accompagnent pas d'une pression économique pour faire intervenir un changement.

Or, si la Confédération a condamné moralement, à différentes reprises, la politique d'apartheid, elle n'en continue pas moins à soutenir et encourager les relations économiques avec la République sud-africaine par des conventions précises. C'est pourquoi nous demandons à la Confédération d'accorder ses actes à ses condamnations morales de l'apartheid et de

- SUPPRIMER LES FACILITES FISCALES ACCORDEES AUX INVESTISSEURS SUISSES en Afrique du Sud, en dénonçant la convention de double imposition conclue avec le gouvernement sud-africain en 1967. Cette convention permet aux Suisses ayant un revenu en Afrique du Sud de bénéficier d'une diminution d'impôts en Afrique du Sud et surtout de se faire rembourser par la Confédération, donc par nous tous, l'impôt payé en RSA.

L'Afrique du Sud est le seul pays africain avec qui la Suisse a conclu un accord direct de ce type. "Vous prenez part aux investissements en RSA, c'est pourquoi les problèmes de la RSA sont également les vôtres". (Chef Buthelezi du Kwazulu, déc. 1972 ZH)

- DE REFUSER POUR L'AFRIQUE DU SUD LA GARANTIE FEDERALE CONTRE LES RISQUES A L'EXPORTATION

Un exemple illustre ce qu'est cette garantie: une grande entreprise suisse a livré pour 450 millions à une entreprise d'électricité sud-africaine, à qui les banques suisses ont accordé un crédit de 100 millions, crédit garanti par la Confédération. Cela signifie que si l'entreprise ne peut faire face à ses engagements, (par exemple à cause de la situation politique) c'est la Confédération - donc le contribuable suisse - qui couvre la perte, et ce jusqu'à 95 % du crédit.

- D'APPLIQUER LA LOI CONCERNANT LES AGENCES D'EMIGRATION

en interdisant réellement la publicité et les informations incitant à émigrer en Afrique du Sud (par exemple, la Confédération tolère le bureau d'immigration sud-africain à Berne). L'immigration blanche est nécessaire au régime pour tenir les Africains éloignés des postes de responsabilité.

Le ministre sud-africain de l'immigration, le Dr. Piet Koornhof, précise: "L'immigration est la seule voie qui assure une position dominante à la RSA sur le continent africain."

LES CONDAMNATIONS MORALES NE SUFFISENT PLUS FACE A LA VIOLENTE REPRESSION QUI S'EXERCE CONTRE LA MAJORITE NOIRE EN AFRIQUE DU SUD

COTMEC - INFORMATIONS

Numéro 4

Avril 1978

DROITS DE L'HOMME

Après la 34e session de la Commission

Vendredi 10 mars se terminait, dans notre ville, la 34e session de la commission des droits de l'homme de l'ONU. Les observateurs se plaisent à noter un progrès par rapport aux précédentes : on semble s'être libéré de certains tabous. Les cas de neuf pays ont été évoqués (Bolivie, Guinée équatoriale, Malawi, République de Corée, Ouganda, Ethiopie, Indonésie, Paraguay, Uruguay). A quoi il faut ajouter le Cambodge, l'Argentine, l'URSS et les Etats Unis (accusés de mauvais traitements infligés aux Indiens).

Saisissons l'occasion de cet évènement pour évoquer le problème qui se pose à la COTMEC dans l'information sur les violations des droits de l'homme. Quatre pages par mois, c'est peu. Comment faire un choix parmi les informations qui nous parviennent ?

- Un premier critère, simple, qui tient à la vocation même de notre commission : ne dénoncer que les faits qui se passent dans le Tiers Monde... Mais il reste encore une centaine de pays...

- Adopter le principe de la balance : choisir toujours un pays d'obédience marxiste et un autre pays appartenant à la sphère capitaliste ? (Parler par exemple du Chili et du Cambodge...)

- Choisir les pays les plus en relations (économiques, touristiques...) avec notre pays ? (Par exemple Brésil, Argentine, Afrique du Sud...)

- Ne parler que des pays où la répression est apparue plus récemment. Mais n'est-ce pas parce qu'on avait mieux su la dissimuler jusque là (dans le cas de la Tunisie) ? Ou que la censure de la presse était mieux faite (nous pensons par exemple à l'Inde et à l'épisode de la Janata Colony : 70 000 personnes chargées par 12 000 policiers qui doivent assister à la destruction de leur logement en mai dernier).

- Parler en priorité des pays où l'Eglise est la plus concernée ? Non par "esprit de clocher", mais parce qu'on ne peut pas ne pas ressentir une solidarité particulière à l'égard de frères dans la foi qui vivent "la persécution pour la justice" (San Salvador, Nicaragua...). Egalement parce qu'on ressent une indignation particulière vis-à-vis des dirigeants qui utilisent le couvert de la religion du Dieu fait homme pour détruire l'homme; une indignation plus grande encore à l'égard des prélats qui cautionnent ces agissements (au Guatemala, Mgr Casariego apparaît ostensiblement lié au pouvoir et remet au bras séculier le règlement des affaires internes de l'Eglise).

- Choisir le plus massif, le plus horrible ? (Selon l'hebdomadaire Réforme, la Terreur Rouge, en Ethiopie, laissait à la fin du mois de janvier 100 à 150 cadavres chaque nuit sur les trottoirs d'Addis Abeba.)



Comment trancher ? Force est de continuer à avancer, pas à pas, en sachant qu'on est guetté par un double risque :

- Remplir ces pages, mois après mois, de dénonciations et d'atrocités et ainsi s'en aller grandir le nombre des prophètes de malheur. Est-ce une bonne information, celle qui ne parle que des trains qui déraillent, sans jamais laisser entendre que d'autres arrivent à destination ?

- Garder un silence complice. Comme le disait le 22 février le cardinal Marty aux informateurs religieux : "Je dois être la voix des sans voix; le risque de se taire est plus grand que le risque de se tromper en prenant position."

LA CULTURE DU COTON AU TCHAD

Témoignages de paysans.

"J'ai fait un hectare de coton; le coton ne produit pas à cause de l'insecticide qui était mauvais. J'ai gagné 9000 francs (1 franc CFA : 0,2 francs français) et je dois payer 9500 d'engrais et d'insecticide. Je n'y arrive pas. Je ne peux même pas donner 50 fr. à ceux qui m'ont aidé. Comment je vais payer l'impôt et les habits ? Le chef de canton m'a dit que nous n'avions qu'à vendre nos boeufs pour payer les engrais et l'insecticide. Mais ça, est-ce que c'est faire le progrès ? Qu'est-ce que nous allons faire après ?
" Dans un village, un paysan avec 6 baches de coton a gagné 22000 francs. Dans un village voisin, un paysan a eu 48000 avec 6 baches aussi... On nous chasse quand on veut regarder le poids de notre coton sur la bascule... Quand les agents acheteurs donnent de l'argent, tu ne peux pas recompter ton argent devant eux. Les gardes te font sortir vite. Ensuite, si tu réclames, on te dit que c'est toi qui as caché la différence..."

Réalisé par des mouvements d'Action catholique tchadiens, ce dossier (*) nous apprend entre autre comment le coton a été introduit dans les années 1925 dans le pays : par la contrainte (menace d'amende et d'emprisonnement) ou plus simplement l'obligation de payer un impôt monétarisé et plus seulement sous la forme du troc. Le fait que, depuis 1971, la "Cotonfran" s'appelle la "Cotontchad" ne change pas grand chose à ce mode d'exploitation qui a détourné le paysan de la culture vivrière, détruit ses valeurs traditionnelles et les structures de sa société, lui laissant en prime des sols usés (par l'arrêt de l'assolement) et un déficit tant alimentaire que monétaire.

(*) Ce document est extrait du remarquable dossier élaboré pour la "PREPARATION DES JOURNEES POUR UNE SOCIETE DEPASSANT DES DOMINATIONS". Rappelons que ces journées, lancées sur l'initiative de la Conférence Episcopale Brésilienne, arrivent bientôt au terme de leur préparation. Le dossier, qui ne cesse de s'enrichir, est intéressant à plus d'un titre; notamment par le nombre de pays concernés (industrialisés ou du Tiers Monde), également parce qu'il ne s'agit pas d'une énumération de situations désespérées, mais qu'à chaque fois on mentionne les solutions apportées. Grâce à l'initiative de l'Agence Kipa de photocopier ce document, les personnes ou les groupes qui désireraient encore en obtenir un exemplaire peuvent s'adresser à notre secrétariat qui transmettra la demande.

Nous vous recommandons vivement, dans le cadre des "Samedis de la Faculté de théologie protestante", le programme intitulé :

CHRETIENS EN SOCIETE

Le 15 avril **M. Gilbert BLARDONE**
Professeur à l'Institut universitaire d'Etudes du développement, à Genève.
à 10 h 15
salle B 012

"Vatican II : un choix de société pour aujourd'hui"

"POURQUOI SONT-ILS SI PAUVRES ?" :

un excellent instrument à la disposition de qui veut pouvoir l'expliquer en termes simples à son entourage.

Dans les groupes, de paroisse ou d'une autre nature, on aimerait souvent consacrer des réunions aux problèmes du Tiers Monde. Mais on est désemparé : c'est difficile, il faudrait pouvoir faire venir quelqu'un, mais qui ?

Un précieux petit bouquin qui vient de sortir de presse sortira aussi d'embaras les animateurs de telles réunions. Des textes courts et accessibles, 57 tableaux, graphiques ou dessins, permettent soit de préparer des exposés, soit de travailler directement sur le livre dans le cadre de petits groupes. Mais le but principal est la plus large diffusion possible. L'effort de vulgarisation de l'auteur le permet.

En deux mots, le livre met au jour les mécanismes qui causent et perpétuent le sous-développement d'une grande partie de l'humanité, pendant que l'autre connaît la richesse, mais aussi la pollution, l'encombrement et la déshumanisation. Il permet aussi d'analyser le rôle des minorités au pouvoir dans la plupart des pays du Tiers Monde : alliance de fait avec les grandes puissances économiques et oppression des pauvres à l'intérieur.

Beaucoup de chrétiens gardent encore une optique avant tout caritative des problèmes du Tiers Monde. Ce livre démontre que c'est en changeant les mécanismes qui produisent les inégalités que l'on pourra améliorer les conditions d'existence de millions d'hommes.

On peut se le procurer à la Déclaration de Berne, 25, rue des Terreaux, 1000 Lausanne 9. Prix : Fr. 8.-.

*"Pourquoi sont-ils si pauvres ?", par Rudolf. H. Strahm. Adapté de l'allemand par François Vargas, Anton Gisler et Pier Luigi Giovannini.
A la Baconnière / Déclaration de Berne.*

Le 22 avril **M. Thomas S. DERR**
Dr en phil., Professeur au Smith College (USA).

à 10 h 15
salle B 012

"Pour une écologie humaine : Réflexions oecuméniques après Nairobi"

Le 29 avril **M. Boudewyn SJOLLEMA**
Dr en soc., Directeur à l'Unité Justice et Service du Conseil Oecuménique des Eglises.

à 10 h 15
salle B 012

"Le racisme blanc et la théologie du peuple élu"

Le 6 mai **M. André BIELER**
Dr en Sc. éc., Professeur à l'Université de Lausanne, Chargé de cours à la Faculté de théologie de Genève.

à 10 h 15
salle B 012

"Quelle société demain ? Une vision oecuménique convergente"

■ TZIGANES A GENEVE :

Au-delà du folklore, une minorité qui lutte pour défendre son identité.

Avec l'appui du COE, 70 délégués du peuple tzigane vont se réunir à Genève du 8 au 11 avril. Derrière le mot Tzigane, haut en couleurs, il faut savoir qu'il y a 12 millions de personnes (dont 5 à 6 millions dans les pays de l'Est, 300000 en France...), 12 millions de personnes qui veulent garder leur langue, leur style de vie, particulièrement leur amour de la liberté. Autant de revendications suspectes pour les Etats actuels qui s'efforcent, sous toutes les latitudes et dans toutes les idéologies, d'intégrer les minorités, de gommer les différences.

On peut bien penser que si les Tziganes conservent leur identité, ce n'est pas sans mal.

Les 9, 10 et 11 avril, ils donneront un concert au Centre de la Fusterie : autant d'occasion de les découvrir à travers leurs richesses humaines et artistiques. Sachons en tous les cas qu'une meilleure connaissance pour une plus grande compréhension est un de leurs souhaits très profonds en venant à Genève.

■ A PROPOS D'UNE EXCELLENTE EMISSION DE "TEMPS PRESENT"

Manger trop de viande, ici, en Suisse, dans les pays riches, plonge dans la misère des Indiens des hauts plateaux du Guatemala. Telles sont les deux extrémités d'un phénomène qu'a remarquablement décrit une récente émission de "Temps présent". Plus d'un téléspectateur a dû être surpris d'apprendre qu'il y a une relation entre deux faits apparemment si éloignés.

Un excellent commentaire a été publié par La Vie protestante du 10 mars sous le titre : "L'entrecôte que tu savoures, à qui l'as-tu volée ?". Cet hebdomadaire rappelle que les émissions de "Temps présent" ont le don de mettre en fureur "les arrières petits-enfants de ceux qui, il y a juste un siècle, s'efforçaient de salir Zola pour dissuader le public de lire "La Curée" ou "L'Assommoir", "car c'est bien irritant, le spectacle de la misère des autres; surtout quand on nous explique que nous devons à cette misère notre prospérité".

Afin que la Télévision n'enregistre pas que des réactions négatives, ayons le courage de prendre la plume, après des émissions de ce genre, afin d'en féliciter les auteurs et de les encourager à continuer. Une bonne émission, du point de vue de l'éducation de l'opinion publique, vaut peut-être des centaines de conférences et réunions, et des milliers de tracts, brochures ou livres. Et lorsqu'elle démonte un mécanisme d'appauvrissement, elle fournit ipso facto des éléments de solution au problème, car chacun peut voir à quel stade du processus néfaste il est concerné et peut agir.

■ LA "DETTE" DU TIERS MONDE

après la dernière réunion de la CNUCED à Genève.

Du 5 au 10 mars, la Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement s'est penchée sur le problème de la dette du Tiers Monde. A l'issue de cette rencontre, un texte a été rédigé, un texte de compromis suffisamment imprécis pour que chacun y trouve son compte. Suffisamment important, tout de même, pour avoir débloqué le dialogue.

- Les 77 ne mettent plus comme préalable un allègement immédiat et généralisé et acceptent que les problèmes soient traités cas par cas.

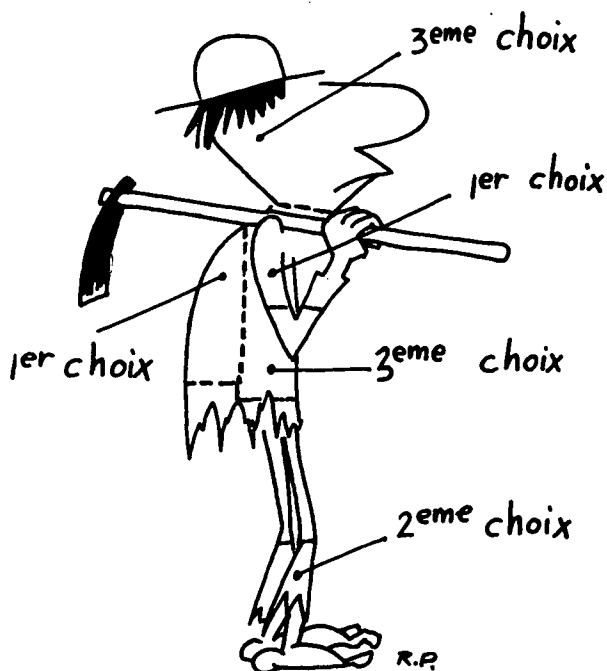
- Les pays industrialisés, de leur côté, sont d'accord d'envisager des ajustements rétroactifs qui, dans certains cas, aboutiront à des remises de dette.

- En fait de mesure concrète : la seule décision de créer un groupe d'experts.

DETTE : un mot qui n'est pas neutre.

Pour le Littré, "Dette : ce qu'on doit à quelqu'un". Plus que tout autre, ce mot est chargé d'un coefficient moral : depuis l'enfance, on nous apprend qu'il n'est pas bien d'avoir des dettes; le nombre de proverbes qui tournent autour de ce mot est impressionnant.

En lisant une information comme celle qui précède, il faut à tout prix nous défaire de ces conditionnements. Très fréquemment la dette signifie ce que l'on doit à quelqu'un... qui nous doit beaucoup plus mais auquel on n'a pas les moyens de réclamer...! Pour ne prendre qu'un exemple : ces travailleurs latino-américains qui donnent toute leur force de travail pour une rémunération dérisoire, contractent obligatoirement des dettes et ainsi peuvent être tenus dans une dépendance qui approche de l'esclavage.



De retour du Liban et de passage à Genève

Giovanni FRANZONI

donnera une conférence débat sur le thème

UN CHRETIEN FACE AU PROBLEME PALESTINIEN

le mercredi 5 avril à 20 h.30 à
l'Institut d'Etudes du Développement

(24 rue Rotschild - Pâquis)

Organisation : Les amis du Secours Palestinien
le Groupe Chrétiens Tiers-Monde

La COTMEC ne peut que recommander vivement cette conférence à ceux qui veulent en savoir plus sur le problème palestinien. A ceux également que préoccupe la relation entre la foi chrétienne et la pratique politique.

Rappelons que Giovanni Franzoni, anciennement Abbé bénédictin de St-Paul-hors-les-Murs, est toujours membre d'une communauté chrétienne fortement engagée dans les actions aux côtés des défavorisés.

EGLISE - ECONOMIE

suite

Le dernier numéro de "COTMEC- INFORMATION" était accompagné d'un supplément "Eglise-Economie". Avant même la parution de ce dossier, nous nous étions assuré la réaction du professeur Ruh, de l'Institut d'Ethique Sociale, afin d'avoir le point de vue d'une personne qui a participé aux travaux. Malheureusement, compte tenu de la place disponible et devant l'abondance des questions soulevées, Hans Ruh a préféré ne pas répondre directement et nous renvoyer à des articles, écrits récemment, dans lesquels il explique sa position. Nous en donnons les grandes lignes résumées ci-dessous.

- *Il faut éviter de situer l'Eglise et l'Economie dans un face à face. L'Eglise prend part aux affaires économiques et ceux qui travaillent dans l'Economie font partie de l'Eglise.*
- *L'initiative de ce dialogue en revient à des personnes de l'Economie qui, en tant que membres de l'Eglise, étaient préoccupées de problèmes tels que : Développement du monde - Développement de la Suisse, position politique de l'Eglise, participation, aménagement du territoire.*
- *Nous attendons de ces rencontres qu'elles donnent une base éthique aux chefs d'entreprise et qu'elles les invitent à sensibiliser leurs milieux aux responsabilités qui sont les leurs et qu'ils en tirent les conséquences nécessaires.
Lentement grandit la découverte que l'éthique n'est pas contenue purement et simplement dans le système de l'économie de marché libérale et ne découle pas immédiatement de l'application de ses règles.*
- *Ce qu'il y a de nouveau, c'est qu'un canal de communication permanent est établi entre des représentants des responsables de l'Economie et des institutions de l'Eglise.*
- *Il ne s'agit pas d'une complicité avec l'économie, mais d'une lutte avec des arguments (même si cela peut paraître insignifiant à ceux qui préfèrent une stratégie de conflit et de pression au moyen de l'opinion publique).*
- *Nous insistons auprès des responsables de l'économie pour qu'ils prennent en considération des facteurs extra-économiques (sociaux, démocratiques, humains, éthiques).*

Dans le dialogue Nord-Sud, il est important que les pays industrialisés ne cèdent pas, de cas en cas, à la pression des défavorisés, mais développent un projet pour l'avenir et en promeuvent la réalisation. Ces problèmes sont trop graves pour les laisser aux seuls économistes.

- *Il faut souligner le fait que des industriels importants s'intéressent de plus en plus à la responsabilité éthique et pas seulement au niveau individuel mais également collectif.*
- *Dans les milieux économiques, ces thèses n'ont pas été ressenties comme un signe de la docilité de l'Eglise et n'ont pas fait que des heureux.*
- *On ne peut pas encore parler de résultat : pour cela il faudra encore travailler sur des objectifs concrets qui soient suivis de réalisations concrètes.*
- *Ces thèses ne sont qu'un début, une base pour aller plus loin et dégager les responsabilités d'une manière plus précise.*
- *On devrait inclure les syndicats dans ces réflexions.*
- *Il faut être conscient que la marge de changement dans les relations avec le Tiers Monde est mince si chacun veut maintenir son niveau de vie à sa hauteur actuelle.*

S'il appartenait à la COTMEC d'ouvrir la discussion dans le cadre de cette feuille d'information, ce n'est pas à elle de la conclure. Une remarque simplement :

Les propos du professeur Ruh lèvent de nombreuses ambiguïtés; pas toutes pourtant.

Des chrétiens, membres du haut patronat au demeurant, réfléchissent sur le rôle des entreprises et les conséquences de leurs activités, c'est bien leur droit. Ils associent à leurs réflexions des théologiens et particulièrement des spécialistes en éthique sociale; qui s'en plaindraient ?

Par contre, au moment où des personnes d'une telle notoriété s'intitulent "Groupe de dialogue Eglise-Economie" et donnent à leur recherche le retentissement que l'on sait, les choses changent de sens et le signe s'inverse.

Discussions trop publiques pour être simplement celles d'un groupe de chrétiens qui réfléchit à titre personnel; mais discussions trop peu et trop unilatéralement représentatives pour être effectivement celles d'un "groupe de dialogue Eglise-Economie"; là réside le malaise. Un malaise qu'il faudra bien tenter de dissiper.

COTMEC - INFORMATIONS

Numéro 5

mai 1978

Derrière le drame de l'AMOCO CADIZ, les pavillons de complaisance

Sur ce drame tout a été dit ou presque. Les journalistes ont redoublé d'efforts pour rendre compte de l'évènement. Sont-ils arrivés à exprimer tous les sentiments qui nous habitent à la vue de ces hommes livrant avec "le brut" un combat inégal ? Sentiment de tristesse qui naît devant toute catastrophe; sentiment de révolte lorsque cette catastrophe, c'est à l'homme qu'elle est imputable. Sentiment de peur et de méfiance à la pensée de vivre dans un monde où des risques écologiques toujours plus grands sont pris sans que jamais on n'ait manqué de nous assurer qu'il n'y avait rien à craindre, que tout avait été prévu...

Un aspect pourtant nous paraît devoir encore être souligné. L'Amoco Cadiz naviguait sous pavillon de complaisance. Qu'est-ce que cela veut dire ? En bref, 6 000 navires qui peuvent naviguer à moindre coût, ceci parce que ces bateaux ne sont pas astreints aux mêmes normes de sécurité (il faut savoir qu'en 1973, 26 navires cypristes et 17 panaméens, tous pavillons de complaisance, disparaissaient en mer).

UNE BONNE NOUVELLE

Dans la rubrique "Tous ces prisonniers" du 15 avril, François de Vargas nous apprend qu'Adolfo Perez Esquivel, va être mis en liberté surveillée. Rappelons qu'Adolfo était coordinateur du "service Paix et Justice", un mouvement non-violent fortement implanté en Amérique Latine. Dès son arrestation en Argentine le Vendredi Saint de l'année passée, de nombreuses voix s'étaient fait entendre pour obtenir sa libération.

La COTMEC, de son côté avait suscité, par l'intermédiaire de la Centrale d'Alerte, un envoi de lettres qui avait rencontré un large écho. Et depuis un certain temps, le groupe Amnesty International de Monthey se consacrait à cette cause (et entend bien continuer à le faire jusqu'à la libération totale d'Adolfo.)

HISTOIRE DE GOUTTES D'EAU

On a souvent l'impression, lorsqu'une action nous est proposée, que "c'est une goutte d'eau dans la mer". Et souvent c'est bien cela !

Mais pourquoi cette goutte d'eau ne serait-elle pas, parfois, "celle qui fait déborder le vase"?

Qu'en l'absence de toute convention, le personnel employé reçoit des salaires beaucoup plus bas, quand il les reçoit (il arrive fréquemment que les délégations de solde ne parviennent pas aux épouses). Que la nourriture peut y être très déficiente et les conditions de travail très dures.

Bien sûr, les 6 000 navires ne correspondent pas tous à cette sinistre description. Mais s'il n'y avait pas des avantages à cette pratique on comprendrait mal pourquoi le Libéria (1 600 000 habitants) est le premier armateur du monde, en constante et rapide croissance (73,47 millions de tonnes), dépassant nettement le Japon (41,6 millions de tonnes). On ne comprendrait pas non plus pourquoi les Etats-Unis, au premier rang en 1945, se retrouvent actuellement au dixième rang.

Si tragique qu'elle apparaisse, la marée noire n'est que la partie émergée de l'iceberg. En fait, le drame commence bien avant, atteignant non seulement des plages et des oiseaux mais des hommes.

Et que dire du Libéria dont le nom et l'histoire expriment la libération et qui devient le lieu d'un nouvel esclavage ?

Les informations utilisées dans cet article sont extraites du dossier de préparation des "Journées internationales pour une société dépassant les dominations".



A PROPOS

Avez-vous renvoyé (remplie) la feuille de la pétition "Halte à la collaboration Suisse-Afrique du Sud" jointe au "Cotmec-Information" de mars ? Le délai proposé expirait ces jours derniers.

■ A PROPOS DE LA BOMBE A NEUTRONS

La défense totale, un concept récent, dépassé... dangereux pour les pays pauvres

La production de la bombe à neutrons est ajournée. Pour combien de temps ? On était habitué à l'escalade dans les armements, pourtant il semble qu'avec cet engin, qui ne détruit "que des personnes" et qui laisse intactes les choses, on fait un pas vers l'inhumain, fût-ce au nom de la défense.

Si on a qualifié d' "anti-personnelle" la bombe à fragmentation (billes ou ailettes), bombe que d'ailleurs les Israéliens viennent d'utiliser dans le conflit proche-oriental, de quel nom va-t-on appeler cette nouvelle découverte ?

On ne peut pas s'empêcher de penser à ce dessin mordant de Leiter : des mouches qui se bousculent pour assister à un défilé ; devant elles, triomphalement, passe un immense tue-mouches tracté et deux bombes-insecticides auto-portées !

Mais il faut aller plus loin. Lester Brown, dans un article paru dans Forum du Développement No 41, adresse une sévère mise en garde : à tant se défendre d'un ennemi potentiel, on oublie des menaces plus graves car actuelles.

■ La politique du toujours prêt

En 1939 encore, le budget militaire des Etats-Unis ne représente que 1,3 milliards de dollars. Pendant très longtemps, les états n'ont recouru à la mobilisation qu'en cas d'hostilités. Ces dernières années par contre, on assiste à une fulgurante évolution. Un quart des recettes fiscales des Etats-Unis est consacré à l'armement et il n'y a pas de raison de penser que ce chiffre soit inférieur en URSS. Ainsi, en 1976, 350 milliards de dollars (soit le 6 o/o de la production mondiale) étaient consacrés à l'armement. Il faut ajouter à cela que 30 millions d'hommes et de femmes sont en service militaire, le quart du potentiel scientifique mondial mobilisé... Ceci pour que chaque pays puisse se défendre de "toute menace imaginable".

■ A LOISIRAMA

Un Tiers-Monde pré-emballé

Il n'y avait pas besoin de séjourner longtemps à Loisirama, ce salon des loisirs qui vient de se terminer à Genève, pour s'apercevoir qu'il se composait de deux espaces.

Le premier — appelons-le culturel — qui nous proposait les différents services offerts à Genève en matière de loisirs. C'est là que se trouvait notamment le pavillon du troisième âge, remarquable de vitalité et d'invitation à la créativité.

Le second — commercial — qui voulait nous vendre des "articles de loisirs". C'est là que se trouvaient les stands des différents pays du Tiers-Monde. Ils nous proposaient leurs plages, leurs montagnes... leur exotisme à grand renfort de posters, de clichés, de statuettes; et avec le concours de musiciens, et d'un sculpteur sur bois... Un Tiers-Monde beau... comme sur une carte postale.

■ Et si le danger venait d'ailleurs ?

De la destruction des réserves de pêche et d'hydrocarbures, d'un abattage des arbres qui dépasse la capacité de régénération des forêts, de la destruction des chaînes biologiques... Prenons l'exemple des sols : "Pour défendre leur souveraineté territoriale, les pays engloutissent des sommes considérables en chars et en avions mais ne consacrent pas un sou à la conservation des sols. Résultat : les couches fertiles sont lessivées, charriées en aval pour échouer dans quelque plaine d'épandage d'un pays voisin."

■ A réaliste, réaliste et demi

La thèse du "toujours prêt" a pour elle le mérite de la clarté, si bien qu'on ne lésine pas quand il s'agit de mettre à sa disposition la dernière découverte en matière d'armement. Les autres menaces, non plus potentielles mais actuelles, sont moins repérables à court terme... au point d'échapper même aux services de renseignements de l'armée. Pourtant tôt ou tard, il faudra bien l'admettre, "le concept militaire classique de la sécurité nationale apparaît toujours plus insuffisant quand les menaces non militaires se font de plus en plus lourdes".

● AVIS AUX AMATEURS

● Stage de formation à la non-violence

● Souhaitant recevoir une formation active à la non-violence en s'aidant notamment de la collaboration de J.-M. Müller, un petit groupe de romands a décidé de se retrouver toute une semaine cet été (soit en début juillet soit à mi-août) et recherche encore quelques personnes intéressées à ce projet.

● Celles-ci sont invitées à se manifester très rapidement au secrétariat de la COTMEC. Frais de participation modique.

Bien sûr, on ne pouvait pas demander au Brésil d'intercaler, entre les photos de baigneuses, des tableaux sur l'aggravation de la répartition des revenus. Pas plus qu'on pouvait souhaiter voir, sous la tente du Maroc, des clichés nous montrant l'appauvrissement croissant des masses (et l'enrichissement non moins croissant de la Cour et de son entourage...).

Mais tout de même, ne risque-t-on pas de laisser aux visiteurs une image trop éloignée de la réalité ?

C'est une chose redoutable que le tourisme. Capable du meilleur et du pire.

Il y a un bon tourisme : celui qui permet à des gens de sortir de chez eux, de leur vision du monde trop étroite pour rencontrer d'autres personnes, s'enrichir au contact d'autres mentalités.

Il y a un mauvais tourisme : celui de l'exotisme fabriqué, qui cache tout ce qui pourrait gêner l'idée toute faite que les gens ont sur le pays en question.

Autant le premier peut tisser des liens, autant le second peut engendrer l'aliénation.

Un "VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR" révèle le véritable visage du régime iranien.

Mandatée par l'Association internationale des juristes catholiques, Me Madelaine Lafue-Veron, avocat au barreau de Paris, a procédé à une enquête en Iran, du 28 novembre au 11 décembre, sur la situation de prisonniers politiques âgés ou en mauvaise santé ou encore souffrant de séquelles de torture. Elle avait déjà réalisé des enquêtes semblables au Chili, en Argentine et en Turquie.

Son rapport complet vient de paraître dans une brochure de 40 pages éditée par le Comité suisse de défense des prisonniers politiques iraniens (c.o. Mme M.-L. Dumuid, 16, rue Charles Crosnier, 1206 Genève. Tél. (022) 46 23 67) sous le titre "Voyage au pays de la peur".

Selon ce rapport, il règne actuellement en Iran une méfiance généralisée. Même les employés d'Etat et les militaires se savent espionnés. Sur les 40 personnes avec lesquelles elle a pris contact avec prudence (avocats, professeurs, écrivains, ingénieurs, anciens leaders de partis interdits), 37 lui ont demandé, pour des raisons de sécurité, de taire leur nom.

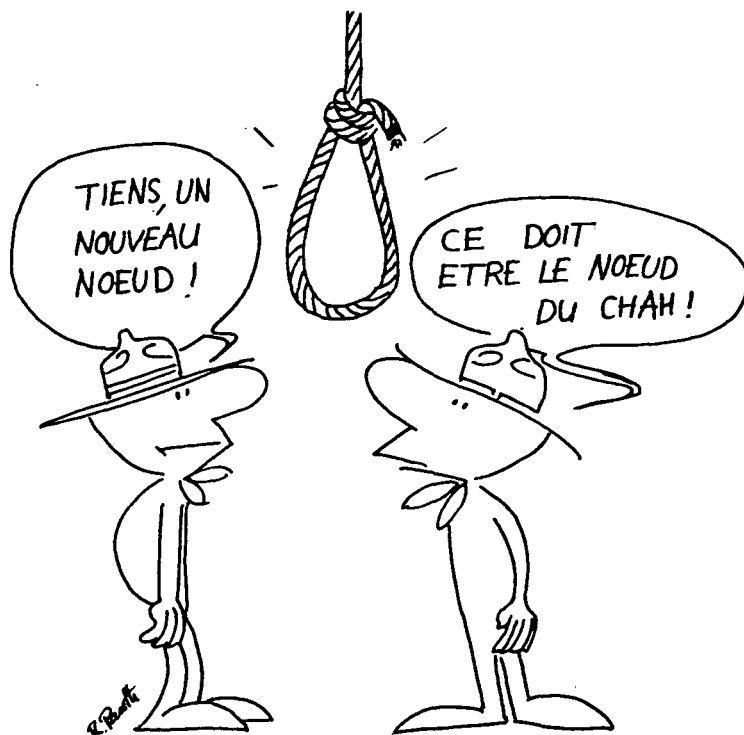
Le rapport traite du déguisement de la réalité (les nombreuses enquêtes internationales ont eu pour effet la cessation des tortures physiques, mais les sévices psychiques, plus discrets, continuent), de l'absence de liberté d'expression, des conditions d'exercice de la justice, de l'apparition de groupes paramilitaires chargés de la répression (comme en Amérique latine) et des atteintes à la liberté religieuse (contre les imams chiïtes surtout).

Cette terrible conclusion, à la fin du rapport de Me Lafue-Veron :

"Ni au Chili, juste après le coup d'Etat de 1973, ni dans la Grèce des colonels, ni en Turquie, après qu'a été décrété l'Etat de siège, ni même en Argentine, où la nuit en rencontrait des commandos de police et de militaires déguisés en civil pour exécuter l'enlèvement et le déménagement de leurs victimes, des gens disparaissaient sans arrêt, je n'ai senti la même peur qu'en Iran..."

En cet Iran si courtois de nos autorités fédérales et de nos délégations commerciales ! Certains pensent que garder le contact préserve une chance d'améliorer la condition des opprimés. Ils ne sont pas conscients de ce que les courbettes diplomatico-commerciales ne peuvent être assorties au mieux que de propos timides et généraux sur le respect

des droits de l'homme. Ensuite, jusqu'ici, les faits ont prouvé que la dénonciation des méfaits des tyrannies et le boycott économique des pays asservis par de tels régimes a été plus souvent profitable aux opprimés que l'autre option.



LE JAMBOREE 1979 EN IRAN

Dans le No 1 de "Scoutisme Mondial", nous apprenons que le prochain grand rassemblement de l'association – le 15e Jamboree mondial du scoutisme – aura lieu en 1979 en Iran. Dans le même article, les relations entre le scoutisme et l'Etat iranien nous sont présentées comme parfaitement sereines : non seulement il n'y a pas de contrôle, mais une aide directe; d'ailleurs, le Prince héritier fait activement partie du mouvement...

A l'heure où, de tant de côtés, on parle de boycott à propos de la Coupe du Monde de football en Argentine, n'est-ce pas le moment d'interroger nos amis scouts ? Que pensent-ils faire ? Sont-ils conscients des enjeux de leur participation à la manifestation de Neishaboor ? Leur mouvement a le grande mérite d'avoir ouvert de nombreuses personnes au sens des responsabilités et à l'attention au prochain. Moins que d'autres il peut se dispenser d'analyser les retombées politiques de ses décisions.

Les trois derniers jours ont été consacrés à analyser la situation injuste qui prévaut en Inde sur le plan politique, social, économique.

Ces nouvelles formes de cultes qui évoquent des questions telles que le chômage, les atrocités de la police, les insuffisances du système éducatif et les expulsions des bidonvilles, seront publiées sous forme d'un livre destiné à être utilisé lors des réunions de jeunes.

Soepi

INDE : CULTES ET CHANGEMENT SOCIAL

Dans le courant du mois de mars, des laïcs et des ecclésiastiques appartenant aux Eglises protestantes et catholique de l'Inde ont participé à un séminaire de dix jours à Whitefield (Bangalore). Le but de cette rencontre : examiner la portée sociale du culte et comment les prières pourraient être une expression de la relation de Dieu à l'homme dans un monde qui nécessite une transformation par son action.

■ INFORMATION SUR LE TIERS-MONDE

"Pas de carence des autorités fédérales"

C'est ce qu'a répondu le Conseil fédéral à la question écrite d'un conseiller national. Tout en reconnaissant que notre population devait être mieux informée sur la situation réelle des pays en développement, on a souligné que des mesures ont été prises pour intensifier l'information et que l'autorité centrale s'efforçait particulièrement de sensibiliser la jeunesse. Enfin, le Conseil fédéral estime qu'il ne peut pas tout faire et qu' "appartient à chaque député le soin de juger s'il a suffisamment informé ses électeurs des problèmes du Tiers-Monde".

Que voilà des paroles réjouissantes... On n'y était pas habitué. On a beau relire dans tous les sens les messages du Conseil fédéral sur la coopération au développement ces dernières années, la part consacrée à l'information est bien mince.

On n'a pas oublié non plus le colloque de Territet en préparation du vote concernant le crédit à l'IDA; colloque "autorisé" sinon officiel puisqu'il comptait dans ses participants un ancien conseiller fédéral. On avait dit alors aux journalistes présents qu'il faudrait insister sur les arguments humanitaires et éviter de soulever les autres questions. En effet "on s'aperçoit rapidement, en grattant un peu, que derrière les arguments économiques du débat sur la coopération au développement se cache en réalité une autre question beaucoup plus complexe : que devrait être le développement ? Aucun mouvement ou parti politique suisse (hormis l'extrême-gauche peut-être) n'entend soulever ce problème aujourd'hui de crainte d'embrouiller inextricablement le débat. Car il n'est guère possible de s'interroger sur le développement du Tiers-Monde sans remettre aussi en question dans une certaine mesure, l'organisation de l'économie mondiale et la place qu'y occupe le monde industrialisé, auquel la Suisse appartient" (Journal de Genève, 31 mai 1976). Décidément, en deux ans, des pas ont été faits !

AU-DELA DE L'INDECENCE

(Extrait du journal "J'annonce")

▷ **Rassurez** ◁
▷ **- VOUS** ◁

▷ **Moi, je suis comme vous, quand j'ai faim je vais au Super-Marché ou au McDonald's. Je me débrouille quoi ! Du reste, c'est pas difficile, des Super-Marchés et des McDonald's, il y en a partout.** ◁

▷ **Alors, il faut croire qu'ils sont drolement mal organisés ces 455 millions de sous-alimentés!** ◁

Accueillons cette bonne nouvelle activement, en y donnant tout notre appui. C'est vrai que le Conseil fédéral ne peut pas tout faire. Il y a quelques mois, dans toutes les classes de Suisse, un très beau calendrier a été envoyé par la Coopération Technique. Remarquablement bien fait, il pourrait être un excellent moyen de sensibilisation. Mais combien d'enseignants l'ont affiché ? Il serait intéressant de poser directement la question aux enfants ou aux enseignants.

Ce n'est là qu'un exemple pour montrer que l'information dans ce domaine plus encore que dans les autres demande la mobilisation de toutes les énergies.

■ UN TITRE ALLECHANT : "L'EGLISE CATHOLIQUE SE TEINTE DE ROUGE"

Un article du Journal de Genève du 14 mars, intitulé ainsi, nous informe que neuf prélats du sud-est mexicain, dont l'archevêque d'Oaxaca, viennent de signer un document dénonçant le système socio-économique qui permet de maintenir l'exploitation éhontée des millions d'indigènes qui habitent la région dont ils sont les responsables ecclésiastiques. Mais pourquoi un tel titre ? Que l'expression soit employée par l'oligarchie latino-américaine qui, dans son intérêt, "tire contre tout ce qui bouge", on le comprend. Mais faut-il vraiment faire écho à ces propos ? Est-ce décidément intolérable que l'Eglise ne se contente plus de soigner les blessures mais s'interroge parfois sur leur origine ?

On repense à cette parole d'un paysan philippin : "L'Eglise nous dit toujours qu'elle ne peut jamais prendre parti. Elle ne peut jamais prendre le parti des pauvres même quand ils cherchent à obtenir leurs droits. Après tout, elle est la mère commune du riche et du pauvre. Que fait une bonne mère si elle voit son fils aîné toujours en train de battre le plus jeune, le plus faible, et de prendre la nourriture ? Dira-t-elle : je suis la mère des deux, je ne puis pas prendre parti dans leurs querelles ?"

Totale méconnaissance ? Mépris sans borne ? Expression triomphante de la société "avancée" ? "Une société tellement avancée, comme on l'a écrit récemment, qu'elle en vient à couler... comme un camembert".



COTMEC - INFORMATIONS

Numéro 6

Juin 1978

"L'ENGAGEMENT DES RELIGIEUX POUR LA PROMOTION HUMAINE"

L'image classique du religieux hors du monde devient de plus en plus désuète. Il y aurait un livre à écrire sur l'engagement des religieux pour la promotion humaine au cours de ces dix dernières années, depuis les dominicains du Brésil jusqu'aux pères blancs et aux spiritains du Mozambique, en passant par les instructions données aux jésuites par le P. Arrupe, leur général, pour des écoles au service des plus pauvres.

Et il ne s'agit pas de poignées de religieux réagissant à des situations particulières. Preuve en soit le thème choisi par nonante supérieurs généraux : "L'engagement des religieux pour la promotion humaine", thème qui a été débattu à Rome entre le 24 et le 27 mai. "Nous avons traité ce thème parce que la situation dramatique du moment historique que nous vivons l'exige", déclare le cardinal Pironio. "Le Synode de 1971 sur la justice dans le monde a insisté sur l'engagement de tous les chrétiens pour la promotion humaine et sociale. La vie religieuse y est intéressée au premier plan", dit à son tour soeur Mary Linscott, présidente de l'Union des supérieures majeures.

"Chrétiens parmi les autres, les religieux et les religieuses veulent rappeler par leur attitude que l'espérance terrestre et l'espérance chrétienne non seulement ne s'opposent pas, mais "embrayent" l'une sur l'autre. C'est là la logique de l'Incarnation, si souvent oubliée." (...) "Témoin du Christ jusqu'à l'absolu, le religieux est ainsi appelé à dénoncer le monde dans lequel il vit : comment cette dénonciation n'aurait-elle pas un aspect politique ? Mais il dénoncera en même temps, avec la même vigueur, la prétention du politique à s'ériger en instance absolue" (J. Candrisse, dans le Courrier). A ce journaliste, un jésuite déclarait récemment : "Evidemment, nul ne se fait religieux pour faire de la politique. Mais si quelqu'un est profondément religieux, il sera amené à avoir un impact politique aussi original qu'irréfutable".

TOUS CEUX QUE PREOCCUPE L'INFORMATION TIERS-MONDE...

... sont invités par le groupe Déclaration de Berne de Carouge à visionner un certain nombre de montages et de films sur ce thème, le mercredi 21 juin à 20 h. au Centre de la Fusterie.



LE NOUVEAU PRESIDENT INTERNATIONAL DE PAX CHRISTI

Pax Christi vient de se donner un nouveau président international en la personne de Mgr Luigi Bettazzi, évêque d'Ivrée, président de Pax Christi Italie depuis 1968. A plusieurs reprises ces dernières années, cet évêque a suscité l'attention de l'opinion publique internationale par son engagement énergique dans la lutte contre l'injustice, en Italie et ailleurs. Il s'est rendu plusieurs fois en Amérique Latine en sa qualité de président de Pax Christi Italie.

Il semble donc bien que Mgr Bettazzi suive la même ligne que son prédécesseur le cardinal hollandais Alfrink - président international de 1964 jusqu'à aujourd'hui. Celui-ci pensait que le rôle de Pax Christi est de devancer les positions officielles de l'Eglise, voire de les susciter et que le Mouvement doit réagir devant les événements sans trop se préoccuper de diplomatie dès lors que les droits de l'homme sont en cause.

Une excellente initiative : il est regrettable en effet que d'excellents documents dorment dans les cinémathèques; où, puisqu'ils sont inconnus, personne ne songe à les employer !

IL Y A INDEPENDANCE ET INDEPENDANCE

Dans un discours prononcé en janvier dernier à l'université de Recife, Don Helder Camara devait dire : "L'impression que donne l'Afrique est pénible. Les pays de ce continent commencent à vivre l'expérience qui est la nôtre (Latino-américains) depuis plus d'un siècle et demi : l'indépendance politique sans jouir de l'indépendance culturelle et économique. Trois empires luttent pour leur porter de l'aide, mais aucun d'entre eux le fait sans y imposer ses bottes..."

Ce ne sont pas les nouvelles qui nous parviennent d'Afrique ces temps derniers qui vont contredire l'évêque de Recife, sinon qu'aux trois grands empires il faut en ajouter de plus petits, tel notre proche voisin, dont les bottes ne sont guère moins pesantes. (*)

Au colonialisme (dépendance politique et économique) a succédé l'impérialisme (indépendance politique et dépendance économique). Si bien que la population d'un pays plein de ressources comme le Zaïre se retrouve plus démunie qu'au temps de la colonisation. Et ce n'est pas le fait d'avoir un très riche président à la place de l'administrateur colonial qui change grand-chose.

Mais à propos, est-il besoin d'aller si loin ?

Si un écolier de notre pays s'avisait de demander à son instituteur si la Suisse est un pays indépendant, il y a de fortes chances qu'il se retrouve avec une bonne en moins... l'impertinent !

Et pourtant, si cet enfant continuait : "Mais alors, M'sieur, comment se fait-il que les six cents ouvriers suisses qui travaillaient chez Firestone ont pu être débauchés par des gens qui habitent en Amérique ?"

Gageons que le maître serait bien embarrassé.

Un hymne national, un drapeau, même une armée... cela ne suffit plus à faire un pays indépendant.

(*) Avant même les événements du Zaïre, il y avait 1000 sous-officiers et officiers français au Tschad ainsi que 10 chasseurs à réactions "Jaguar" basés au Sénégal afin de "veiller à la sécurité" du Tschad et de la Mauritanie.

UNE BONNE NOUVELLE

Au terme de plusieurs années d'efforts, la variole est en passe d'être vaincue. Pour la première fois dans l'histoire, des hommes — en s'organisant et en s'en donnant les moyens (le coût de la campagne d'éradication est estimé à 500 millions de dollars environ) — ont réussi à rayer une maladie de la surface du globe... ou presque. Le conflit somalien en effet, avec les déplacements de population qu'il a entraînés, a disséminé le dernier foyer repéré, repoussant ainsi de deux ans environ la victoire définitive sur cette maladie.

ARGENTINE : Les documents publiés à l'occasion du "Mundial"

A signaler deux dossiers publiés ces derniers temps à l'occasion du "Mundial" en Argentine :

● **Amnesty International**, section suisse (Case 1051, 3001 Berne, tél. 031 25 00 21) : "LES DROITS DE L'HOMME EN ARGENTINE". 13 pages photocopiées sur la situation économique et sociale, les opérations de guérilla, les activités des groupements parapoliciers et le terrorisme de l'Etat (prisonniers, disparus, répression des mass médias).

● **Service d'information Tiers-Monde** i 3 m (Neufeldstr. 9, Case postale, 3000 Berne 9, tél. 031 23 78 77) : "ARGENTINE : LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL". 8 pages photocopiées, 6 chapitres : le sport sous la botte; des relations publiques plutôt que des droits de l'homme; opération de charme envers la presse internationale; censure de la presse; des spectateurs dociles; des jeux mais pas de pain.

● "SPECIAL MUNDIAL" (peut être obtenu à notre secrétariat), dont le but est de "donner en plus des informations sportives nécessaires pour suivre les différentes rencontres, des faits sur le véritable contexte de cette manifestation". Ce "spécial" est mis à la disposition de divers groupements qui le distribueront dans toute la Suisse romande.

● **Signalons encore** l'excellent dossier paru dans le Courrier au tout début du mois de juin sous le titre "LA COUPE EST PLEINE". Le lecteur pressé trouvera là les enjeux de ce qu'il faut bien appeler le "problème du 'Mundial' ". Des exemplaires de ce dossier peuvent être obtenus au secrétariat.

POUR PREPARER LE SYMPOSIUM DE LA SOLIDARITE

Vous vous souvenez peut-être du "Symposium latino-américain" qui avait réuni à Montreux en octobre 1977 une cohorte impressionnante de banquiers et d'hommes d'affaire. Vous vous souvenez peut-être également de la réaction que cela avait entraîné : un meeting de solidarité avec le peuple latino-américain exploité.

Prolongeant cette réaction, plusieurs organisations, dont la Cotmec, veulent mettre sur pied, pour les 21 et 22 octobre de cette année, un SYMPOSIUM DE LA SOLIDARITE.

Pour préparer cette rencontre, les différents groupes se mettent à l'étude de différents sujets. En ce qui concerne la COTMEC, nous nous penchons sur le problème des exportations d'armes dans le Tiers-Monde.

Les personnes que ce sujet intéresse et qui souhaiteraient s'associer à nous seront les bienvenues; elles n'ont qu'à s'adresser au secrétariat, de même que toutes celles qui souhaiteraient plus de renseignements sur le Symposium de la Solidarité.

AMERIQUE LATINE :

LA FIN D'UNE ALLIANCE CONTRE NATURE !

Il était un temps et des lieux où des gouttelettes, rouges ou transparentes, perlaient du sabre et du goupillon, étroitement associés dans le maintien de l'ordre public. Lentement mais sûrement et universellement, le divorce entre les deux instruments s'affirme. On pourrait même dire qu'ils croisent le fer si l'instrument bénisseur qu'on avait adopté comme symbole ecclésial ne tombait pas en désuétude.

Que se passe-t-il ? On peut dire que tout tient à un petit pronom réfléchi. Alors que les uns continuent de se servir de l'Évangile, les autres veulent le servir. Dans notre esprit, "les uns", ce sont par exemple les militaires de plusieurs pays d'Amérique Latine, "les autres", les chrétiens, les prêtres et les évêques (que nous nommons en dernier dans la trilogie par respect de ce qu'ils veulent être : des serviteurs).

- Malheureusement, sur la rétine du général brésilien Euclides Figueiredo, c'est l'image inverse qui s'est fixée : dans une interview récente, il a accusé le clergé catholique brésilien de "se servir de l'Évangile et de l'image du Christ comme camouflage, et de leur soutane comme bouclier, pour saboter l'ordre établi". Et il traitait de subversifs deux membres de l'épiscopat lui-même : Dom Estevao Avelar (Araguaia) et Dom Alano Pena (Marabá).

Les réactions des cardinaux, archevêques et évêques ont été immédiates et particulièrement fermes : "Accusations sans aucun fondement, sans présentation de la moindre preuve : elles ne valent rien" (cardinal Scherer). "Je connais les évêques accusés : ils travaillent au nom de Dieu et pas au nom du général" (cardinal Arns, archevêque de Sao Paulo). "Des injures gratuites qu'on ne peut que repousser avec véhémence" (Archevêque de Cuiabá). "L'Église devrait avoir le droit d'exiger une rétractation, ou des preuves. Elle est fatiguée de ce genre d'attaques visant à créer la confusion au nom de l'anticommunisme" (secrétaire de la Conférence épiscopale).

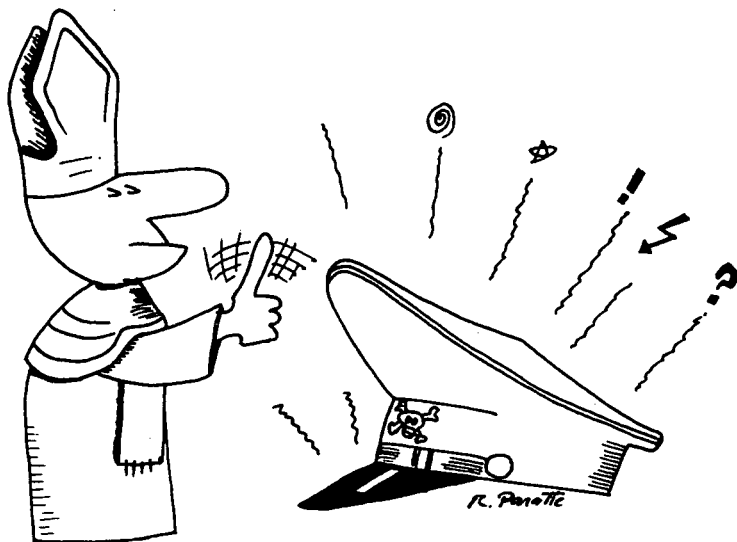
Si l'on peut regretter le postulat d'Euclides Figueiredo, on doit remercier ce général d'avoir suscité l'unité dans l'indignation du très traditionaliste et antirépublicain cardinal Scherer et de prélats avancés comme le cardinal Arns.

- Quant au Chili, on a pu voir tout récemment à la télévision française le général Pinochet tout peiné de ce que l'Église le trouve trop dur.
- Ça ne va pas non plus très fort entre le président argentin Videla et l'Église. La rencontre récente des cardinaux Primatesta et Aramburu et de Mgr Zaste avec le président Videla a été orageuse : le général s'est mis en colère et n'a donné aucune réponse à leurs questions... se bornant à affirmer

qu'il n'y a pas de prisonniers politiques dans le pays mais uniquement des délinquants. Le gouvernement, a-t-il ajouté, ne considère pas les prêtres emprisonnés comme de vrais prêtres...

- Mère Marie-Josèphe, supérieure des soeurs françaises disparues, qui a enquêté en Argentine même sur leur sort durant des semaines à partir du 10 février, a relaté qu'elle avait écrit au président Videla, pour lui rappeler qu'il ne pouvait manquer de connaître ces deux soeurs, car il est très actif dans la vie religieuse de la paroisse à laquelle elles appartenaient. Par un secrétaire, le général lui a répondu qu'il reconnaissait la grande qualité de leur travail, comprenait l'angoisse que cause leur disparition, mais qu'en dépit de toutes les recherches on sait seulement qu'elles ne sont pas entre les mains des forces de l'ordre.

Mère Marie-Josèphe a, par ailleurs, tenu à souligner le courage des quelques évêques argentins qui harcèlent le pouvoir pour obtenir des nouvelles des disparus et protestent contre l'absence scandaleuse de toute indication sur leur sort.



- Au Salvador, l'archevêque, Mgr Romero vient de mettre sérieusement en garde les autorités contre l'exaspération du peuple après trois nouveaux massacres de paysans par la police et l'armée en mars dernier (cinq tués du 6 au 9, à Las Vueltas; huit le 17, dans la capitale même; trente autres, enfin, en pleine Semaine Sainte, à San Pedro de Perulapan). Il conteste publiquement les versions officielles des faits et avertit : "Si des mesures politiques et sociales ne sont pas prises pour permettre aux paysans d'exposer leurs justes revendications, la violence s'accroîtra". Pendant ce temps, deux groupes de membres du clergé (300 prêtres et religieux d'abord, des éducateurs ensuite) ont publié des lettres qu'ils avaient adressées au nonce dans le pays pour lui reprocher son "désaveu de la ligne pastorale prophétique de l'archevêque"; sa "compromission publique avec le pouvoir répressif"; son "insensibilité devant le malheur des paysans".

Il reste quelques goupillons à libérer !

AVANT UN DEBAT AU CONSEIL NATIONAL

Quel sort pour les réfugiés politiques ces prochaines années ?

A la session de septembre (à moins d'un ajournement toujours possible, comme cela a été le cas pour la session de juin), le Conseil National va entrer en débat sur la nouvelle loi sur le droit d'asile. Sujet important, à notre avis, puisqu'il concerne non seulement les 21 000 réfugiés politiques actuellement dans notre pays, mais aussi bon nombre d'hommes et de femmes qui, sous des régimes divers, verraient s'ouvrir les portes de leur prison s'ils trouvaient un pays d'accueil.

Un rapport intéressant et accessible

Pour le profane, il est toujours difficile de mettre en question un projet de loi sans se perdre dans les articles et les alinéas... C'est pourquoi il faut signaler la réflexion qui s'est amorcée à Genève depuis plusieurs mois entre un certain nombre de groupes (dont le nôtre) et qui a abouti à un document d'une trentaine de pages, tableaux compris. Signé par l'Association des Juristes Progressistes et le Centre Social Protestant, ce rapport permet à notre avis de se faire une idée des enjeux, ceci dans un langage précis sans être trop technique.

Nos évêques ont pris position, ne restons pas à la traîne

Il faut savoir que, dans la consultation préparatoire, la Conférence des Evêques a pris une position très claire, demandant notamment que soit reconnu à toute personne qui subit la persécution le droit d'être accueilli. (Ce que l'on appelle le "droit subjectif".) Point très important que la future loi n'a pas retenu : pour elle, le réfugié n'a aucun droit à l'accueil et les refus n'ont pas besoin d'être justifiés...

A nous de nous engager maintenant dans la même ligne que les évêques. C'est d'hommes qu'il s'agit; d'hommes pauvres entre les pauvres puisque le plus souvent, après leur avoir pris tout le reste, on leur enlève encore le droit de vivre dans leur patrie.

AU MOMENT D'IMPRIMER CETTE FEUILLE ...

10 Chiliens entament leur 5e jour de grève de la faim au Conseil Oecuménique des Eglises. Ils s'unissent ainsi aux 15 grèves similaires qui ont lieu au Chili et aux 60 à travers le monde.

Il faut savoir que ce mouvement a reçu l'appui total de l'Eglise catholique et que le Cardinal Raul Silva Enriquez y joue un rôle important.

C'est à lui notamment qu'un télégramme d'appui a été envoyé par le Conseil exécutif de l'Eglise Protestante, suivi peu après par une démarche semblable du Conseil exécutif de l'Eglise catholique.

Signalons encore la célébration oecuménique à la fois simple et intense qui s'est déroulé le vendredi 2 juin à la chapelle du COE.

Attention au changement d'adresse :

COMMISSION TIERS-MONDE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Case postale 99 - 1211 GENEVE 9

Concrètement, que pouvons-nous faire ?

● *Découvrir et faire découvrir ce qu'est l'Asile politique.* La COTMEC peut obtenir pour les groupes qui en font la demande un excellent film du Haut Commissariat aux Réfugiés (durée 30 min.) intitulé "Je suis un réfugié". Elle peut également les mettre en relation avec des réfugiés afin que des contacts puissent s'établir.

● *Se faire un avis sur la nouvelle loi.*

Notamment en lisant et en discutant le document cité plus haut. (On peut en obtenir des exemplaires à notre secrétariat au prix de 2 francs.)

● *Manifester nos réactions aux parlementaires.*

Coutume très pratiquée dans certains pays, pas encore assez chez nous; pourquoi ne pas s'y mettre ? Ce sont nos représentants que diable ! Pourquoi ne leur ferions-nous pas connaître notre avis, surtout lorsque, comme dans ce cas-là, le sort des plus pauvres est en jeu et ceci pour de nombreuses années ?

(Nous pouvons vous fournir la liste des parlementaires.)

A propos

Nous avons rencontré récemment le groupe uruguayen : GRISUR. Il nous a fait part de son désir de rencontrer des communautés ou des groupes, notamment des groupes d'Eglise.

Pour sortir d'un isolement qui peut guetter les réfugiés politiques; également pour informer, à travers un dialogue, sur la réalité de leur pays.

Nous nous faisons d'autant plus volontiers les porte-parole de cette demande qu'elle nous paraît représentative d'un désir largement partagé par les exilés que nous connaissons.

On peut très facilement s'adresser au secrétariat, qui communiquera les demandes aux intéressés.

AFRIQUE DU SUD : UNE ARRESTATION QUI APPELLE NOTRE REACTION

Le 3 mai, les forces de sécurité ont arrêté Simon Phelelo Magane, Président National de la JOC d'Afrique du Sud.

Magane, un jeune travailleur âgé de 25 ans, a été arrêté lorsque la police a perquisitionné le Secrétariat Régional de la Jeunesse Ouvrière Catholique à SPRINGS. Il a été arrêté en vertu de la loi sur le terrorisme, ce qui limite sérieusement les garanties qu'on peut donner quant à son intégrité physique.

Les personnes qui souhaitent écrire leur réactions soit d'indignation aux autorités, soit d'appui au mouvement peuvent trouver les adresses à notre secrétariat.

Secrétariat : André Fol - 85, rue de Carouge

1205 GENEVE

Téléphone : 29.58.50 - CCP 12 - 21551

COTMEC - INFORMATIONS

Septembre 1978

ET DE SEPT !

Sans compter les numéros "d'essai", voilà le 7e bulletin qui vous parvient. Pour certains d'entre vous, un peu moins.

Sept numéros, c'est assez pour vous avoir permis de faire connaissance avec "COTMEC-INFORMATIONS".

Vous avez pu vous apercevoir...

...que cette petite feuille (vite lue) voulait se glisser dans votre boîte aux lettres pour vous rappeler

- que le monde est bien petit
- que nos montagnes, si hautes soient-elles, n'arrêtent pas le flux des investissements, donc pas non plus l'étendue de nos responsabilités
- que c'est dans ce petit monde-là que les chrétiens sont appelés à "devenir, en Eglise, Parole de Dieu", Parole de ce Dieu qui a voulu être identifié avec les plus démunis.

- Si cette feuille ne vous convient pas ou qu'elle fait double emploi, n'hésitez pas à nous le dire (cela nous rendra service) et nous cesserons de vous la faire parvenir.

- Si elle vous convient au contraire... pourquoi ne nous en demanderiez-vous pas quelques exemplaires (gratuits) pour la faire connaître à vos amis ?

- Et pour les frais ? Plusieurs personnes nous ont déjà posé la question. Certains ont même pris les devants en nous faisant parvenir un bulletin de versement. Qu'ils en soient remerciés !

De fait, il est normal qu'un tel bulletin puisse s'auto-financer. Nous vous proposons donc de verser 5 francs au moyen du bulletin de versement ci-joint : cela nous permettra d'assumer les frais de publication jusqu'au mois de juin 1977 (10 numéros).

(Qu'il soit bien entendu que ce paragraphe ne concerne pas les organismes de soutien et personnes aux ressources limitées mais riches en sollicitations... Pas non plus à ceux qui reçoivent cette feuille pour la première fois.)

En terminant, rappelons que vos remarques positives et négatives, vos suggestions, vos critiques nous sont précieuses.

DOM HELDER CAMARA LIBERE DE SA QUARANTAINE...

On s'en souvient sans doute : dom Helder avait fait l'objet, de la part du Vatican, d'une interdiction de voyager. Or, à l'issue de l'audience personnelle que Paul VI lui a accordée, le 15 juin, le prélat brésilien a affirmé qu'il s'agissait d'un malentendu. "L'affaire est complètement éclaircie. Je vais reprendre mes activités internationales, mais en tenant compte, bien sûr, que je dois en priorité m'occuper de mon diocèse." Selon dom Helder, la rencontre avec le pape a été "très cordiale, très paternelle et très fraternelle".

L'infatigable pasteur est réapparu aussi dans la presse de son pays. Il y avait bientôt huit ans que les journaux n'étaient plus autorisés à parler de lui ou à publier ses déclarations ! Mais la censure ayant été levée en juin, il a aussitôt dénoncé, le 28 du même mois, les tortures de prisonniers politiques, notamment celles qu'a subies Edival Nunez, de la commission Justice et Paix de Recife. Cette déclaration a été publiée par le Diario de Pernambuco.

On sait que les ennemis de dom Helder le qualifient de communiste. "Je suis heureux de rappeler, a remarqué malicieusement dom Helder à Radio Vatican, le lendemain de son entrevue avec le pape, que même l'archevêque Montini (futur Paul VI) avait été appelé "l'archevêque rouge" lorsqu'il était à la tête du diocèse de Milan"...

CHILI : 5 ANS

11 septembre. Il y a cinq ans que le coup d'Etat fomenté par la CIA et réalisé par Pinochet et ses amis a eu lieu. Si la CIA d'aujourd'hui n'est apparemment plus ce qu'elle était, certains tirent largement parti du régime qu'elle a mis en place au Chili. "L'intervention de la CIA au Chili se révèle de plus en plus comme un excellent calcul économique et financier, écrit Domaine Public. La plus grande société nationale du monde, Exxon, ne vient-elle pas de se porter acquéreur pour plus de 100 millions de dollars, d'une mine de cuivre chilienne et n'envisage-t-elle pas, sur sa lancée, d'y investir plus d'un milliard de dollars pour accroître les capacités de production ? Soit le plus fort investissement américain au Chili depuis Allende." Et DP ajoute : "...jamais on n'aura autant parlé des droits de l'homme... et jamais la curée du monde industriel occidental sur les richesses naturelles du Chili n'aura pris de telles proportions."

COMMISSION TIERS-MONDE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Case postale 99 - 1211 GENEVE 9
Secrétariat : André Fol - 85, rue de Carouge
1205 GENEVE
Téléphone : 29.58.50 - CCP 12 - 21551

Le pape qui vient de mourir avait un souci très aigu de la justice sociale, nationale et internationale, et du respect des droits de l'homme. Il a su non seulement exalter ces valeurs, mais aussi dénoncer leur violation, notamment la torture.

Nous n'allons pas ajouter un "dossier" de plus à tous ceux qui ont paru sur son pontificat (signalons celui des Informations catholiques internationales, daté du 15 septembre). Voici simplement quelques déclarations touchant les domaines qui intéressent ceux qui luttent pour la justice et contre l'oppression. Elles devraient alerter aussi ceux qui ne le font pas encore.

■ SUR LES DROITS DE L'HOMME ET LA NECESSAIRE SOLIDARITE AVEC CEUX QUI SOUFFRENT DE LEUR VIOLATION :

"Cette solidarité, qui se répand au-delà des frontières, quand sont en jeu les Droits de l'homme, est-elle un abus, une ingérence ? C'est plutôt le signe d'une plus grande adhésion humaine à un idéal qui se répand à tous les niveaux, parallèlement à la reconnaissance qu'il trouve dans les documents internationaux solennels."

Il s'agit là d'une déclaration du 16 juillet dernier, relative aux peines infligées aux dissidents soviétiques. Certains, même dans l'Eglise, veulent voir dans la lutte transnationale en faveur des droits de l'homme une ingérence inadmissible dans les affaires intérieures d'un pays. Le pape défunt, au contraire, lui attribuait une valeur élevée. Nous serions étonnés que Jean-Paul 1er n'ait pas la même attitude.

■ SUR LE CAPITALISME LIBERAL :

"Mais un système s'est malheureusement édifié sur ces conditions nouvelles de la société, qui considérait le profit comme motif essentiel du progrès économique, la concurrence comme loi suprême de l'économie, la propriété des biens de production comme un droit absolu, sans limites ni obligations sociales correspondantes. Ce libéralisme sans frein conduisait à la dictature à bon droit dénoncée par Pie XI comme génératrice de l'impérialisme international de l'argent" (Populorum progressio, 1967).

■ SUR LES EXPLOITES ET LES OPPRIMES :

"Permettez-moi d'être devant vous l'interprète de tous ceux qui souffrent injustement, qui sont indignement exploités, outrageusement bafoués, avilis par un travail dégradant, systématiquement voulu, organisé, imposé" (A l'OIT, 10 juin 1969).

■ SUR LA REVOLUTION PAR LA VIOLENCE :

A Bogota aussi, Paul VI a affirmé que la révolution violente était "contraire à l'esprit chrétien", "pas évangélique" et, finalement, "contre les intérêts mêmes du peuple" qui souffre, même si les théories (et leur mise en pratique) sur l'usage acceptable ou même indispensable de cette violence révolutionnaire "ont souvent leur motivation dans de nobles impulsions de justice et de charité".

A Medellin, quelques jours plus tard, Paul VI a déclaré devant la CELAM (Conférence des Evêques de l'Amérique Latine) que la révolution violente n'était légitime que dans le cas d'une "tyrannie durable et évidente".

Dans l'encyclique "Populorum progressio" (1967), le pape écrivait : *"...l'insurrection révolutionnaire – sauf le cas de tyrannie évidente et prolongée qui porterait gravement atteinte aux droits fondamentaux de la personne humaine et nuirait dangereusement au bien commun du pays – engendre de nouvelles injustices, introduit de nouveaux déséquilibres et provoque de nouvelles ruines. On ne saurait combattre un mal réel au prix d'un plus grand malheur."*

■ SUR LA RESPONSABILITE DE CHACUN :

"Personne ne peut demeurer indifférent au sort de ses frères encore plongés dans la misère, en proie à l'ignorance, victimes de l'insécurité" (id.).

"...les laïcs doivent assumer comme leur tâche propre le renouvellement de l'ordre temporel (...). Il leur appartient, par leurs libres initiatives et sans attendre passivement consignes et directives, de pénétrer d'esprit chrétien la mentalité et les moeurs, les lois et les structures de leur communauté de vie" (id.).

"Nos fils catholiques (...) auront bien sûr à coeur d'être au premier rang de ceux qui travaillent à établir dans les faits une morale internationale de justice et d'équité" (id.).

"L'Eglise (...) appelle chacun à répondre avec amour à l'appel de son frère" (id.).

"Nous avons des obligations envers tous et ne pouvons nous désintéresser de ceux qui viendront agrandir après nous le cercle de la famille humaine" (id.).

"Le développement exige des transformations audacieuses, profondément novatrices. Des réformes urgentes doivent être entreprises sans retard. A chacun d'y prendre généreusement sa part, surtout à ceux qui, par leur éducation, leur situation, leur pouvoir, ont de grandes possibilités d'action" (id.).

■ SUR LA NECESSITE D'UN NOUVEL ORDRE MONDIAL :

"...Les nations doivent réussir à créer des structures internationales nouvelles, plus justes et donc plus efficaces dans des domaines comme l'économie, le commerce, le développement industriel, les finances et le transfert des connaissances technologiques... Il faut avoir le courage d'entreprendre une révision des rapports entre les nations (...), de mettre en question les modèles de cette croissance des nations riches" (Lettre à l'ONU, 1974).

■ SUR LA "SELF-RELIANCE", AINSI QU'ON L'APPELLE DEPUIS QUELQUES ANNEES :

"Nous espérons aussi que les organisations multilatérales et internationales trouveront, par une réorganisation nécessaire, les voies qui permettront

VIDELA AU VATICAN

Dans la joie de voir Jean-Paul Ier chercher, pour l'inauguration de son ministère, des signes qui révèlent plus le pasteur que le prince, des chrétiens ont toutefois ressenti une certaine gêne : Videla a été reçu au Vatican.

Pourquoi cette gêne ? La crainte que cette visite puisse être "utilisée" en Argentine ? Que les tenants d'un totalitarisme pur et dur, qui ne s'embarassent pas de scrupules, s'en trouvent renforcés dans leur position ? Autant de risques qui ne sont pas illusoire.

Mais pourquoi l'acceptation d'une rencontre par le pape devrait-elle être interprétée comme un "satisfecit", une approbation politique ou morale ?

Ne serait-ce pas une façon d'exagérer l'autorité et de renforcer le côté mythique attaché trop souvent à cette fonction ?

D'ailleurs s'il en était ainsi, qui franchirait la porte de son bureau ? Comme tout chrétien, le pape est invité à mettre ses pas dans ceux du Christ... Or le Christ n'a pas procédé par élimination : il n'a craint aucune rencontre, aucun voisinage, gardant à l'égard de chacun son entière liberté.

Comment souhaiter une Eglise plus ouverte si nous n'accordons pas à celui qui doit présider à son unité la liberté nécessaire à son ministère ?

Il faut être cohérent. La COTMEC a participé à la préparation d'une journée de jeûne, d'information et de prière pour les victimes de l'oppression en Argentine (journée qui a eu lieu un jour après la visite de Videla). La liberté qu'elle a eue de le faire, elle ne la refuse pas au pape.

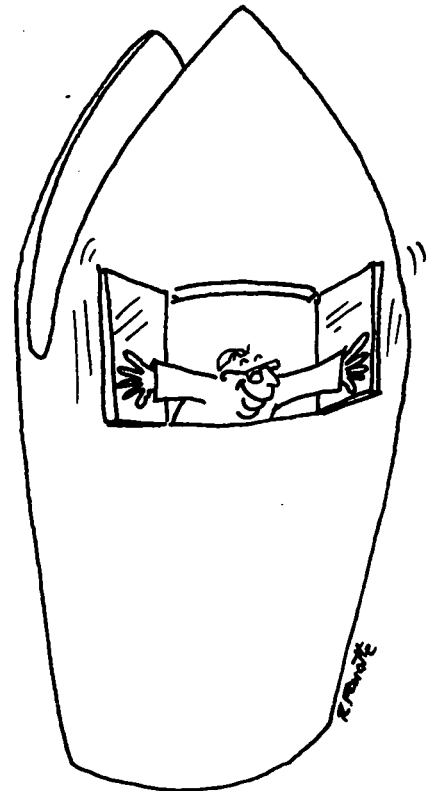
A propos de cette journée...

...organisée en collaboration avec la Commission Tiers-Monde protestante et les paroisses de la Servette et de St Antoine, ajoutons qu'elle a été l'occasion d'une information qui donne à réfléchir. Le visage souriant de démocratisation de l'Argentine actuelle,

aux peuples encore sous-développés de sortir des impasses où ils semblent enfermés et de découvrir par eux-mêmes, dans la fidélité à leur génie propre, les moyens de leur progrès social et humain. Car c'est là qu'il faut en venir. La solidarité mondiale, toujours plus efficace, doit permettre à tous les peuples de devenir eux-mêmes les artisans de leur propre destin" (Populorum progressio).

■ SUR LES PAUVRES ET LEUR PLACE PRIORITAIRE DANS L'EGLISE :

"Nous nous inclinons devant vous et nous voulons reconnaître en vous le Christ vivant et souffrant (...). Nous connaissons (...) vos conditions de misère, souvent inférieures aux besoins normaux de la vie humaine. Vous nous écoutez maintenant en silence; mais nous, nous écoutons le cri qui monte de vos souffrances et de celles de la plus grande partie de l'humanité" (Bogota, 1968. Discours aux petits paysans et aux pauvres).



cache une réalité bien différente : pour ne prendre qu'un chiffre, dernièrement, du 18 juillet au 12 août, le Comité Argentin de Défense des Droits de l'Homme a pu dresser une liste de 28 disparus.

Une occasion aussi de partage et de prière, particulièrement au cours de la sobre célébration oecuménique qui a clos la journée.

● Combattants aux mains nues

Elle a 75 ans et s'appelle Helen Joseph. Elle pourrait s'occuper paisiblement de ses petits enfants ou arrière petits enfants. En fait elle lutte contre l'apartheid dans son pays. Résultats : deux emprisonnements déjà, actuellement sous "bannissement" (assignation à résidence), reçoit des menaces de mort. Et le mois dernier des coups de feu ont été tirés contre elle à son domicile. Elle en a réchappé, mais jusqu'à quand ? Dans son courrier elle a trouvé ce message : "La prochaine fois on vous aura !"

Aujourd'hui, en Afrique du Sud se lève une pépinière de Gandhis et de Kings qui luttent pour la justice raciale et sociale. Bien qu'ils n'aient pas d'autre arme que leur espérance, chrétienne ou pas, leur voix porte et leur force agit. Il faut donc les faire taire.

Au début de cette année, le Johannesburg Sunday Express estimait que 1 600 actes de violence avaient été commis depuis 1964 contre des personnes qui critiquent la politique gouvernementale. Or deux seulement des responsables de ces actes ont été poursuivis...

● Méthodes abjectes

Pour "punir" plus sévèrement les militants de l'anti-apartheid, c'est parfois à leur femme qu'on s'en prend : en ont fait l'expérience Mme Beyers Naude, femme de l'ancien directeur de l'Institut chrétien, et Mme Harold Stachan, femme d'un professeur d'art.

● L'heure de la violence

Mais la répression étouffe peu à peu l'espoir d'une libération par des moyens non-violents. Récemment, l'évêque anglican noir Desmond Tutu a averti les Blancs qu'une nouvelle génération de Noirs se levait, qui ne craignait ni les gaz lacrymogènes, ni les chiens, ni les balles...

● Répression contre les chrétiens

Les chrétiens sont actuellement soumis à une répression d'une ampleur sans précédent. L'Eglise catholique semble particulièrement visée. C'est ainsi qu'une vingtaine de membres de la Jeunesse ouvrière chrétienne ont été arrêtés. Tous des jeunes travailleurs noirs, sauf un seul. A l'heure actuelle, il ne reste plus en liberté que deux permanents de la JOC, qui se cacheraient dans des locaux ecclésiastiques.

● Et les investissements ?

On entend encore soutenir que renoncer à investir dans ce pays ou retirer les investissements déjà effectués porterait préjudice au peuple noir lui-même. Ce n'est pas une question à trancher ici, dans un sens comme dans l'autre. Il faut écouter les intéressés. Or il y a plusieurs années déjà que le Mouvement anti-apartheid de Suisse affirme que les Sud-Africains opposés à l'apartheid souhaitent ces retraits ou renoncements d'investissement. Une confirmation vient d'en être apportée par le Conseil

national des Eglises de ce pays, qui vient de souligner que ces "investissements étrangers ont été largement utilisés pour soutenir le type actuel de pouvoir et de privilèges". Et il demande expressément aux pays et organisations étrangers de revoir radicalement leur politique d'investissements en Afrique du Sud.

C'est également le langage que viennent de tenir les organisations non gouvernementales, au début de ce mois à Genève, lors de leur conférence sur les droits de l'homme.

● La force de la vérité

Pour appuyer la lutte des Sud-Africains, on peut encore s'employer à informer au maximum son entourage de la situation dans ce pays. C'est de cette manière que l'on crée l'opinion publique internationale; et c'est ainsi que l'on soutient de manière décisive la lutte des opprimés. Cela aussi, ils le disent et le réclament régulièrement. Et si l'on ne se sent pas de taille à donner cette information, il est facile de se procurer les publications du Mouvement anti-apartheid de Suisse (15, rue Lévrier - 1201 Genève - tél. 022 32 43 62, entre 9 h. et 11 h.), de les lire et d'en parler autour de soi.

A DISPOSITION AU SECRETARIAT...

... un document rédigé par STEVE BIKO, ce leader noir sud-africain assassiné le 12 septembre 1977 à l'âge de 29 ans, et dont nous avons signalé la disparition en son temps. Intitulé "Conscience noire et recherche d'une humanité authentique", ce texte d'une dizaine de pages nous a été obligeamment remis par le Département missionnaire romand et sera envoyé à ceux qui nous en feront la demande.

DANS UN MOIS A LAUSANNE : LE "SYMPOSIUM DE LA SOLIDARITE"

Avez-vous pensé à retenir sur votre agenda les dates des 20 et 21 octobre ? Vous ne le regretterez pas. Depuis plusieurs mois des groupes sont au travail sur différents sujets qui ont trait à nos échanges avec le tiers monde. (Si certains souhaitaient apporter leur collaboration, ils peuvent nous demander tous les renseignements nécessaires.)

Pour préparer à ces rencontres, le C.A.C. (ancien cinéma Voltaire) consacrera la semaine du 26 septembre au 1 octobre à la projection de films sur ces sujets.

FINANCEMENT

Une action de l'importance du Symposium nécessite des fonds. D'où l'idée de proposer des parts de 50.—.

Ces parts donnent droit en outre

- à l'entrée à la soirée de samedi qui met au programme un débat sur la dépendance, avec la participation de *Gunther Frank* et *Regis Debray*, ainsi qu'un récital de *Angel et Isabelle Para*.
- à recevoir l'information du symposium ainsi qu'une réduction sur les publications.

Si vous voulez notre avis, même s'il est à fonds perdu, c'est un placement sûr !!!

CCP : Symposium de la solidarité

Lausanne - 10 . 19380- Lausanne -

A UN MOIS D'UN IMPORTANT EVENEMENT :

LA RENCONTRE DE PUEBLA

C'est du 12 au 28 octobre que se déroulera à Puebla (Mexique) la conférence de l'Episcopat d'Amérique Latine (CELAM). Il faut remonter à dix ans, en 1968, pour retrouver une pareille assemblée, celle de Medellin : un nom qui situe un "après" et un "avant" dans l'Eglise latino-américaine.

Medellin au tournant

Une conférence encore toute imprégnée de l'optimisme de la décennie du développement. C'était aussi l'époque de l'Alliance pour le Progrès, de Kennedy, de Populorum Progressio... Une assemblée secouée également par la naissance d'un autre optimisme : celui de la libération. Les noms de Castro et de Guevara; et puis aussi les analyses sur la dépendance, qui faisaient apparaître que le sous-développement de l'Amérique latine n'est pas le fruit d'une fatalité mais d'un processus dépendant des hommes...

C'est dans ce contexte que, parfaitement conscients de leur responsabilité historique, les représentants des évêques allaient prononcer des paroles au retentissement considérable : que l'on pense à l'essor des communautés de bases (on en compte 50 000 au Brésil), au document sur l'éducation affirmant qu' "elle permet de rendre les hommes capables d'être eux-mêmes les artisans de leur progrès", au document sur la pauvreté dans l'Eglise.

Que sera Puebla ?

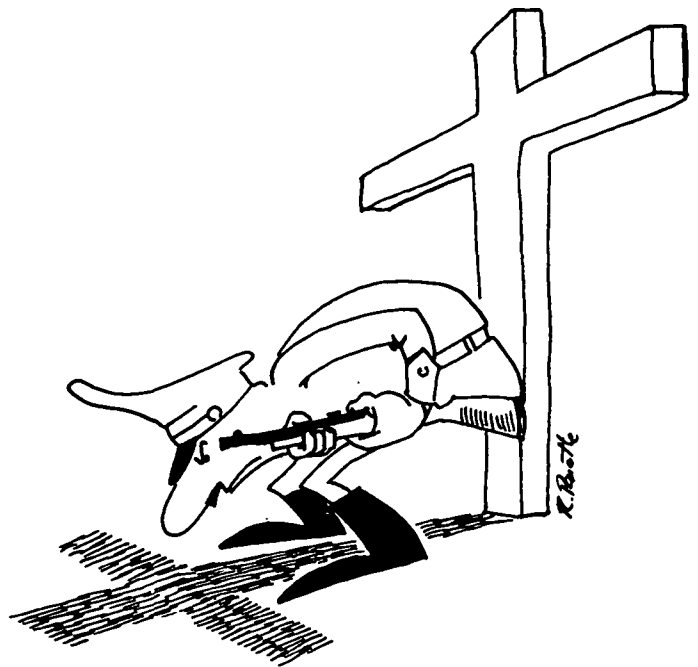
Dans une Amérique latine différente, toute entière ou presque sous régime militaire, mobilisée par l'idéologie de la sécurité nationale qui permet de "tirer sur tout ce qui bouge", que sera la conférence de Puebla ?

Les raisons d'être sceptique ne manquent pas. Le document de préparation a déçu. Il "a déchaîné un grand mouvement de participation critique" et, pour ne prendre que l'exemple de l'episcopat du Brésil, il a provoqué 3 000 remarques ! Selon des réactions d'Amérique centrale, "l'important semble être de 'veiller sur le trésor' des idées dites chrétiennes même si les pauvres doivent continuer à mourir de faim ou sous la torture"...

Un climat de suspicion règne autour des théologiens de la libération, si bien que, pratiquement, aucun n'a participé au travail de préparation.

Crainte également d'une trop lourde influence romaine, dans la ligne de la récente intervention du Vatican pour que les "Journées pour une société dépassant les dominations" (*) n'aient pas lieu.

Et, pourtant, avant Medellin aussi on avait des craintes : le poids de Rome avait été bien lourd lors de la sélection des experts; il s'était manifesté également par l'élimination de l'ordre du jour de certains sujets brûlants (régulation des naissances). Cependant les résultats dépassèrent toute attente. Dans les assemblées d'Eglise, plus que partout ailleurs, "Dieu écrit droit avec des lignes courbes"...



Il nous faut attendre avec une intense espérance

Car cet événement nous concerne. Non seulement parce qu'il touche nos frères d'Amérique latine : pour eux, il en va de l'avenir d'un mouvement qui a fait naître une immense espérance en faisant entrer résolument l'Evangile auprès des plus pauvres. Mais aussi directement : nous croyons que des intuitions vont pouvoir s'y exprimer qui éclaireront notre propre "vivre en Eglise", que des questions vont pouvoir s'y formuler qui remettront en question nos schémas trop occidentaux.

Si dans l'Evangile, le Royaume est promis aux pauvres (pas seulement aux pauvres de moyens mais peut-être à eux d'abord), ce n'est pas un hasard. C'est qu'eux seuls, qui n'ont pas d'acquis à conserver, peuvent regarder le présent avec toute la nouveauté et tout l'avenir dont il est porteur.

Si à Puebla les pauvres peuvent s'exprimer, il est sûr qu'une parole va se faire entendre. Une parole qu'il nous faudra recevoir.

(*) A plusieurs reprises nous avons puisé des informations dans le très intéressant dossier réalisé pour la préparation de ces "Journées". Au seuil d'une année d'activité les groupes de dialogue doivent savoir, s'ils sont en quête de pistes de réflexion, qu'ils pourraient puiser dans un tel dossier une documentation intéressante et stimulante.

◆ DOSSIER "PUEBLA" ◆

Le prochain dossier du service d'Information Tiers Monde (I3M) est tout entier consacré à cette importante conférence. La COTMEC a été invitée à collaborer à la réalisation de ce document.

Les lecteurs qui aimeraient en savoir plus sur Puebla et sur le contexte dans lequel cette conférence va se dérouler, peuvent demander un dossier, soit auprès de I3M (Neufeldstrasse 9 - 3000 Berne 9), soit auprès de notre secrétariat qui transmettra.

LES LAÏCS AMERICAINS SE CONSACRENT TROP EXCLUSIVEMENT A LA REFORME INTERNE DE L'EGLISE. ET CHEZ NOUS ?

Le rôle du laïcat chrétien américain est mis en question par un texte appelé la "Déclaration de Chicago", signé par quarante-sept dirigeants laïcs et ecclésiastiques de Chicago. Les idées majeures de ce texte sont les suivantes :

- Les laïcs se consacrent trop exclusivement à la réforme interne de l'Eglise et à des ministères tournés vers l'intérieur : enseignement religieux, pastorale auprès des malades et des personnes âgées, lectures lors des offices, etc.
- De même les sujets de discussion touchent souvent des problèmes internes à l'institution, tels que l'ordination des femmes et le célibat des prêtres.
- En conséquence, les laïcs ne jouent pas leur rôle traditionnel d'intermédiaires dans le monde pour dénoncer les injustices, les violations des droits de l'homme et lutter pour la paix.
- Même si le souci de la justice et de la paix apparaît maintenant dans les structures mêmes de l'Eglise; rien n'indique que cela ait donné lieu à un plus grand engagement des laïcs dans ces domaines.

ET CHEZ NOUS ? La réforme interne de l'Eglise n'absorbe-t-elle pas trop les énergies ? Vatican II ne devait-il pas avant tout ouvrir les fenêtres de l'Eglise sur le monde ? Quelles sont les réponses concrètes qu'apportent les membres de l'Eglise de Jésus-Christ face aux angoisses des hommes de notre temps provoquées par le sous-développement, la guerre, les violations des droits de l'homme, le surarmement, la destruction de l'environnement, l'épuisement des ressources naturelles, la réduction de l'homme au stade de machine à consommer, la vie dénuée de sens ?

Chacun en a fait l'expérience : quand nous devons résoudre un problème compliqué, nouveau et qui nous dépasse, nous avons tendance à exécuter avec attention les tâches secondaires qui nous attendent. N'en est-il pas de même sur le plan collectif ?

Le chef dans le sable, l'autruche ne se persuade-t-elle pas qu'il est important de tenir sa petite tête à l'abri des violences du soleil ?

A LIRE... ... ET A ECOUTER

▲ **L'avenir est notre affaire**
Denis de Rougemont, éditions Stock

Un livre un peu crispant pour ceux qui aiment bien classer idées et gens sous des étiquettes précises (gauche ou droite, noir ou blanc...). Crispant aussi pour ceux qui aiment les solutions "réalistes" (comprenez, le plus souvent, immédiatement quantifiables). Peut-être pour cela, un livre diablement stimulant qui voudrait transformer les "pronostiqueurs" que nous sommes trop souvent en "protagonistes".

"La décadence d'une société commence quand l'homme se demande 'que va-t-il arriver ?' au lieu de se demander 'que puis-je faire ?'".

Toutes les propositions que l'auteur nous fait, ou plutôt qu'il nous demande d'inventer ou de concrétiser, vont dans le sens d'une authentique

AIDE SUEDOISE A LA RESISTANCE EN AFRIQUE AUSTRALE

Les pays scandinaves donnent un nouvel exemple d'aide concrète pour la libération des peuples. Le gouvernement suédois a en effet décidé d'accorder 48 millions de couronnes (environ 20 millions de francs) aux mouvements de libération de l'Afrique australe. L'aide suédoise est destinée à subventionner les activités civiles des mouvements de libération (éducation, développement...) et à venir en aide aux réfugiés.

BOYCOTT DE NESTLE AUX ETATS-UNIS

Après le procès en Suisse où les méthodes de vente de lait en poudre par Nestlé dans le tiers monde ont été mises en cause, une dénonciation semblable a lieu aux Etats-Unis. Une première campagne a été lancée dans ce pays en juillet 1977, puis une série de manifestations se sont déroulées cet été dans une vingtaine de villes, dans le but de contraindre Nestlé à changer ses méthodes de vente et de promotion.

Des milliers de lettres de protestation sont déjà parvenues au siège de Nestlé aux Etats-Unis qui, pour contrer cette campagne, diffuse des brochures d'information qu'il fait parvenir aux journaux. De plus, le boycottage a eu des prolongements sur le plan politique. Le Congrès a ajouté un amendement à la loi d'aide au développement, dans lequel il demande au gouvernement un rapport sur les méthodes de vente des fabricants de lait en poudre dans le tiers monde. Au terme de cette enquête, il se pourrait même que Nestlé (Etats-Unis) soit appelé à témoigner devant une commission du Congrès.

Cette information est réjouissante, car elle prouve que les gens, quand ils sont bien informés, sont prêts à se mobiliser pour mener une campagne contre une firme toute-puissante, remettant ainsi en cause le système production-consommation dont ils sembleraient être pourtant les bénéficiaires.

participation.

"A nous tous de prophétiser, qui est dire l'avenir que nous voulons, à nous de préférer, de projeter et de produire le modèle à venir d'une société fondée sur ses finalités, sur les buts que nous choisirons en tant que personnes libres et responsables..." (p.194).

Voilà une parole qu'il fait bon entendre au seuil d'une année d'activité.

▲ Connaissez-vous l'émission "LE MONDE CONTEMPORAIN" de 9 h. à 10 h. 30 le samedi matin sur France-Culture ? Si ce n'est pas le cas, nous ne pouvons que vous la recommander : tant pour l'importance et l'actualité des sujets abordés que pour le courage avec lequel ils sont traités. Autour du micro on fait venir généralement des témoins de première valeur et la forme "débat" donne à l'émission un rythme vivant.

Le point de vue de Bernard MATTHEY
Confédération Romande du Travail (Genève)

On trouvera ci-après quelques premières réflexions générales livrées à titre personnel, au sujet de l'article paru dans le "Courrier" du 10 janvier 1978, sous le titre: "Placer le dialogue sur un terrain objectif".

Ces réflexions n'épuisent pas le sujet. Loin de là. Mais il a fallu tenir compte de la place disponible.

- pour*
- ▷ Le titre "Eglise-Economie" est trompeur, car du côté de l'économie on ne trouve que des dirigeants de très haut niveau des plus grandes entreprises (Ciba-Geigy, Nestlé, BBC, UBS, employant plus de 320'000 salariés). Ces 4 mêmes personnes se retrouvaient en 1976 dans une cinquantaine d'autres conseils d'administrations d'entreprises.
 - ▷ L'économie c'est aussi de petites et moyennes entreprises, et surtout les salariés. N'ont-ils rien à dire ?
 - ▷ Ce titre pourrait d'autres part laisser croire que l'activité économique est la seule manière de couvrir les besoins de l'homme en biens et services : il y a en effet toute une série de services que les hommes peuvent se rendre sans passer par l'intermédiaire de biens et services marchands, même si le système capitaliste tend à tout rendre "achetable" et "vendable" (y compris l'amour).

- ▷ La présentation des thèses émises dans cet article laisse penser qu'elles permettront de placer le dialogue sur un terrain objectif. J'en doute, pour la raison évoquée ci-dessus mais aussi parce qu'elles jugent comme acquis définitivement que le fondement du système économique repose sur l'économie de marché modifiée. C'est oublier que "Les chrétiens s'emploieront à transformer les mentalités et les structures qui empêchent la remise en cause du mode capitaliste : comme de toute autre forme de société basée sur le matérialisme et bafouant la liberté de l'homme" 2).

Le système actuel est le fruit de l'histoire, de l'action des hommes. Il n'a pas toujours existé. Il sera encore transformé.

Quant à elle, la Confédération des Syndicats Chrétiens de la Suisse, organisation de travailleurs, stipule notamment dans sa déclaration de principes :

"que les changements structurels doivent se doubler d'une évolution des esprits,
que des réformes doivent viser à transformer la société,
que le travail a une valeur supérieure aux autres moyens de production : sol, capital etc."

- ▷ Il n'y a pas, dans cet article d'analyse sur les résultats et les conséquences du capitalisme en Suisse, dans le monde et en particulier dans les pays les plus pauvres. Ces thèses auraient pu commencer ainsi : "Ce système économique repose sur une conception matérialiste du monde, sur la concurrence entre les hommes et les entreprises, sur la compétition et l'individualisme, ce qui incite l'homme à la révolte et à la violence. Solidarité, fraternité, partage ne sont plus les valeurs premières; le signe de réussite est devenu l'accumulation privée de biens, de connaissances, en vue de maintenir ou d'acquérir une position dominante."

"Ce système économique réalise de ce fait une société fondée sur le salariat - qui engendre des groupes socioéconomiques considérés selon leur pouvoir économique. D'où le constat que nous sommes dans une société de classes, avec toutes les conséquences que cela donne au niveau des rapports humains dans l'histoire". 3).

- ▷ Au nom de l'Evangile, il devrait appartenir à l'Eglise :
 - de refuser les compromis avec les pouvoirs en place; - de rappeler la nécessité de réorienter la société pour qu'elle soit au service des plus pauvres, des sans-pouvoir;
 - d'accomplir des actes manifestant que l'homme est la seule finalité légitime d'une loi, d'une institution, d'un système économique; - de combattre la sacralisation des pouvoirs et du profit.

1) Source - Messe 1976

2) Extrait de "l'Eglise et les réalités temporelles", Synode diocésain page 37.

3) id.

Pour obtenir d'autres exemplaires de ce dossier :

COMMISSION TIERS - MONDE DE L'EGLISE CATHOLIQUE C.P. 208 - 1211 Genève 4
Secrétariat : André Fol - 7 rue Pictet de Bock - 1205 Genève - Téléphone : 29.58.50 - C.C.P. 12 - 215 51

EGLISE - ECONOMIE

Au mois de décembre 1977, le groupe de dialogue Eglise - Economie livrait à la presse les premiers résultats de ses travaux. Cette déclaration que Le Courrier et la Vie Protestante ont reproduite intégralement, ne pouvait laisser indifférente une commission comme la nôtre. De plus, dans l'introduction, on pourra lire que l'un des buts de la publication de ce texte est de susciter des discussions.

En demandant à quelques personnes d'exprimer leurs réactions, la COTMEC a pensé répondre aux vœux de ceux qui l'ont élaboré.

Signalons encore que, dans le prochain "COTMEC - INFORMATION", quelqu'un qui a participé aux travaux de la commission Eglise - Economie apportera sa propre réaction aux commentaires qui vont suivre. Si d'autres lecteurs souhaitent joindre leurs avis, ils sont invités à le faire.

* * * *

TEXTE INTEGRAL

GRUPE DE DIALOGUE EGLISE - ECONOMIE

"Les personnes nommées ci-dessous, désireuses d'élucider des questions encore ouvertes intéressant leur responsabilité aussi bien propre que commune, se sont rencontrées afin d'entamer un dialogue. La rencontre, préparée par quelques collaborateurs, tenta tout d'abord de vérifier dans quelle mesure il était possible de trouver une base de discussion concernant la mission des Eglises chrétiennes et les tâches des entreprises industrielles et commerciales.

"Les premiers résultats furent formulés en thèses communes qui serviront au groupe de base de discussion. Ces thèses ne prétendent être ni exhaustives, ni définitives dans leur forme. Elles se fondent sur les réalités suisses, que ce soit dans les rapports Eglise - Etat ou dans le système économique.

"La teneur fondamentale de ces thèmes ayant eu un effet clarifiant sur le travail des participants au dialogue, ceux-ci ont décidé de faire connaître la quintessence de leurs échanges de vues à un cercle plus vaste, soit pour susciter d'autres discussions, soit comme aide pour orienter l'esprit des responsables de l'Eglise et des milieux de l'économie.

"La base de dialogue ainsi décantée devra contribuer à placer sur un terrain objectif le dialogue entre les groupements représentant l'Eglise d'une part et l'économie de l'autre. Peut-être les thèses élaborées auront-elles, ici ou là, un écho susceptible de féconder les travaux du groupe de dialogue."

- Annexes : 1. La mission de l'Eglise chrétienne.
2. Les tâches des entreprises.

Participants au groupe de dialogue Eglise - Economie :

MM. A. Fürer (délégué du Conseil d'administration de Nestlé, Vevey), l'évêque L. Gauthier (président de l'Oeuvre d'entraide épiscopale de l'Eglise catholique chrétienne), F. Luterbacher (président du Conseil d'administration de Brown-Boveri, Baden), L.v. Planta (président du Conseil d'administration de Ciba - Geigy, Bâle), le pasteur W. Sigrist (président de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse, Berne), l'évêque J. Vonderach (évêque de Coire), Ph. de Weck (président du Conseil d'administration de l'UBS, Zurich).

“ La mission de l’Eglise chrétienne

1. L’Eglise se comprend tout à la fois comme une oeuvre de Dieu, qui agit en elle et par elle, et une communauté d’hommes qui croient en Jésus-Christ et en son message, l’Evangile, et s’efforcent de vivre selon la volonté de Dieu.
2. Du fait qu’elle est une communauté humaine, l’Eglise a besoin d’une organisation dotée d’un ensemble de règles précises définissant des compétences en fonction desquelles un seul membre peut assumer certaines tâches au nom des autres membres de la communauté. Il existe une tension entre l’ordre ainsi créé et l’obligation de tout chrétien d’obéir aux commandements de Dieu.
3. De tout temps, la principale mission de l’Eglise a été et demeure de proclamer l’Evangile.
4. Dans son service, l’Eglise a pour tâche d’apporter à tous les hommes une aide adaptée à leurs problèmes quotidiens et un soutien spirituel.
5. L’Eglise doit veiller à ce que tous les domaines de la vie soient marqués par une éthique d’inspiration chrétienne.
6. En conséquence, cela fait partie de la mission de l’Eglise, que de se prononcer publiquement sur les événements actuels ou sur des évolutions à long terme.
7. L’Eglise peut remplir cette mission
 - a) en proposant son avis sur certains problèmes de la société, en faisant des recommandations ou en donnant des directives;
 - b) en présentant des points de vue à prendre en considération lors de l’appréciation d’une question à la lumière de l’éthique.
8. On ne peut formuler en une règle la réponse à la question : quand et comment l’Eglise remplit-elle correctement cette mission au sein de la société pluraliste moderne ? Cette réponse dépend en grande partie des circonstances du moment.

D’une manière générale, on peut cependant dire que la confiance accordée à l’Eglise et le crédit dont elle jouit, lui font le devoir de préparer ses déclarations publiques avec un sens profond de sa responsabilité.
9. Il s’ensuit que l’Eglise devrait
 - a) s’inspirer, dans ses déclarations sur des questions d’intérêt public, de points de vue découlant de bases théologiques;
 - b) se limiter, dans ses déclarations publiques, que ce soient des directives ou de simples suggestions, à des questions fondamentales touchant aux valeurs ou aux normes régissant les activités humaines, individuelles ou collectives. Toute décision d’ordre éthique se doit de considérer l’ensemble des circonstances;
 - c) être prudente dans ses déclarations concernant des questions dont l’évaluation, à la lumière du message chrétien, ne permet pas de dégager des critères d’appréciation ou des normes de comportement sans équivoque. Cela est en particulier vrai lorsque les organes ecclésiastiques parviennent eux-mêmes à des conclusions contradictoires dans l’appréciation d’une situation;
 - d) veiller à ne pas être forcée de jouer un rôle dans un mouvement politique ou dans un parti et à ce que son autorité ne soit pas détournée à leur profit par des partis ou des groupements d’intérêts;
 - e) veiller à ce qu’aucun doute ne soit possible, et que l’on sache, à propos de chaque déclaration de l’Eglise, si elle est faite au nom de l’Eglise en tant que communauté ou si elle reflète l’opinion personnelle d’un de ses membres. Le danger de malentendus ou d’usage abusif existe surtout lorsqu’un titulaire d’une fonction officielle dans l’Eglise fait des déclarations qui, de fait, ne reflètent que son opinion personnelle.”

“Les tâches des entreprises

1. L'activité économique, considérée comme un processus de la société humaine dans son ensemble, sert à couvrir les besoins de l'homme en biens et en prestations de service; en principe, ce processus englobe chacun.
2. Le principe d'ordre sur lequel repose l'économie suisse est essentiellement celui d'une économie de marché modifiée; il est le fondement du système économique et reconnu à ce titre par la majorité du peuple.
Une économie de marché modifiée signifie pour nous que la société et l'Etat fixent le cadre et effectuent au besoin des corrections au moyen de mesures de politique économique et sociale.
3. Dans le cadre de ce régime économique, la tâche principale des entreprises de l'économie privée consiste à produire et à offrir des biens et des prestations de service destinés à couvrir les besoins humains, lesquels se manifestent essentiellement sous forme de demande sur le marché.
Les entreprises ne peuvent donc pas se donner des objectifs ne servant qu'elles-mêmes.
4. Les entreprises sont dans l'obligation de réaliser un bénéfice, afin d'assumer leurs responsabilités économiques (assurer leur existence à long terme, satisfaire d'autres exigences légitimes, par exemple celles de leurs collaborateurs, des bailleurs de fonds et du public).
5. Afin que chaque collaborateur puisse atteindre à l'efficacité et à l'épanouissement de sa personnalité, l'entreprise doit mettre en pratique des concepts appropriés pour la conduite du personnel, la coopération et la participation.
6. Les entreprises n'ont pas seulement des responsabilités à l'égard des milieux directement concernés (collaborateurs, bailleurs de fonds, consommateurs, fournisseurs), mais aussi envers la communauté.
7. La dynamique des entreprises influence l'évolution globale de la société, laquelle agit à son tour sur les entreprises. Ce processus peut engendrer, entre les intérêts économiques et le développement social, des conflits relatifs aux objectifs.
8. Les entreprises à activité internationale doivent se comporter comme des membres conscients de leurs responsabilités à l'égard de la société de chacun des pays dans lesquels elles travaillent. L'entreprise contribue de la sorte, dans le cadre de ses possibilités, au développement économique et social de ces pays. En adoptant cette attitude, l'entreprise peut se trouver impliquée dans des conflits d'intérêts, par exemple entre pays ou groupes de pays.
9. L'un des aspects de la responsabilité globale des entreprises à l'égard de la société est de résoudre les conflits d'objectifs ou d'intérêts. Les principes d'entreprises doivent par conséquent s'inspirer aussi de points de vue éthiques et sociaux.”

Le point de vue de Charles HUSSY
Assistant Géographie Université de Genève

Voici les réactions que suscitent chez moi les différents points :

1. Qui est l'Eglise ? La foi professée en Jésus-Christ et en l'Evangile implique-t-elle une "communauté humaine" autre que la communauté humaine, qui possède déjà des structures d'expression éthique et politique ?
2. Comment justifier ces "règles précises" ?
- 3.-5. Si l'Eglise se manifeste dans une communication des énoncés évangéliques, elle relève du domaine interpersonnel et son travail "passe" dans l'engagement individuel de chaque chrétien.
6. Se prononcer publiquement sur des réalités actuelles équivaut à se situer sur un plan politique (voir 9b).
8. Le crédit actuel de l'église (celui de l'institution hiérarchique) se fonde sur une position qui se dit socialement non-engagée. Or, c'est un leurre de croire qu'on demeure effectivement "neutre". Le langage lui-même (la parole) est politique.
- 9a. Toute prise de position "hors circonstances" (voir 9b), fondée sur des bases théologiques, suppose une pertinence qui fait d'elle, qu'on le veuille ou non, une prise de position politico-sociale implicite. La réflexion théologique ou exégétique, oeuvre de science, ne saurait se prétendre normative sans changer d'objet (des concepts évangéliques, on passe inconsciemment à des concepts légitimés par un pouvoir social).
- 9d. L'autorité comme concept est synonyme de pouvoir.

(Les tâches des entreprises)

1. Une telle définition est chargée de valeurs; tout ce qu'on peut dire de l'activité économique, c'est qu'elle recouvre la gestion matérielle d'une société donnée; or, avant la satisfaction de besoins, l'économie régit les relations de travail.
2. La majorité votante du peuple suisse (celui qui a le droit de vote) ne cautionne pas l'économie de marché modifiée, elle admet les relations économiques historiquement acquises comme point de départ d'un progrès social possible.
Cette "économie de marché modifiée" signifie en clair la liberté d'entreprendre et de poursuivre des objectifs socioéconomiques de façon autonome en respectant les "règles du jeu". Selon ces règles, les entreprises peuvent parfaitement se donner des objectifs ne servant qu'elles-mêmes, tout en restant dans la légalité. Leur demander d'un point de vue éthique de s'en abstenir est une utopie et revient à les considérer au pied de la lettre comme des "personnes morales". D'ailleurs,
4. La responsabilité économique des entreprises ne leur est pas déléguée, elle découle de leurs privilèges; elle consiste justement à fonctionner de façon autonome face à la concurrence et elle les oblige à rechercher en priorité leur profit.
5. En Suisse, la "participation" est travestie en "collaboration" pour éviter les risques de la "négo-ciation".
6. Les entreprises sont des unités économiques de production et non des entités morales garantissant le mieux-être de la communauté, puisque leur contribution est celle des membres de la communauté. Le pouvoir dans l'entreprise devrait tout au moins se limiter à elles.
7. Cette hypothèse, fort judicieuse, prouve que le "principe d'ordre de l'économie suisse"(2) appelle des correctifs subordonnant l'économie au social, en limitant, notamment, leurs "responsabilités" (celles des entreprises).
8. En exportant le modèle de l'économie de marché (sans la modifier!) les entreprises suisses ne contribuent qu'à construire des poulaillers libres où elles jouent le rôle du renard. Les seuls échanges profitables à l'économie mondiale sont ceux qui ont pour effet d'améliorer qualitativement l'appareil productif et de développer les fonctions de complémentarité entre pays importateurs et exportateurs. La situation de dépendance du tiers-monde pose un problème social, qui interdit de le considérer simplement comme un partenaire concurrentiel, et la Suisse a les moyens d'une politique de décolonisation, qui consisterait à réglementer sur des bases qualitatives la politique d'exportation, appuyée par une politique d'importation. Ce n'est pas l'affaire des entreprises comme telles.

Le point de vue de P.A. DONNIER Information Tiers-Monde (Berne)

Un groupe de dialogue Eglise - Economie aurait vraiment sa raison d'être si les contradictions et les problèmes posés par le développement de notre société en étaient l'élément constitutif. Quelle formidable interrogation en effet pour les Eglises garantes de valeurs morales et pour les multinationales, moteurs de notre économie, que les phénomènes d'accumulation chez nous tandis qu'ailleurs sévit la pénurie ! Quel grave sujet de réflexion que la surproduction et le gaspillage d'une société de consommation entraînant des conditions de travail inhumaines et des mesures de rationalisation créatrices de chômage ! Que de choses à dire en effet sur toutes ces misères institutionnalisées et normalisées qui, à travers le monde, contribuent finalement au bien-être matériel d'un petit nombre de privilégiés. Les inégalités et l'immoralité du système économique, voilà qui serait matière à dialogue entre l'Eglise et l'Economie ! Au centre des préoccupations : le fossé, peu visible chez nous, entre riches et pauvres, mais aussi, en raison des liens entretenus par notre économie à l'étranger, au-delà de nos frontières. L'exploitation des travailleurs saisonniers en Suisse n'est pas une bavure isolée dans la course au profit menée par les grandes firmes à travers le monde. Les laissés-pour-compte de la prospérité témoignent un peu partout dans le monde des conséquences de notre maldéveloppement, exporté, imposé.

Aussi, se réfugier derrière des considérations intemporelles et de portée générale dans ces conditions, c'est se condamner à des discours sans contenu. C'est par exemple évoquer l'économie des multinationales suisses en faisant abstraction du contexte mondial des relations nord-sud. L'ordre économique international actuel est avantageux pour les pays qui, comme la Suisse, le dominant : les pays du nord. La volonté du roi étant la volonté de tous, le club des riches a érigé sa pratique en système absolu. Détenteur du pouvoir, de l'argent et des techniques, il impose aux pays "du sud" un modèle de développement qui lui est tout naturellement bénéfique. Le contraire serait étonnant.

Il n'est pas possible de réduire l'activité de nos multinationales au seul contexte suisse lorsque celles-ci réalisent la plus large part de leurs bénéfices à l'étranger et dans le Tiers-Monde. Et l'économie n'est pas un processus neutre avec ses bons et mauvais côtés. Les lois du profit et de la concurrence qui régissent l'activité des entreprises ont pour nécessaire corollaire l'exploitation et la domination que nous savons à travers le monde.

Qu'ont donc voulu les trois représentants des Eglises et les présidents des conseils d'administration de l'UBS, Ciba-Geigy, Brown-Boveri ainsi que l'administrateur de Nestlé en présentant leurs thèses lénifiantes sur les activités respectives de l'Eglise et de l'Economie ? Renvoyer dos à dos l'Eglise à la sacristie et l'Economie à ses affaires, pour la plus grande tranquillité de l'une et de l'autre ? Mais alors dans quel but ? Etant donné le poids et la fonction des signataires, serait-ce une tentative de mettre un terme à la réflexion menée plus largement sur les véritables problèmes de notre temps ? Ou une tentative de "moraliser" l'activité des multinationales en réconciliant "au sommet", et presque à la sauvette, le profit et l'amour, par l'octroi de chasse-gardées bien définies ?

Mais le terrain d'activité de l'Eglise reste le même. Et c'est toujours cette Société, appelée aussi "communauté des hommes" à qui on "proclame l'Evangile" et on "offre des biens et services" qui est l'objet de toutes les attentions de l'une comme de l'autre.

La Société est l'objet et non pas le sujet de ceux qui se penchent sur elle, dans le groupe de dialogue. Les institutions et non les hommes sont, semble-t-il, au centre des préoccupations. Aussi, je ne peux me réjouir de la création d'un tel groupe dont le résultat est et risquera toujours d'avoir trois mêmes constantes : la négation des divergences d'intérêts dans notre société, la proclamation de la neutralité de l'ordre économique et du pouvoir existants, enfin la justification de la non-ingérence des Eglises dans les affaires publiques.



9. Les entreprises représentent toute la population active, c'est à dire la moitié environ de la population totale et les deux tiers de la population en âge de participer politiquement. Or, ce texte entend de toute évidence par "entreprise" les chefs d'entreprises et, accessoirement, une certaine marge de pouvoir par participation, extérieure aux chefs d'entreprises. Les principes d'entreprise sont d'ordre économique et les actifs ont, de droit, un pouvoir égal d'édicter des lois limitant l'empiètement de l'économique sur le plan social, par voie politique. La réflexion, me semble-t-il, devrait donc se porter sur les faits qui contredisent cette vision juridique des choses, au lieu de prétendre "christianiser" le pouvoir de Pilate !

COTMEC - INFORMATIONS

Numéro 8

Octobre 1978

LA LETTRE PASTORALE POUR LE JEUNE FEDERAL:

*"Nous libérer de la soif d'avoir
et de la rage de gaspiller
afin d'aboutir
à un nouveau style de vie."*

Le sort des traditionnelles lettres pastorales pour la Fête fédérale d'action de grâces est souvent celui des discours du Premier Août... Pourtant nous ne saurions trop recommander celle de cette année à ceux auxquels elle aurait échappé ("Le Courrier" du 23 septembre).

"Energie et style de vie", tel est son titre, reprend, sous une lumière proprement chrétienne, et cautionne en quelque sorte, la réflexion récente sur ce sujet. Son contenu semble s'inspirer de plusieurs documents récents tels que le rapport de "Quelle Suisse demain ?" et l'appel du "Groupe de Bellerive" sur le problème nucléaire.

On y retrouve aussi la thèse générale de l'opuscule "Maldéveloppement Suisse-Monde": il y a un problème du Tiers Monde parce qu'il y a un problème plus général de développement aberrant, de mauvais développement (voir aussi "Le développement fou", d'André Biéler) et non parce que le Tiers Monde serait en retard par rapport à nous.

Voici quelques éléments résumés de ce texte :

- Face à la Création, l'homme succombe souvent à la tentation de dominer arbitrairement au lieu de gérer; de gaspiller au lieu de garder; de posséder au lieu de partager.

- La science et la technique permettraient d'affranchir les hommes de la misère. En fait, elles aboutissent à rendre "bientôt la terre inhospitalière et quasiment inhabitable". Et "l'homme devient de plus en plus victime de ses propres inventions, de ses systèmes économiques et de ses produits de consommation. Ainsi devient esclave celui qui avait été créé pour être un gérant libre et responsable".

- L'escalade des progrès techniques entraîne une dépense croissante d'énergie. On est alors conduit à chercher sans cesse de nouvelles sources : mais les choix sont très difficiles et entraînent des tensions aiguës. C'est pourquoi il faut "de toute urgence" nous demander quel est le style de société humaine que nous choisissons pour demain.

- Un nouvel ordre économique s'impose pour redresser l'équilibre des pouvoirs et des moyens d'existence entre les pays de l'hémisphère nord et de l'hémisphère sud.

Il faut remarquer que nos évêques ont non seulement assimilé la recherche de ces dernières années en cette matière, mais aussi qu'ils ont fondé théologiquement ses conclusions et propositions.



ENERGIE ET EMPLOI

Nous avons signalé en son temps le colloque de Gwatt réuni par le Forum Oecuménique Suisse sur le thème difficile mais crucial : Energie et Emploi. Dans une brochure de 70 pages au prix de Fr. 4.-, le lecteur aura l'essentiel du contenu des neuf interventions et des débats qui ont suivi, et cela dans un langage simple. Nous recommandons vivement ce document qui offre sur un tel sujet le point de vue des spécialistes en question de développement, les spécialistes des questions d'énergie en Suisse et des théologiens.

AU GUATEMALA, L'AMBASSADE DE SUISSE OCCUPEE

SANS RAISONS ?

Le vendredi 29 septembre, les ouvriers d'une usine au Guatemala occupent l'ambassade de Suisse. De quoi surprendre... qu'est-ce qu'il leur prend ? Essayons de voir plus clair.

L'usine Productos Duralita S.A. (ou plutôt les usines, car cette entreprise compte deux lieux de production à Guatemala City zone 6 et Villa Nueva) et emploie quelque 400 ouvriers. Soit dit en passant, cette entreprise a connu un moment particulièrement favorable dans la période qui a suivi le séisme du 4 février 1976. Des trois millions de francs que la Suisse avait consacré à la reconstruction des maisons, un tiers avaient abouti à Duralita pour la fabrication de toits.

Les ouvriers de cette entreprise gagnaient 2 quetzales par jour (alors qu'on estime à 5 la somme minimum pour entretenir une famille). Les trois directeurs sont suisses; des capitaux suisses importants y sont investis et, jusqu'à récemment, on ne faisait pas mystère des liens qui unissaient cette entreprise à la maison Eternit S.A. à Glaris.

LES FAITS

Le 25 août, dans l'usine de Villa Nueva, on décide d'augmenter la production en introduisant les trois huit et en expliquant qu'une forte demande rendait ces mesures indispensables.

Le 8 septembre, les ouvriers de l'autre usine (distante de la précédente de quelque 6 km) reçoivent une lettre leur annonçant que le 11 – soit trois jours après – l'usine va fermer ses portes : la demande d'éternit a baissé fortement. Comprenez qui pourra... Toujours est-il que 112 ouvriers sont licenciés (selon le syndicat, il faut parler de deux cents familles touchées) et devront retrouver du travail dans un pays qui compte déjà 15 à 20 % de chômage.

Ce sont ces événements qui ont abouti à l'occupation de l'ambassade.

L'annonce de la promesse de réintégration des travailleurs nous a réjouis... mais demain, que se passera-t-il ? Qui empêchera les entreprises implantées dans le Tiers Monde de se fermer dans un endroit et de s'ouvrir ailleurs à la recherche des conditions de travail les plus "avantageuses" (c'est-à-dire les plus désastreuses pour les ouvriers) ?

Des questions qui ne sont pas près d'être résolues.

Enfin il faut nous demander : si les ouvriers n'avaient pas occupé l'ambassade, qui aurait entendu leur revendication ? Le gouvernement ? Probablement pas lorsqu'on sait qu'en mai dernier il faisait massacrer à Panzos une centaine de paysans (dont vingt femmes et enfants) par la troupe massée à cette intention. Leur seul tort : avoir répondu à l'invitation de l'Alcade de se rendre à la ville où devaient être examinées leurs revendications.

MERCI

... à tous ceux qui nous ont dit, avec le bulletin vert ou d'une autre façon, leur intérêt pour cette feuille d'information.

UNE DATE IMPORTANTE : LE 10 DECEMBRE

Ce jour marquera le trentième anniversaire de la **déclaration universelle des droits de l'homme**. Comment allons-nous faire de ce 10 décembre non pas le souvenir d'un événement passé mais l'occasion d'une plus grande actualisation de ce texte qui a fait date dans l'histoire de l'humanité ?

Dans ce but, les commissions tiers monde protestante et catholique, qui depuis de longs mois travaillaient à une reformulation des thèses du mal développement, ont achevé leur tâche. **Illustrées par des faits concrets et suivies de propositions d'action à la portée de chacun, les thèses devraient ainsi pouvoir rejoindre un plus large public.**

► Dès le 27 octobre vous les trouverez dans la Vie Protestante, le Courrier et le Journal du Valais.

► De plus, ce travail servira de base à la discussion lors de trois émissions "dimanche la vie", le dimanche soir 12, 19 et 26 novembre à 22 heures sur RSR 1. (Notons dès maintenant : ces émissions qui nous entretiennent de la condition humaine sont du plus grand intérêt pour nous acheminer vers ce 10 décembre.)

► Autre offre des commissions Tiers Monde : la traduction d'une brochure brésilienne qui reproduit les articles de la déclaration des droits de l'homme en la faisant suivre de références bibliques et de textes choisis dans les documents officiels des Eglises. Ce texte pourra être obtenu bientôt au secrétariat.

► Le matériel ne manque pas : à chacun de voir comment l'utiliser. Une paroisse nous a déjà fait part de ses initiatives pour marquer l'évènement.

Le secrétariat fournira volontiers les renseignements et la documentation nécessaire à ceux qui le souhaitent.

UNE BONNE IDEE

Une paroisse nous a demandé de lui envoyer chaque mois 10 exemplaires de "Cotmec-Informations" afin de les déposer au fond de l'église.



TROIS MASSACRES : NOTRE RESPONSABILITE ?

Les massacrés de Beyrouth, du Nicaragua et d'Iran ont autant d'importance les uns que les autres. Toute action pour arrêter ces carnages ou empêcher leur répétition ne peut que recevoir l'entier appui des chrétiens.

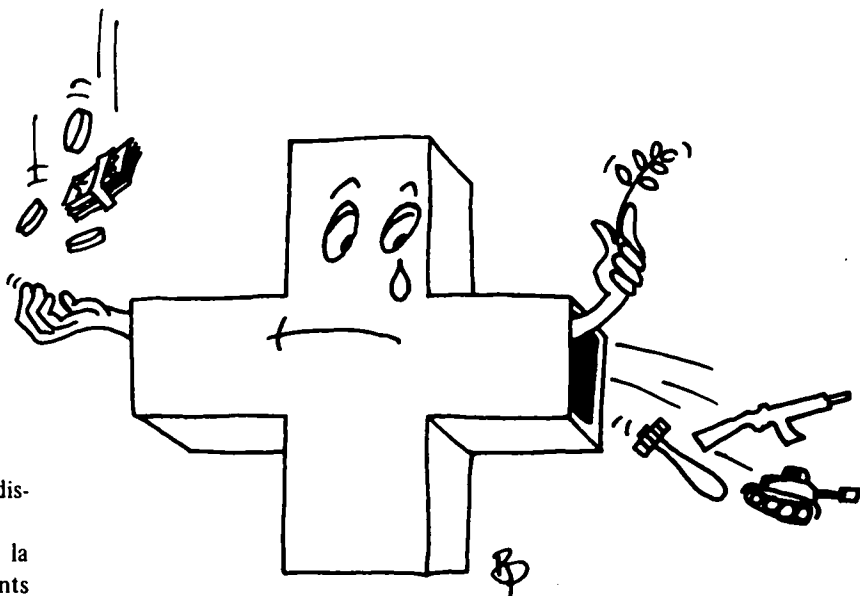
Ceci étant clairement établi, il faut faire des distinctions :

Pour Beyrouth, c'est l'URSS qui est derrière la vente d'armes à la Syrie; l'URSS dont les dirigeants successifs pratiquent le crime comme ils respirent depuis plus de soixante ans.

Pour le Nicaragua, ce sont les Etats-Unis; le pays qui a lâché sur le Viet Nam plus de bombes que tous les combattants réunis de la deuxième guerre mondiale.

Pour l'Iran, c'est la Suisse (parmi d'autres, mais elle surtout) qui a fourni au cours de ces dernières années des quantités démentielles d'armes aux dirigeants de ce pays. C'est notre gouvernement qui a laissé agir la maison Bührle, et d'autres maisons encore peut-être, alors que la législation en vigueur lui aurait facilement permis d'interdire la vente d'instruments de mort au tyran de Téhéran.

Carter et Brejnev, ce n'est pas nous qui les avons portés au pouvoir. Mais notre gouvernement, c'est nous qui sommes censés l'avoir désigné par le truchement des députés que nous avons élus. Il avait la charge de maintenir et animer l'idéal humanitaire de la Suisse. Or voici qu'aujourd'hui le sang du peuple iranien rougit la croix de notre drapeau : on ne la distingue plus du fond.



Comment laisser durer plus longtemps et sans honte cette situation ? Comment ne pas reconnaître franchement une complicité qui, pour être feutrée, n'en a pas moins eu des conséquences abominables ? Comment ne pas réclamer du Conseil fédéral qu'il décrète immédiatement la suppression définitive des livraisons d'armes au régime du shah ? La cruauté de ce régime n'a-t-elle pas maintenant éclaté au grand jour ?

LEQUEL ?

Les armes de truands sans foi ni loi de Marseille ont fait "seulement" neuf morts dans un bar. Au surplus, neuf truands, c'est-à-dire des hommes qui pratiquent un "métier" comportant ce risque.

Les armes suisses livrées à l'Iran ont permis le massacre de plusieurs milliers de personnes. Des innocents, en outre.

Lequel des deux "armuriers" fournisseurs est-il le plus coupable ?

L'AMERIQUE CENTRALE, CHAMP D'EXPERIMENTATIONS

14 385 ouvriers de plantations de coton en Amérique centrale ont été empoisonnés par des pesticides, et quatre en sont morts, révèle une étude des Nations Unies. Les pesticides ont permis d'accroître le rendement, mais il a fallu en augmenter les doses car les parasites devenaient de plus en plus résistants.

De nombreux pesticides étant interdits dans leur pays d'origine (les Etats Unis), les fabricants ont choisi l'Amérique centrale comme champ d'essai. Des résidus de DDT contaminent le sang des ouvriers, de même que les animaux et l'eau. Les pesticides étant répandus par avion, la contamination s'étend jusqu'à une distance de 45 km des plantations.

LES EVEQUES AFRICAINS CONTRE LA COURSE AUX ARMEMENTS ET LES INGERENCES ETRANGERES

Les évêques africains ont pris de courageuses positions lors de la Ve assemblée du Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar. Dans leur déclaration finale, ils mettent en cause la course aux armements et les ingérences des puissances étrangères, qu'ils accusent de faire de l'Afrique leur champ de bataille.

"Ce dont l'Afrique a le plus besoin, ce n'est pas d'armes qui tuent et détruisent, mais de moyens accrus pour promouvoir et accélérer son développement économique, social et culturel."

Sur le plan intérieur, les évêques condamnent les violations des droits de l'homme, l'injustice sociale, la corruption, l'enrichissement d'une minorité. Et ils demandent enfin que les Africains prennent leur destin en main.



SOUTENEZ LE COE !

L'AFFAIRE DU DON REMIS AU FRONT PATRIOTIQUE DU ZIMBABWE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE RACISME DU CONSEIL OECUMENIQUE DES EGLISES

Le Conseil oecuménique subit depuis quelques semaines de très dures attaques en raison du don de 150 000 francs remis au Front patriotique du Zimbabwe par le Fonds de lutte contre le racisme.

Pour ceux qui n'auraient pas pu suivre de près la question, nous rappelons ici quelques données du problème.

■ Après une longue réflexion

L'octroi du don de 150 000 francs avait été décidé par le comité exécutif du COE lors de sa réunion d'août 1977 déjà. Comme la situation politique du Zimbabwe (Rhodésie) était alors très confuse, le comité autorisa ses représentants à ne remettre la somme qu'après un nouvel examen de la situation. Douze mois de consultations diverses et approfondies commencèrent alors. Le secrétaire général du COE lui-même se rendit dans différents pays d'Afrique pour étudier la question.

Puis vint le moment où Ian Smith lui-même reconnut que le "règlement interne" conclu avec les leaders de l'opposition intérieure était resté sans effet et exprima sa volonté de rencontrer les leaders du Front patriotique du Zimbabwe (rebelle extérieurs). La décision fut alors prise de remettre la somme à ce Front patriotique.

L'affectation assignée à cette somme par le PLR était la même que pour les 120 autres groupes que le PIR a soutenus depuis 1970 : emploi à des fins strictement humanitaires (alimentation, santé, programmes sociaux, éducatifs et agricoles).

■ Affectation détournée ?

On ne peut pas être absolument certains que ces sommes ne seront pas détournées de leur fin, objectif-on.

Le COE ne le conteste pas, mais il précise qu'à ses yeux la question fondamentale est la suivante : quel témoignage spécifiquement chrétien peut-on donner en situation de conflit ? Ne doit-on pas, en dépit de tout, poser des actes attestant que l'on prend le

parti des opprimés ? Dans ces conditions, le risque que les fonds ne soient pas entièrement affectés aux fins voulues existe, mais il doit être couru.

Cependant le COE précise aussitôt que rien, dans son expérience d'aide aux mouvements africains de libération, expérience qui date quand même de 1970, ne permet d'affirmer que l'argent ait été utilisé pour autre chose que pour les objectifs humanitaires fixés. Et il invite même toute personne qui pourrait prouver le contraire à le lui faire savoir.

■ La réaction de l'Armée du Salut

Comme on le sait, l'Armée du Salut a marqué sa désapprobation à l'égard du COE en s'en retirant. On a beaucoup utilisé ce geste. Ainsi, un rédacteur de la Gazette de Lausanne, oppose l'Armée du Salut au COE : "... le COE sait que son don est affecté à des fins guerrières. Contrôle ou non, il arme les mouvements qui prétendent libérer la Rhodésie. Il participe à leurs actes de force et ne peut prétendre, sans mauvaise foi, ignorer sa responsabilité." Tandis que "l'Armée du Salut est neutre parce qu'elle ne donne pas des fonds mais de l'amour en action...". Pour la Gazette, c'est clair : d'un côté les faux chrétiens, de mauvaise foi, de l'autre les vrais.

Et s'ils étaient vrais et de bonne foi des deux côtés ? Ce serait moins manichéen, mais sans doute plus juste.

L'Armée du Salut doit trouver encombrant ce genre d'appui. Sa position était nuancée. Elle n'a pas porté d'accusation contre le COE, mais a simplement voulu marquer l'impossibilité pour elle d'approuver sa politique. En outre, elle ne s'est retirée que provisoirement du COE; elle demande des informations avant de prendre une décision définitive.

D'autre part, elle sait faire la distinction entre les ressources du COE, qui sont constituées par les cotisations des membres (comme l'Armée du Salut elle-même jusqu'à présent), et le Fonds spécial de lutte contre le racisme, qui fonctionne sans le soutien financier du COE et dépend entièrement des dons versés à cette fin par des groupes et par des particuliers.

► Nous invitons ceux de nos lecteurs qui, comme nous, estiment fondée la position du COE à manifester leur soutien par des lettres adressées aux journaux et au COE lui-même.

TROIS WEEK-ENDS...

...proposés par trois organismes de service chrétien pour le développement (Frères sans frontières, Groupe volontaires outre-mer et Eirene) auront lieu les 11 novembre, 9 décembre et 13 janvier.

Une occasion de réfléchir ensemble aux problèmes du développement et de préparer un engagement outre-mer en Suisse.

Une initiative oecuménique à souligner.

(Les adresses de contact et les précisions sont à disposition au secrétariat.)

COMMISSION TIERS-MONDE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Case postale 99 - 1211 GENEVE 9
Secrétariat : André Fol - 85, rue de Carouge
1205 GENEVE
Téléphone : 29.58.50 - CCP 12 - 21551

COTMEC - INFORMATIONS

Numéro 3

Novembre 1978

DROITS DE L'HOMME

Remonter aux causes

Dans la préparation de ce 30e anniversaire de la Déclaration des Droits de l'homme, les discours ne vont pas manquer, les dénonciations non plus. Mais combien se préoccupent des causes des violations ? Or, en une telle matière, s'arrêter en chemin est grave. On en vient à déplorer les atteintes à la Déclaration, comme on parle d'un tremblement de terre ou tout autre événement qui échappe à notre responsabilité. Soit alors on nous renvoie aux limites foncières de l'homme individuel qui n'est pas parfait comme chacun sait...

Deux façons de nous déresponsabiliser au moment même où on veut nous sensibiliser.

Les situations où les droits de l'homme sont violés ont des causes qui, pour être diverses, n'en sont pas moins réelles.

Parfois cela peut tenir aux limites des dirigeants. Malraux n'a-t-il pas dit du Cambodge : "C'est la Chine vue par des cons" ?

Aux limites d'un système qui se bureaucratise et qui tombe dans une pratique qui trahit ses textes fondateurs. Nous pensons à certains pays de l'Est. Mais le plus souvent, la cause de la violation des droits de l'homme n'est-elle pas à chercher dans des calculs d'intérêt, tout simplement ? Du Nicaragua au Chili; du Sahara occidental à l'Afrique du Sud, quelles que soient les légitimations que l'on se sera données, c'est la poursuite d'un système d'exploitation qui est la base de l'écrasement des personnes.

Allons plus loin et osons affirmer que, souvent bien involontairement, nous sommes bénéficiaires de cet état de fait. Est-ce nous qui décidons que le Brésil va négliger la culture alimentaire pour vendre plus de soja à notre bétail ? Certainement pas. Est-ce que nous bénéficions de cette situation au point de la prolonger par notre consommation excessive de viande ? Certainement.

Si vous parlez des droits de l'homme, on décorera votre discours du terme louangeur d' "humanitaire". Si vous tentez de remonter aux causes, on lui collera des étiquettes : "politique", "idéologique"... Et pourtant il n'y a pas de choix. Pour les chrétiens non plus.



A ce propos, signalons :

"Le Mal-développement"

Des exemples, des idées, des actions.

Une petite brochure de moins de 20 pages format A5, au prix de Fr. 1.-, qui reprend les articles publiés dans la Vie Protestante, Le Courrier, La Liberté et le Journal du Valais ces dernières semaines. S'adressant aux non-spécialistes, elle voudrait aider chacun à inscrire dans la pratique nos rêves d'un monde solidaire.

"Symposium de la Solidarité"

Textes des groupes de travail.

C'est le résultat d'une recherche considérable qui est présentée dans une série de documents abordant tous des sujets qui nous concernent directement.
Prix : Fr. 5.-.

Les deux documents peuvent être obtenus au secrétariat.

COMMISSION TIERS-MONDE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Case postale 99 - 1211 GENEVE 9
Secrétariat : André Fol - 85, rue de Carouge
1205 GENEVE
Téléphone : 29.58.50 - CCP 12 - 21551

Boycott de Nestlé : on ne peut pas laisser sans réponse l'appel aux chrétiens du monde entier lancé par le Conseil national américain des Eglises

Le Conseil national américain des Eglises a donc décidé d'inviter les chrétiens du monde entier à boycotter les produits et services de Nestlé. Son invitation nous concerne donc. Trois possibilités : la laisser passer sans plus de réflexion; la refuser; l'accepter.

La première est mauvaise : une interpellation d'une telle ampleur et d'une telle nouveauté mérite qu'on l'examine; et avec le plus grand sérieux afin que son acceptation ou son rejet soit fondé et non pas léger ou viscéral.

Il nous semble que cet appel pose en tout cas les questions suivantes (malgré les apparences, peut-être, il n'y a pas de réponse implicitement suggérée dans la formulation de ces questions) :

Nestlé a-t-elle ou non modifié sa publicité dans le tiers monde, comme le lui avaient demandé les juges lors du procès contre le Groupe de travail tiers monde ? Les Eglises ont-elles produit des preuves que Nestlé ne l'a pas fait ? Nestlé en a-t-elle fourni qu'elle l'a fait ?

Si Nestlé a changé fondamentalement et partout sa manière d'agir, son procès moral doit cesser. Dans le cas contraire, la pression pour que la multinationale cède doit continuer et chacun doit s'y associer plus que jamais car il en va de vies humaines. Il en va aussi — l'a-t-on assez souligné ? — de la dignité de la femme; en effet, on la persuadait (persuade ?) par manipulation publicitaire de son inutilité alimentaire pour son bébé, alors que Dieu a donné à la mère la faculté de produire un aliment exactement dosé, septique et doté des anti-corps appropriés. Ce travail de persuasion clandestine constituait (constitue ?) une véritable mutilation.

Si Nestlé n'a pas changé fondamentalement et partout ses méthodes de vente, le devoir des chrétiens de s'engager communautairement dans ce combat paraît évident. Il reste la question des moyens. Celui que les Eglises américaines ont choisi est-il le bon ? Le message de paix, d'amour, de confiance, de pardon qu'elles doivent délivrer s'accommode-t-il aisément d'une mesure punitive, répressive, de combat ? S'il s'en accommode mal, quelle autre méthode choisir ? Est-il possible de faire preuve de mansuétude à l'égard de Nestlé sans être complices du mal que cette entreprise, selon les Eglises d'Amérique, fait encore aux plus pauvres et aux plus ignorants de la terre ?

Les Eglises américaines sont-elles sûres que Nestlé est la seule entreprise à laquelle on peut reprocher de tels agissements et que des entreprises américaines n'en font pas autant ? Ne leur a-t-il pas été plus commode de s'en prendre à une entreprise étrangère ? Même si "notre" multinationale est devenue un symbole dans ce domaine, est-il équitable et efficace de concentrer son tir sur ce seul symbole ?

Nous n'apportons pas de réponse ici. Nous posons simplement des questions et ne serions pas fâchés d'ap-

**Après le Congrès National pour l'Amnistie
UN MIRAGE BRÉSILIEN ?**

Du mirage, cet événement a la séduction. Quatre jours (les 2, 3, 4 et 5 novembre) où des délégués des "Comités pour l'Amnistie" venus de tous les états du Brésil ont pu se réunir ouvertement, laisser exploser leur émotion, exprimer critiques et dénonciations; s'atteler à des tâches précises : recensement et examen de tous les cas de disparition; organisation, avec la collaboration d'avocats de renom, d'une campagne de dénonciation du projet de loi sur la sécurité nationale...

Qui aurait pu attendre de pareils événements après 14 ans de dictature ? Plus encore, qui pouvait penser que ce congrès allait faire l'objet de pages entières dans les quotidiens brésiliens ?

Qui pouvait seulement imaginer, il y a quelques années, que des actions en justice puissent être intentées dans des cas d'assassinat de la part des forces de répression ? Or actuellement, elles sont au nombre de six.

Décidément, il y a du nouveau au Brésil. Et dans ce changement, qui dira le poids des combats souvent obscurs, parfois héroïques menés par des femmes et des hommes. Au Brésil et chez nous.

Mais...

Si la presse écrite a pu s'exprimer, n'est-ce pas précisément parce qu'elle n'atteint que le 5 o/o de la population ? En effet, ni la radio ni la TV n'ont accordé de place à l'événement.

Que signifie cette clémence ? Le réel souci d'améliorer la situation de l'homme ou la conviction que les rouages en place sont suffisamment forts pour permettre une "exploitation à visage humain" ?...

Autant de questions que l'on est en droit de se poser.

Il n'en reste pas moins qu'avec ses 200 prisonniers politiques, 350 disparus et 6000 exilés, pour 100 millions d'habitants, le Brésil perd ses sinistres records et fait figure de modéré. Surtout si on le compare avec ses voisins : Argentine en tête... sans oublier Cuba avec ses 3000 détenus politiques dont on nous annonce, il est vrai, la prochaine libération.

Et le rôle de l'Eglise ?

Le lecteur qui a entendu les prises de position de Mgr Camara et qui pense que tous les évêques brésiliens se situent dans la même ligne se trompe lourdement. Bon nombre de ses confrères ont une attitude souvent ambiguë. Pourtant il faut savoir que l'Eglise brésilienne a refusé le projet de loi de sécurité nationale (qui est une façon plus élégante de prolonger l'état d'exception). Il faut savoir également que Mgr Arns, archevêque de Sao Paulo, a participé directement à cette rencontre et a encouragé ouvertement les personnes présentes à poursuivre leur travail.

Ces renseignements, nous les devons à deux avocats qui ont fait le déplacement pour apporter l'appui des groupes de solidarité de Genève.

prendre dans quelque temps que des groupes se sont réunis pour y trouver des réponses, déterminer une attitude et décider une action.

OU VA LE PEROU ?

La situation économique de certains pays se détériore : cela n'est pas nouveau. Pour y remédier, on fait appel au Fonds Monétaire International. Et comme chacun sait qu'on ne prête qu'aux riches, on veut que le pays assainisse ses finances, par exemple en dévaluant sa monnaie : ces derniers temps, c'est le cas du Pérou. En clair, cela veut dire que la vie a augmenté de 80 o/o de mars 1977 à mai 1978, que la bouteille d'huile vaut l'équivalent de la journée d'un travailleur père de famille (mais combien ne gagnent même pas ce salaire dans ce pays où il y a, selon les chiffres officiels, 50 o/o de chômage parmi les travailleurs ?). "L'escalade des prix qui condamne les pauvres à la pénurie, les indigents à la famine, soulève des protestations"... auxquelles le gouvernement répond par des répressions : occupation des mines par l'armée, accueil des manifestants avec les armes causant, par exemple au mois de mai, vingt et un morts et des centaines de blessés.

On comprend alors les réactions énergiques de certains évêques. Ainsi celle de cet évêque de la région sud-andine dont nous ne pouvons malheureusement citer qu'un bref extrait :

"Notre développement est dépendant et appauvrissant. L'alliance entre les groupes nationaux au pouvoir et l'impérialisme signifie

a. pour les villes : les ouvriers reçoivent des salaires bas pour pouvoir produire des profits aux maîtres des entreprises nationales et étrangères;

b. pour la campagne : les prix des produits doivent être le plus bas possible pour que les travailleurs des villes puissent manger malgré leur bas salaire.

Ainsi les travailleurs et les paysans sont pareillement exploités. Les puissances étrangères organisent "notre" développement à leur convenance.

Dans les projets faits par les groupes au pouvoir, la campagne n'est prise en considération qu'en tant que force d'appui pour permettre une industrialisation dépendante.

On s'intéresse seulement au fait que le campésino subsiste, d'aucune façon on ne cherche à améliorer sa situation."

La conférence de Puebla remise au mois de janvier

Ajournée à la suite du décès de Jean Paul 1er, la Conférence des évêques d'Amérique latine a été fixée au 27 janvier. Nous avons déjà souligné, dans le Cotmec-Information, l'enjeu de cette conférence pour l'Eglise, et pour l'Amérique latine.

Pour permettre de mieux comprendre la portée de cet événement, nous vous invitons à vous procurer un dossier établi en collaboration avec le service d'information Tiers Monde I3M (32 pages, Fr. 3.-).

En voici le sommaire :

Puebla : un thème, une histoire.

Médellin : une référence.

De l'Alliance pour le progrès à la Sécurité nationale.

L'Eglise latino-américaine : esquisse d'un bilan.

Les enjeux de Puebla.

Puebla, notre affaire.



SUISSE-SUEDE : 19 à 99...

Même si l'on éprouve des doutes quant à l'affectation de l'aide publique suisse au développement, on ne peut s'empêcher de déplorer, comme chaque année, son caractère dérisoire. Un rapport soumis à la CNUCED à fin octobre rappelle l'objectif que se sont fixé les pays membres du CAD (Comité d'aide au développement) de l'OCDE de consacrer chaque année 0,7 o/o de leur produit national brut à l'aide publique au développement. Et ce rapport relève, entre autres taux, celui de la Suisse : 0,19 o/o. La différence est de taille, surtout si l'on considère que la Suisse vient en tête des quelque 150 pays du monde pour le revenu par habitant (au second rang pour le pouvoir d'achat réel).

Oui, mais la crise... dira-t-on.

La crise ? Comment expliquer alors les taux scandinaves : 0,99 o/o pour la Suède, 0,82 o/o pour la Norvège ? Et celui des Pays-Bas : 0,84 o/o ? La crise les aurait-elle épargnés ?

Deuxième remarque : si vous avez fini par penser depuis un certain temps que l'aide publique suisse était somme toute assez importante, vous avez des excuses. Ces derniers mois, les gros titres n'ont pas manqué : "La Suisse va verser tant de millions au tiers monde !" Le mot million impressionne car nous sommes nombreux, n'est-ce pas, à ne pas pratiquer tous les jours cette unité de mesure... En fait, tout bien compté, tout bien additionné, les crédits de programme annoncés successivement avec un certain fracas ne représentent bel et bien que 0,19 o/o du PNB, Dix-neuf centimes sur cent francs. Pas quatre sous...

○ "Maîtriser les besoins pour une solidarité démocratique et contractuelle"

Tel était le défi que voulait proposer M. Teveodjre dans la conférence qu'il a donnée le vendredi 10 novembre sous les auspices de Frères de nos Frères. Un bref exposé suivi d'un débat a permis à l'orateur de rappeler les grands thèmes de sa recherche :

- Désir et besoin, ce n'est pas la même chose. Les besoins ne sont pas des absolus à idolâtrer mais doivent être maîtrisés.

- L'imitation n'est jamais une voie de développement authentique.

- La mise en place de nouveaux modèles plus respectueux de l'homme passe par des ruptures. (Le fait que, dans nos pays, pour cent personnes hospitalisées trente-six le sont dans les hôpitaux psychiatriques ne doit pas manquer de nous faire réfléchir.)

A cette époque de l'année où nos boîtes aux lettres se remplissent de prospectus nous proposant sur papier glacé une débauche d'achats possibles, il n'était pas inutile d'entendre cette interpellation.

Que nous ayons besoin de fête, que nous ayons besoin de signes de fête, qui le contesterait ? Mais que la qualité des fêtes dépende des dépenses engagées, des choses achetées... c'est beaucoup moins sûr. Au contraire, seule une "maîtrise" de nos besoins et une résistance à la spirale dans laquelle on voudrait nous entraîner pourront redonner à nos fêtes cet oxygène de liberté et de solidarité qui leur fait si souvent défaut.

○ Un "cas" parmi d'autres

Le 4 juillet arrivaient d'Argentine à Genève Carmen et sa petite fille. Son mari, qui avait également obtenu le visa d'entrée en Suisse, était alors détenu à la prison de Sierra Chica à Olavarria où il purgeait une peine de deux ans pour "détention de lectures subversives". Il devait rejoindre sa femme à mi-octobre; or nous venons d'apprendre que sa libération a été refusée.

C'est un cas parmi des milliers d'autres, mais qui nous touche de plus près. Collaborant avec Carmen, nous avons partagé son attente, nous partageons aussi sa déception.

Ceux qui comme nous souhaitent exprimer leurs réactions, soit pour soutenir les efforts déployés par les autorités suisses, soit pour dénoncer les abus du pays d'origine, trouveront à notre secrétariat les adresses nécessaires ainsi que des projets de lettres.

Dernière heure

On nous invite à faire des démarches similaires pour quatre jeunes Uruguayens dont on est sans nouvelle depuis le 26 juillet, date de leur arrestation par les forces uruguayennes. Il s'agit de : Omar Rodriguez, Francisco Lorenzo, Hugo Montano et Pedro Varela.

○ L'évêque auxiliaire de Madrid prend la défense du peuple chilien

Mgr Iniesta, évêque auxiliaire de Madrid, participait le 11 novembre dernier à la journée finale de la Confé-

○ ET MOI, ET MOI, ET MOI...

C'est faux, les grands problèmes mondiaux ne sont pas dans une impasse, malgré le sentiment qu'en ont beaucoup.

Il n'y a pas d'impasse. Il n'y a que du "mal-développement", des distorsions, du désordre. Etabli, et bien.

Un exemple : Des statistiques, à première vue drôles, ont été publiées sur le poids des Américains. Pas le poids politique des USA, mais le poids physique des citoyens de ce pays. Le Secrétariat à la Santé a calculé qu'en 1975 le peuple américain pesait 920 millions de kilos de trop. Sur les 210 millions d'habitants du pays, 147 millions, âgés de 18 à 79 ans, sont empâtés à l'excès.

Pour que cela cesse, chacun des 147 millions devrait manger chaque jour 600 calories de moins. Leur santé serait bien meilleure, les dépenses médicales bien inférieures, les déchets ménagers moins encombrants, et cœtera.

Six cent calories de plus profitant à 147 millions d'habitants de pays très pauvres, ça se sentirait. Eux aussi se porteraient mieux (147 + 147 = 294 millions de personnes en pleine santé...). Mieux nourris, les très pauvres jouiraient de facultés mentales, physiques et d'un tonus supérieurs. Leur formation professionnelle et le développement économique s'en ressentiraient favorablement.

Retour aux USA (et ici par la même occasion) : avec ces substantielles économies sur les dépenses de santé ainsi que sur les dépenses alimentaires, les peuples privilégiés pourraient supporter sans s'en apercevoir d'exploiter moins les peuples pauvres et de gagner ainsi moins d'argent.

Bien sûr, plus on accumule les conditionnels, plus une hypothèse devient obèse — elle aussi — et donne l'impression que son auteur rêve.

Mais une énumération de ce genre n'est pas inutile car il y a des si qui nous accrochent au passage.

Ajoutons-en trois :

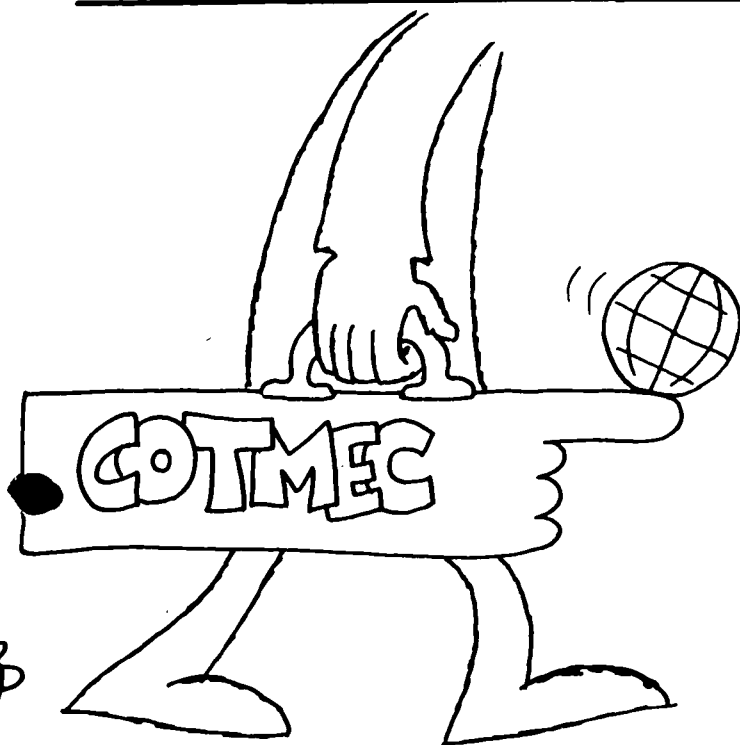
- Et si, aujourd'hui, je faisais un pas de plus vers le nouveau style de vie qu'il faudra bien qu'un jour ou l'autre nous adoptions tous de gré ou de force ?

- Et si j'en répandais l'idée autour de moi avec plus de constance et de conviction ? (Pour cela, je dois travailler à étayer et fortifier cette conviction afin qu'elle porte.)

- Et si, fort de l'exemple qu'alors je donnerais, je prenais le courage de signaler souvent et partout les abîmes vers lesquels court la civilisation du pillage et du gaspillage ?

rence mondiale de solidarité avec le Chili, convoquée par diverses organisations, dont plusieurs de gauche.

Dans une intervention remarquée, il a déclaré que la défense du peuple chilien "victime d'une violation répétée et systématique des droits de l'homme" était "un devoir spécial pour les Espagnols et pour tous les Latino-américains, car nous appartenons au même monde que les Chiliens". Mgr Iniesta a demandé ensuite au représentant de l'Espagne à l'ONU de "ne pas répéter cette année, quand le cas chilien sera examiné par l'assemblée générale, ce qu'il avait fait l'année dernière", à savoir s'abstenir au moment du vote condamnant le régime du général Pinochet.



UN BUT, DES MOYENS

Au mois de septembre, la COTMEC consacrait un après-midi à réfléchir à son rôle. Les lignes ci-dessous reprennent quelques-unes de ses conclusions.

■ **Un sigle lourd à porter.** COTMEC : une abréviation que l'on est en droit de trouver un peu barbare, pas trop élégante. Mais c'est surtout un sigle lourd à porter. Comment le petit groupe de douze personnes qui compose la commission peut-il s'intituler sans abus de langage (ou de pouvoir) "de l'Eglise catholique à Genève" ?

■ **La liberté de l'Evangile.** Avant de répondre à cette question, un premier point : dans l'Evangile lu en Eglise, nous puisons une grande liberté. Les premiers chrétiens savaient bien que dire "Christ est Seigneur" impliquait du même coup cette autre affirmation "César n'est pas Seigneur".

César est mort, mais les systèmes économiques et politiques (d'un bord ou de l'autre) ne manquent pas qui, comme lui, veulent se sacréaliser; tenir d'eux-mêmes leur propre légitimation. Les systèmes en place peuvent attendre notre participation, jamais notre "foi". Comme l'écrit Pierre Luc Seguillon dans Témoignage Chrétien : "Paradoxe. Notre foi en Dieu nourrit notre incroyance."

■ **Au nom des plus démunis.** En effet le Dieu qui s'est fait visage et nous révèle l'autre comme visage dévoilé, du même coup, l'infinie valeur de l'homme : l'infinie gravité de tout ce qui peut le défigurer. C'est d'après le sort qu'il réservera au plus petit de ses membres que chaque système devra être évalué. Mais alors sommes-nous condamnés à ne jamais dépasser le stade de la dénonciation ? Nous ne le pensons pas. Au contraire. Il n'a que trop duré le temps où l'on disait des chrétiens : "Ils ont les mains pures mais ils n'ont pas de mains."

■ **Proposer des moyens.** Le groupe de femmes et d'hommes qui constitue la COTMEC s'autorise à faire un pas de plus. Après information et réflexion, il propose des moyens. Est-ce "parole d'Evangile" ? Certainement pas, mais proposition faite par des chrétiens sous leur propre responsabilité. Pas plus, pas moins. Avec le risque que notre prise de position nous mette parfois en surprenante compagnie. Plus encore, avec le risque de nous tromper. D'autres personnes proposeront d'autres moyens pour parvenir au même but ? Pourquoi pas. Surtout pas de monopole ! L'essentiel est que devant des situations qui font souffrir l'homme, ici ou dans le tiers monde, chaque chrétien se pose la question : Si cela ne correspond pas à la volonté de Dieu, que vais-je faire pour y remédier ? Car l'homme, c'est sérieux. Suffisamment pour que Dieu se fasse l'un d'eux.

Voilà ce que nous voulions partager avec vous au seuil de cette fête de Noël que nous souhaitons à chacun pleine de joie et d'espérance.

Les membres de la commission.

DES PECHES HONTEUSES

Sous ce titre, nous lisons dans "Domaine Public" :

Dans la liste des produits d'Afrique du Sud que le mouvement antiapartheid invitait naguère à boycotter se trouvaient les pêches en boîte Del Monte distribuées par la Migros. Aujourd'hui toute indication sur leur origine a disparu des étiquettes, seul demeure le nom du pays chargé de leur distribution, l'Angleterre. Les boîtes de la Coop sont tout aussi discrètes et portent la mention "produit étranger". Unip, elle, annonce clairement la couleur : Afrique du Sud. Et Denner vend des pêches de Californie.

AU MOMENT DE CHANGER DE CALENDRIER

Rappelons que la Coopération technique suisse a édité de très beaux calendriers qui permettent de vivre l'année à venir la fenêtre largement ouverte sur le monde. Conçus pour être suspendus dans les classes, d'où leur grand format, combien d'enseignants les ont-ils utilisés ? Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire... Au secrétariat, nous en tenons quelques exemplaires à disposition.

■ LA FORCE CONTRE LA VIOLENCE LA MARCHÉ DES PAYSANS DU LARZAC

Le 2 décembre arrivaient à Paris les paysans du Larzac au terme d'une marche de 710 km. Un événement qui n'a pas fait grand bruit et pourtant. Pour Roger Garaudy, "l'affaire du Larzac est l'un des 'signes des temps', l'un des actes les plus 'porteurs d'avenir' pour la politique véritable".

Commencée il y a huit ans par des paysans qui ne voulaient pas que leurs terres leur soient enlevées pour servir de terrains militaires, cette action non seulement "tient" toujours, mais s'approfondit. Peu enclin à s'aligner sur les discours révolutionnaires pas plus que sur le "programme commun", ce groupe redécouvre, toujours d'après Garaudy, une dimension fondamentale de la politique : "L'action par en bas, c'est-à-dire celle qui se fonde sur l'autorité et la responsabilité de chacun dans la prise en main de son propre destin."

Plus largement qu'une affaire de terrain et d'armée, l'action des paysans du Larzac devient le symbole d'une résistance beaucoup plus profonde.

Ils ne s'y sont pas trompés les hommes et les femmes qui, nombreux, leur accordent leur appui.

Pas plus que la Commission française Justice et Paix (présidée par l'archevêque de Reims), et la Commission sociale de la fédération protestante de France (présidée par Claude Gruson), qui, dans une lettre commune aux paysans du Larzac, déclarent "partager l'espoir" de ceux qui "participent à la marche vers Paris" avant de conclure : *"Martelant leurs épées, ils en feront des serpes. On ne brandira plus l'épée nation contre nation, on n'apprendra plus à se battre." (Is. 2.4). "La perspective d'une telle conversion des outils de mort en outils de vie - espoir de tant d'hommes ! - fait partie du témoignage évangélique aujourd'hui plus que jamais. Que cette vision prophétique nous inspire, les uns et les autres, dans notre recherche, aux modalités éventuellement différentes, de la justice et de la paix !"*

(d'après Témoignage Chrétien)

● SANTIAGO : SEMINAIRE CATHOLIQUE SUR LES DROITS DE L'HOMME

Un symposium international sur les droits de l'homme, réunissant environ 2 000 délégués, s'est ouvert mercredi à Santiago du Chili, à l'initiative de l'Eglise catholique chilienne. Le symposium, qui doit durer trois jours, abordera le problème des objecteurs de conscience en période de guerre, les procédures légales pour la défense des détenus et l'expérience de l'Eglise chilienne en matière des droits de l'homme. (Reuter)

● ARGENTINE : UN APPEL DES EVEQUES AUX AUTORITES

LA CONFEDERATION EPISCOPALE ARGENTINE a lancé à Buenos Aires un appel aux autorités militaires argentines pour qu'elles garantissent "de manière ferme l'exclusion absolue d'actes violant l'intégrité et la dignité humaine".

Dans un document publié samedi après six jours de délibérations, les évêques ajoutent qu'un "régime totalement légal permettra que personne ne soit détenu longuement sans avoir été jugé"

■ JEAN-PAUL II : NOUVEAU STYLE DE VIE, NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT

Jean-Paul II a reçu samedi 11 novembre les membres de la Commission papale "Justice et Paix" réunie à Rome en assemblée plénière. Dans une allocution en français, il a invité les chrétiens "à être à l'avant-garde pour susciter des convictions et des modes de vie qui rompent de manière décisive avec une frénésie de consommation épuisante et sans joie".

Mais le Pape est allé plus loin : il a proposé à l'humanité les grandes lignes d'un nouveau modèle de développement. Il a demandé des sacrifices aux hommes en soulignant que tout développement doit en même temps veiller "à ne pas sacrifier les libertés et les droits personnels et sociaux essentiels, sans lesquels, du reste, ils se condamneraient vite à l'impasse".

"En ouvrant l'homme sur Dieu, a dit encore Jean-Paul II, l'Eglise l'empêche de s'enfermer dans quelque système idéologique que ce soit, elle l'ouvre sur lui-même et sur les autres, le rend disponible pour créer du neuf à la mesure des exigences présentes de l'évolution de l'humanité".

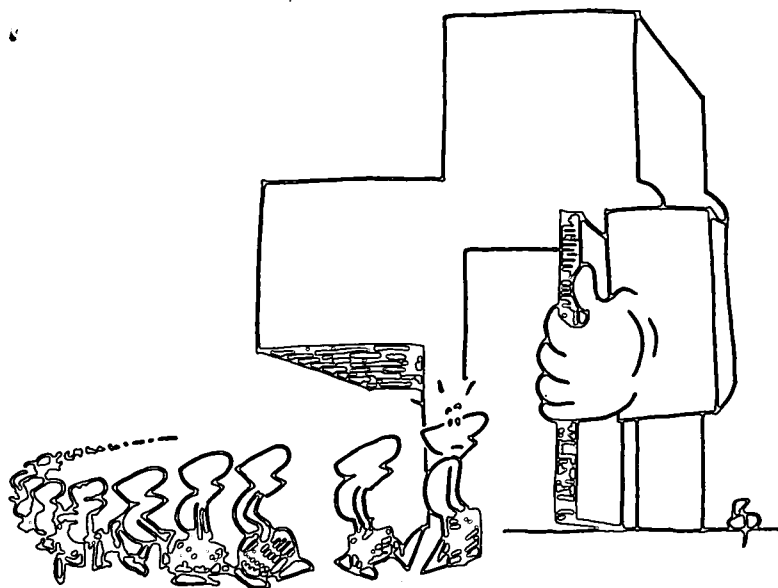
Le Pape a encouragé la commission "Justice et Paix" et son président, le cardinal africain Bernardin Gantin, à multiplier les efforts pour le développement des peuples, en aidant tous ceux qui s'y emploient, "à surmonter les hésitations présentes".

"Pour que l'Eglise puisse dire la parole d'espérance qu'on attend d'elle et fortifier les valeurs spirituelles et morales, sans lesquelles il ne peut y avoir de développement, elle doit écouter patiemment et avec sympathie, les hommes et les institutions qui s'appliquent à la tâche à tous les niveaux et prendre la mesure des obstacles à surmonter(...) On ne triche pas avec la réalité qu'on veut transformer", a conclu Jean-Paul II.

Dans l'homélie adressée à ses diocésains romains, le 12 novembre dernier, à la basilique du Latran, nous relevons cette formule : "L'amour certes, mais également la justice. Car il faut tous les deux pour construire."

● CHILI : L'EGLISE CATHOLIQUE CON- VAINCUE QUE LE GOUVERNEMENT N'A PAS FAIT D'ENQUETES SERIEUSES

L'EGLISE CATHOLIQUE CHILIENNE A DECLARE LE MOIS DERNIER QUE "Beaucoup sinon toutes" les personnes disparues étaient mortes. Nous sommes arrivés à la conclusion, ont ajouté les évêques chiliens dans un communiqué, que le gouvernement n'avait pas fait d'enquêtes à fond sur chaque affaire pour établir la vérité et attribuer convenablement les responsabilités de sorte que ces personnes sont mortes 'en marge de toute loi'. Dans cette prise de position, la première concernant les disparus au Chili pendant l'état de siège (septembre 1973 - mars 1978), l'Eglise catholique recommande aux familles des disparus de pardonner les offenses et promet de dénoncer "tous les cas dont elle aura connaissance". (AFP)



○ AVANT LE DEBAT SUR LE DROIT D'ASILE : D'IMPORTANTES REMANIEREMENTS.

Dans le COTMEC-Informations du mois de juin dernier, nous n'avions pas caché nos critiques à l'égard du projet de loi sur le droit d'asile. Nous invitons également les lecteurs à se faire une opinion, notamment au moyen de la brochure "L'Asile politique en Suisse", et à exprimer leurs réactions aux parlementaires. Il nous paraissait très regrettable en effet de fixer pour les années à venir des dispositions trop restrictives.

Mais les choses n'en sont pas restées là.

La commission du Conseil National a entrepris une relecture du projet de loi qui a abouti à d'importantes propositions d'amendements.

Toutes les requêtes formulées par les opposants ont-elles été accueillies dans le nouveau projet ? Certainement pas. Pour ne prendre qu'un exemple, le droit subjectif à l'asile (qui, on s'en souvient, avait été demandé par la Conférence des évêques lors de la procédure de consultation) n'a pas été retenu.

Malgré cela, si nous avons exprimé vivement nos réserves au mois de juin, il nous faut dire avec la même clarté aujourd'hui notre satisfaction devant le travail de la commission.

Au moment où cette feuille paraîtra, le débat au Conseil National aura vraisemblablement eu lieu. Les membres de ladite commission auront-ils pu convaincre leurs pairs d'accepter les modifications qu'ils proposent ? Pour les réfugiés politiques, si nombreux à travers le monde, nous le souhaitons vivement !

○ DANS LE PAYS LE PLUS RICHE...

En 1967, le Mouvement Populaire des Familles faisait une enquête sur les conditions de vie des ménages salariés. Dix ans après, le même mouvement, dans une nouvelle enquête, a voulu mesurer le chemin parcouru. Nous n'avons pas encore une analyse détaillée, mais une brochure de 70 pages, d'une excellente présentation, nous livrant les résultats essentiels.

On y apprend que 18 o/o des chefs de famille gagnent moins de 2 000 francs et 40 o/o moins de 2 400 francs. Et aussi que 20,6 o/o des ménages (1 sur 5) "retardent un traitement dentaire pour des raisons financières". Egalement que 1 ménage sur 4 "estime que l'ensemble des ressources familiales ne couvre pas l'ensemble de leurs besoins".

Que veut dire le mot "besoin" ? se demandera-t-on. Il est vrai que l'enquête révèle une amélioration indéniable des équipements ménagers, une augmentation du nombre des véhicules à moteur, etc...

Néanmoins, tout cela donne à penser ! Le pays qui vient en tête en ce qui concerne le revenu par habitant (mettons le Koweït entre parenthèses) est aussi un pays où la Chaîne du Bonheur n'est pas inutile... Voilà de quoi démonter certains mythes. Voilà, contrairement à un premier réflexe, qui devrait nous ouvrir à la solidarité internationale : si le premier pays en est là, où en sont les cent cinquante autres ?

Une remarque encore. On savait les statistiques menteuses. Ici on les surprend en flagrant délit. Personne ne paie ses factures avec un revenu "moyen" mais bien avec ce qui se trouve dans son sachet de paie : son revenu "réel". Parfois plus élevé que le premier, parfois au-dessous, quelquefois très au-dessous.

Il s'agira de s'en souvenir lorsqu'on aura sous les yeux le revenu "moyen" d'un Thaïlandais ou d'un Tschadien...

Adresse du MPF : 1, rue Etienne-Dumont - 1204 Genève, tél. 29 72 30.

COMMISSION TIERS-MONDE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Case postale 99 - 1211 GENEVE 9
Secrétaire : André Fol - 85, rue de Carouge
1205 GENEVE
Téléphone : 29.58.50 - CCP 12 - 21551

○ L'EKD REpond AU COE : OUI, MAIS...

Après les diverses Eglises de Grande-Bretagne, et des Pays-Bas, l'Eglise évangélique en Allemagne (EKD) vient à son tour, lors de son Synode tenu début novembre à Bethel (RFA), de clarifier sa position vis-à-vis du Conseil Œcuménique des Eglises (COE). Le don de 85 000\$ du Fonds spécial du Programme de lutte contre le racisme accordé en août dernier à des fins humanitaires par le COE au Front patriotique de Zimbabwe avait en effet suscité de vives réactions dans plusieurs Eglises membres du COE. Ainsi l'Armée du Salut et l'Eglise évangélique luthérienne de Schaumbourg-Lippe (RFA), la plus petite Eglise membre de l'EKD, devaient décider de suspendre provisoirement leur participation au COE.

Le Synode de l'EKD a, pour sa part, réaffirmé son soutien et sa pleine coopération au mouvement œcuménique et au COE. Toutefois, il a demandé que l'administration financière du Fonds spécial soit désormais indépendante de celle des finances centrales du COE et que seules des contributions destinées à cet effet servent à alimenter le Fonds et à couvrir ses frais administratifs.

Le Synode s'est par ailleurs refusé à une quelconque pression financière sur le COE. Des motions de divers synodaux demandant une suspension du paiement des contributions annuelles de l'EKD au COE d'un montant de 2,2 millions de DM ou une réduction de celles-ci "pour marquer le coup" ont été repoussées à une très forte majorité. A ceux qui critiquent le COE, l'évêque d'Oldenbourg - Hans-Heinrich Harms - a rétorqué qu'un pareil geste de la part de l'EKD ne pouvait être qualifié par les autres Eglises de la communauté œcuménique que de "violent moyen de pression financière". (SOEPI)

■ LA P.F.S., LE TERRORISME, L'ÉVÊQUE ET LE TIERS MONDE

Le rejet par le peuple suisse de la Police fédérale de sécurité ne devrait pas laisser dans une satisfaction béate ceux – dont nous sommes – qui lui étaient défavorables. Le terrorisme existe bel et bien. Ce n'est pas parce qu'il n'a pas encore touché la Suisse sérieusement qu'il ne s'y glissera pas un jour ou l'autre. Mettons donc à profit le calme relatif dont nous bénéficions pour affronter intelligemment le problème. Intelligemment, c'est-à-dire en réfléchissant aux causes plutôt qu'en mettant trop vite sur pied un appareil de répression.

Pour nous aider dans cette réflexion, tirons parti de celle de l'ancien évêque évangélique de Berlin-Ouest, Kurt Scharf, qui relève que les terroristes étaient animés, au début, de raisons humanitaires. C'est l'indifférence de larges secteurs de l'opinion face à leur critique d'inspiration humaniste (quelques-uns des terroristes allemands ont été autrefois des membres actifs de mouvements évangéliques étudiants) qui les a jetés finalement dans le désespoir de la terreur : "Ils souffrent de voir des hommes privés de leurs droits pour des raisons de naissance, de race, de famille ou de classe sociale. Ils souffrent de voir leur propre pays vivre dans l'abondance et la prospérité, alors que dans d'autres régions du monde règne une misère indescriptible, et surtout de constater que la logique de la croissance accroît l'exploitation des nations pauvres par les plus riches."

Comprenons bien : l'évêque n'excuse pas. Il essaie, après s'être informé, d'expliquer, afin de permettre de remédier aux causes du mal. Continuons donc à suivre, sans passion, son analyse :

Selon lui, les chrétiens ont une part de responsabilité dans le développement du terrorisme : "La génération qui possède actuellement le pouvoir, que ce soit dans l'Etat, la Société, l'Université ou l'Eglise, n'a pas fait son devoir. Au lieu de prêter une oreille attentive aux critiques de ces jeunes, nous leur avons répondu par la force répressive, sans chercher la raison de leurs agissements. Ils n'ont rencontré de notre part que dureté et incompréhension." Le point de vue de l'évêque Scharf rejoint celui d'un groupe d'étudiants en théologie catholiques, allemands aussi : "Si le terrorisme est une réaction désespérée qui méprise l'homme, c'est peut-être parce que, dans notre société, règnent des technocrates et que la quête des biens matériels tend à asservir l'homme. Notre société ignore, en fait, la vie et les aspirations les plus profondes de l'homme. De plus, sa puissance est basée sur la plus rigoureuse oppression du tiers monde et du quart monde. Qui se demande sérieusement combien d'hommes meurent de faim pour que nous puissions acheter le cuivre moins cher ?"

En Suisse, il se peut que surgisse bientôt un nouveau projet de police anti-terroriste hautement spécialisée, sans la composante anti-émeutes qui a probablement fait capoter le projet. Pourquoi pas, si l'on pousse plus loin que jusqu'ici la réflexion sur le terrorisme et qu'on réforme fondamentalement ce qui l'engendre ? En revanche, il serait bien court, léger – et criminel d'une certaine manière – de se reposer sur le commando spécialisé sans autre réflexion.

■ L'ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS VIENT DE PUBLIER UN RAPPORT ACCABLANT SUR LE NICARAGUA

La commission des droits de l'homme de l'Organisation des Etats américains (OEA) a accusé la garde nationale du président nicaraguayen Anastasio Somoza "d'avoir tué de nombreuses personnes" au cours de la guerre civile de septembre dernier. Dans un rapport accablant, fondé sur une visite faite au Nicaragua du 3 au 12 octobre par six membres d'une commission spéciale et diffusé le 17 novembre à Washington, la commission des droits de l'homme écrit que "dans certains cas, des enfants ont été tués (par la garde nationale) en présence de leurs parents, de leurs frères et de leurs soeurs".

■ MULTINATIONALES ET DROITS DE L'HOMME. EXEMPLE : BBC/BRESIL

Quelle est la nature et l'étendue du pouvoir des entreprises multinationales ? Quels sont leurs effets, bénéfiques ou néfastes, sur le développement social et le bien-être des hommes ?

Ces questions sont aujourd'hui au centre d'un débat acharné. Mais le plus souvent on en reste au niveau des affirmations générales, ou alors on entre dans des considérations théoriques, où seuls les experts se retrouvent. Dans ce numéro de *PUBLICetim*, nous donnons des faits, révélés lors d'un procès qui a eu lieu au Brésil. Nous découvrons comment les entreprises s'organisent en cartels pour asseoir leur suprématie, les procédés mis en oeuvre pour éliminer toute concurrence, la collusion rentable avec des dictatures. Ce sont les entreprises de l'électricité dont les faits et gestes sont ici dévoilés, et en particulier Brown Boveri.

La comparaison de ces comportements et de leurs effets sur l'économie d'un pays et le niveau de vie de sa population avec les textes des Nations Unies sur les droits de l'homme rétablit la lutte pour le respect de la dignité humaine dans son vrai contexte.

PUBLICetim No 6, parution : novembre 1978.
48 pages, Fr. 5.-

* * *

• • • SI POUR VOUS LA THEOLOGIE c'est un moyen de se distraire honorablement des "vraies" questions posées par le monde, il n'est pas nécessaire de vous avertir que l'inscription pour la prochaine volée de l'Atelier Œcuménique de Théologie est déjà largement ouverte et qu'il ne faut plus attendre avant de vous décider. Mais si ce n'est pas le cas...

Renseignements : Atelier Œcuménique de Théologie.
14b, av. du Mail – 1205 Genève. Tél. 21 43 43.